

Institut universitaire de médecine sociale et préventive - IUMSP
Centre d'évaluation et d'expertise en santé publique - CEESAN

Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Neuchâtel

Sonia Lucia, Sophie Stadelmann, Stéphanie Pin

RAISONS DE SANTE 288 – LAUSANNE

Unil
UNIL | Université de Lausanne



Raisons de santé 288

Etude financée par : La Fondation Hafen, le Département de la justice, sécurité et culture (DJSC), le Département de l'éducation et de la famille (DEF) et le Département des finances et de la santé (DFS).

Citation suggérée : Lucia S, Stadelmann S, Pin S. Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Neuchâtel. Lausanne, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2018 (Raisons de santé 288).
<http://dx.doi.org/10.16908/issn.1660-7104/288>

Remerciements : Nous tenons tout d'abord à remercier Olivier Guéniat pour son intérêt à promouvoir ce type d'enquête. Il a joué le rôle de catalyseur en réunissant les personnes clés permettant que les études en 2010 et en 2017 voient le jour.

Nous remercions chaleureusement M. Marguet pour son soutien dans la mise en place des deux études. A M. Duvanel, un remerciement pour son implication lors de la préparation de l'enquête ainsi que pour l'excellente collaboration dans la mise en place des deux enquêtes. Un grand merci également au Commissaire Bongard qui nous a rejoint en cours de projet.

Nous remercions également les directeurs des établissements scolaires neuchâtelois ayant participé à cette étude et aux enseignants qui nous ont grandement aidé à la mise en place de l'enquête. Finalement, nos remerciements vont à l'ensemble des jeunes qui ont accepté de participer à cette étude en répondant au questionnaire.

Date d'édition : Août 2018

Table des matières

Résumé.....	11
Evolution des comportements des jeunes entre 2010 et 2017.....	11
Etat des lieux en 2017 selon la voie scolaire	13
Amour, sexualité et comportements violents ou abusifs au sein des jeunes couples	14
Les minorités sexuelles	15
Points saillants.....	16
1 Introduction	19
2 Méthode	23
2.1 Population.....	25
2.1.1 Enquête 2010	25
2.1.2 Enquête 2017	25
2.1.3 Pondérations	26
2.2 Description du questionnaire	27
2.3 Déroulement de l'enquête	28
2.4 Analyses.....	29
2.5 Comportements à risque.....	31
2.6 Corrélats et facteurs de risques	34
3 Evolution des comportements à risque des jeunes entre 2010 et 2017	39
3.1 Description des échantillons 2010 et 2017	41
3.2 Actes déviants	42
3.2.1 Perspective des victimes	42
3.2.2 Perspective des auteurs.....	45
3.2.3 Délits violents selon les corrélats et facteurs de risque.....	50
Facteurs associés au contexte social des parents.....	53
Facteurs associés à l'éducation et au climat familial.....	54
Facteurs scolaires	54
Facteurs associés aux loisirs	56
Synthèse des facteurs associés à la commission de délits violents	57
3.2.4 Evolution des corrélats et facteurs de risque	58
3.3 Harcèlement entre pairs.....	60
3.3.1 Harcèlement « traditionnel ».....	60
3.3.2 Cyber-harcèlement	62
3.3.3 Corrélats et facteurs de risque associés au harcèlement « traditionnel » ou de cyber-harcèlement	64
3.4 Consommation de substances psychoactives	71
3.5 Etat de santé	73
3.6 Synthèse de l'évolution des comportements des jeunes entre 2010 et 2017	75
4 Etat des lieux en 2017 selon la voie scolaire	77
4.1 Actes déviants	80
4.1.1 Perspective des victimes	80

4.1.2	Perspective des auteurs.....	82
4.2	Harcèlement entre pairs.....	84
4.3	Consommation de substances psychoactives.....	86
4.4	Etat de santé	87
4.5	Connaissance des ressources.....	89
4.6	Synthèse des résultats selon la voie scolaire	90
5	Amour, sexualité et comportements violents ou abusifs au sein des jeunes couples	91
5.1	Relations sexuelles et relations de couple.....	93
5.2	Comportements violents ou abusifs au sein des jeunes couples (VJC).....	94
5.2.1	Perspective des victimes	95
5.2.2	Perspective des auteurs.....	98
5.2.3	VJC récurrentes.....	101
5.2.4	La dynamique auteur – victime.....	102
5.2.5	Corrélats et facteurs de risque associés à la commission de VJC	103
5.3	Synthèse des résultats relatifs aux comportements violents ou abusifs au sein des jeunes couples	107
6	Les minorités sexuelles	109
6.1	Attirance sexuelle.....	111
6.2	Actes déviants	112
6.2.1	Perspective des victimes	112
6.2.2	Perspective des auteurs.....	113
6.3	Harcèlement « traditionnel » ou cyber-harcèlement	114
6.4	Consommation de substances psychoactives.....	114
6.5	Etat de santé	115
6.6	Facteurs scolaires.....	116
6.7	Synthèse des résultats relatifs aux minorités sexuelles.....	117
7	Conclusion	119
8	Références	125
9	Annexes	133
9.1	Documents annexes.....	135
9.2	Résultats complémentaires pour l'évolution selon le sexe.....	136

Liste des tableaux

Tableau 1	Détails de la population et de l'échantillon 2017 (%).....	26
Tableau 2	Description du questionnaire 2017.....	28
Tableau 3	Seuils de significativité des test du Chi-carré et des tests de Student.....	29
Tableau 4	Force du lien des coefficients d'association	30
Tableau 5	Description sociodémographique (% et moyenne)	42
Tableau 6	Force du lien des coefficients d'association	51
Tableau 7	Association entre les facteurs individuels et la commission de délits violents	52
Tableau 8	Association entre les facteurs associés au contexte social des parents et la commission de délits violents	53
Tableau 9	Association entre les facteurs associés à l'éducation et au climat familial et la commission de délits violents	54
Tableau 10	Association entre les facteurs scolaires et la commission de délits violents.....	55
Tableau 11	Association entre les facteurs associés aux loisirs et la commission de délits violents.....	56
Tableau 12	Evolution des corrélats et facteurs de risque pour la commission de violence entre 2010 et 2017.....	59
Tableau 13	Description sociodémographique selon la voie scolaire ne 2017 (moyenne, %)	80
Tableau 14	Connaissance des ressources à disposition	89
Tableau 15	Caractéristiques de la relation de couple chez les jeunes en 2017 (médiane, %)	94
Tableau 16	Corrélats et facteurs de risque pour les auteurs de VJC en 2017	106
Tableau 17	Répartition des jeunes selon l'attrance sexuelle en fonction du sexe en 2017 (n, %). 112	

Liste des figures

Figure 1	Victimes de délits violents rares au cours des 12 derniers mois (%)	43
Figure 2	Victimes de délits contre l'intégrité sexuelle au cours des 12 derniers mois (%).....	44
Figure 3	Victimes de vols ou de gifles, coups de poing/de pied au cours des 12 derniers mois (%).....	45
Figure 4	Auteurs de délits violents au cours des 12 derniers mois (%)	46
Figure 5	Auteurs de délits contre l'intégrité sexuelle au cours des 12 derniers mois (%).....	47
Figure 6	Auteurs de dommages à la propriété au cours des 12 derniers mois (%)	48
Figure 7	Auteurs de délits contre le patrimoine au cours des 12 derniers mois (%).....	48
Figure 8	Vente de drogues illégales au cours des 12 derniers mois (%).....	49
Figure 9	Commission de délits violents avant 13 ans (%)	50
Figure 10	Facteurs associés à la commission de délits violents en 2017	57
Figure 11	Victimes et auteurs de harcèlement « traditionnel » (au moins 1x/semaine) au cours des 12 derniers mois (%)	61
Figure 12	Victimes et auteurs de cyber-harcèlement (au moins 1x/sem) au cours des 12 derniers mois (%)	63
Figure 13	Victimes et auteurs de harcèlement « traditionnel » ou de cyber-harcèlement (au moins 1x/semaine) au cours des 12 derniers mois selon le sexe (%)	64
Figure 14	Mauvaise santé générale selon l'implication dans le harcèlement « traditionnel » ou dans le cyber-harcèlement (%), en 2017	65
Figure 15	Dépressivité selon l'implication dans le harcèlement « traditionnel » ou dans le cyber-harcèlement en 2010 et en 2017 (%).....	66
Figure 16	Tentative de suicide au cours de la vie selon l'implication dans le harcèlement « traditionnel » ou dans le cyber-harcèlement en 2010 et en 2017 (%)	67
Figure 17	Absentéisme scolaire selon l'implication dans le harcèlement « traditionnel » ou dans le cyber-harcèlement en 2010 et en 2017 (%)	68
Figure 18	Fuguer de la maison selon l'implication dans le harcèlement « traditionnel » ou dans le cyber-harcèlement en 2010 et en 2017 (%)	69
Figure 19	Consommation d'alcool au cours des 30 derniers jours selon l'implication dans le harcèlement « traditionnel » ou dans le cyber-harcèlement en 2010 et en 2017 (%)	70
Figure 20	Consommation de cannabis au cours des 30 derniers jours selon l'implication dans le harcèlement « traditionnel » ou dans le cyber-harcèlement en 2010 et en 2017 (%)	71
Figure 21	Consommation de substances psychoactives au cours des 30 derniers jours (%) ...	72
Figure 22	Consommation de substances psychoactives avant 13 ans (%)	73
Figure 23	Dépressivité (%).....	74
Figure 24	Tentative de suicide au cours de la vie (%)	74
Figure 25	Victimes de délits violents rares et victimes de délits contre l'intégrité sexuelle au cours des 12 derniers mois selon la voie scolaire en 2017 (%)	81

Figure 26	Victimes de vols ou de gifle, coups de poing/de pied au cours des 12 derniers mois selon la voie scolaire en 2017 (%)	81
Figure 27	Auteurs de délits violents et auteurs de délits contre l'intégrité sexuelle au cours des 12 derniers mois selon la voie scolaire en 2017 (%).....	82
Figure 28	Auteurs de dommages à la propriété et auteurs de délits contre le patrimoine au cours des 12 derniers mois selon la voie scolaire en 2017 (%).....	83
Figure 29	Vente de drogues illégales au cours des 12 derniers mois selon la voie scolaire en 2017 (%)	83
Figure 30	Fugue au cours des 12 derniers mois selon la voie scolaire en 2017 (%)	84
Figure 31	Auteurs et victimes de harcèlement « traditionnel » au cours des 12 derniers mois selon la voie scolaire en 2017 (%)	85
Figure 32	Auteurs et victimes de cyber-harcèlement au cours des 12 derniers mois selon la voie scolaire en 2017 (%)	85
Figure 33	Consommation de substances psychoactives au cours des 30 derniers jours selon la voie scolaire en 2017 (%).....	86
Figure 34	Santé générale selon la voie scolaire en 2017 (%)	87
Figure 35	Dépressivité selon la voie scolaire en 2017 (%)	88
Figure 36	Tentative de suicide au cours de la vie selon la voie scolaire en 2017 (%).....	88
Figure 37	Victimes de VJC au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2017 (%), (n=716)	97
Figure 38	Auteurs de VJC au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2017 (%), (n=716)	100
Figure 39	VJC récurrentes au cours des 12 derniers mois selon la perspective des victimes et des auteurs, selon le sexe en 2017 (%), (n=716)	102
Figure 40	Relation auteur-victime de VJC selon le sexe en 2017 (%), (n=716).....	103
Figure 41	Victimes de violences selon l'attirance sexuelle en 2017 (%).....	113
Figure 42	Auteurs de délits selon l'attirance sexuelle en 2017 (%)	113
Figure 43	Victimes et auteurs de harcèlement « traditionnel » ou de cyber-harcèlement selon l'attirance sexuelle en 2017 (%)	114
Figure 44	Consommation de substances psychoactives au cours des 30 derniers jours selon l'attirance sexuelle en 2017 (%)	115
Figure 45	Etat de santé selon l'attirance sexuelle en 2017 (%)	115
Figure 46	Relation avec l'enseignant, climat de la classe, motivation scolaire selon l'attirance sexuelle en 2017 (%).....	116

Liste des annexes

Annexe 1	Papillon distribué aux élèves lors de l'enquête 2017	135
Annexe 2	Dépressivité selon le sexe en 2010 et en 2017 (%).....	136
Annexe 3	Tentative de suicide au cours de la vie selon le sexe en 2010 et en 2017 (%).....	137
Annexe 4	Victimes de délits violents rares au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)	137
Annexe 5	Victimes de délits contre l'intégrité sexuelle au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)	138
Annexe 6	Victimes de vols ou de gifle, coups de poing/de pieds au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)	139
Annexe 7	Auteurs de délits violents au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)	140
Annexe 8	Auteurs de délits contre l'intégrité sexuelle au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)	141
Annexe 9	Auteurs de dommages à la propriété au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)	142
Annexe 10	Auteurs de délits contre le patrimoine au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)	143
Annexe 11	Vente drogues illégales au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)	144
Annexe 12	Avoir fugué de son domicile au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)	145
Annexe 13	Victimes de harcèlement « traditionnel » (au moins 1x/semaine) au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2010 et en 2017 (%).....	146
Annexe 14	Auteurs de harcèlement « traditionnel » (au moins 1x/semaine) au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2010 et en 2017 (%).....	147
Annexe 15	Victimes de cyber-harcèlement (au moins 1x/semaine) au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)	148
Annexe 16	Auteurs de cyber-harcèlement (au moins 1x/semaine) au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)	149
Annexe 17	Consommation de substances psychoactives au cours des 30 derniers jours selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)	150
Annexe 18	Victime de VJC au cours des 12 derniers mois selon la voie scolaire en 2017 (%) .	151
Annexe 19	Auteur de VJC au cours des 12 derniers mois selon la voie scolaire en 2017 (%) ..	152

Liste des abréviations

DEF	Département de l'éducation et de la famille
DFS	Département des finances et de la santé
DJSC	Département de la justice, de la sécurité et de la culture
HarmoS	Accord inter-cantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire
MA	Section de maturités
MO	Section moderne
PP	Section préprofessionnelle
TE	Classe terminale
SEO	Service de l'enseignement obligatoire
VJC	Comportement violents ou abusifs au sein des jeunes couples

Résumé

La délinquance des jeunes et leur consommation de substances psychoactives sont des thèmes très médiatisés suscitant de nombreuses inquiétudes dans la population. Les enquêtes standardisées auprès des jeunes concernant la délinquance qu'ils^a ont expérimentée, en tant qu'auteurs ou victimes, constituent une source précieuse de données pour en étudier l'évolution, ainsi que pour mieux comprendre d'autres comportements à risque. Elles permettent également de décrire et de mieux cerner les contextes dans lesquels se produisent ces comportements et les facteurs qui leur sont associés. Ces enquêtes sont un moyen efficace de dresser un état des lieux qui va bien au-delà de ce que peuvent montrer les statistiques officielles de la police et de la justice.

Les enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Neuchâtel ont été effectuées sur mandat du Département de l'éducation et de la famille (DEF, Service de l'enseignement obligatoire) et du Département de la justice, de la sécurité et de la culture (DJSC, Police judiciaire). En 2010, un sondage auto-reporté a été mené auprès des élèves de 9^{ème} année (correspondant aujourd'hui à la 11^{ème} année HarmoS, dernière année de scolarité obligatoire) de l'ensemble du canton de Neuchâtel. La répétition de cette enquête en 2017 auprès des élèves en 11^{ème} année HarmoS avait pour objectif principal d'observer l'évolution de la victimisation, de la violence et des autres comportements déviants. L'étude 2017 a également permis d'étudier de nouvelles formes de comportements comme les violences au sein des jeunes couples et les comportements des jeunes issus de minorités sexuelles.

La première partie de ce rapport présente l'évolution, entre 2010 et 2017, de la victimisation, de la violence, de la délinquance, du harcèlement entre pairs dans la perspective des victimes et des auteurs, de la consommation de substances psychoactives, ainsi que de l'état de santé de ces jeunes. Ce rapport se poursuit avec un état des lieux de ces mêmes indicateurs selon la voie scolaire en 2017. Nous continuons par une présentation des relations qu'ont les jeunes en couple et des éventuels comportements abusifs entre eux. Finalement, un chapitre est consacré aux minorités sexuelles.

Evolution des comportements des jeunes entre 2010 et 2017

La première partie du rapport, présente l'évolution, entre 2010 et 2017, des comportements déviants tant du point de vue de la victime que de l'auteur. L'évolution concernant la consommation de substances psychoactives est également présentée. Les analyses portent sur 1'589 élèves en 2010 et sur 1'687 élèves en 2017 en dernière année de scolarité obligatoire (9^{ème} année de l'ancien système en 2010 et 11^{ème} année HarmoS en 2017).

Evolution de la victimisation selon la perspective des victimes

Nous n'observons pas d'évolution significative entre 2010 et 2017 du taux de jeunes ayant été victimes de délits violents rares (8.6% vs 8.2%), de délits contre l'intégrité sexuelle (6.8% vs 6.7%),

^a Les formes masculines figurant dans ce texte concernent aussi les personnes de sexe masculin.

de gifles, coups de poing/de pied (29.9% vs 27.2%) ou de vol (31.1% vs 28.6%). En revanche, la part de jeunes qui ont été embrassés contre leur volonté au cours des 12 mois précédant l'enquête a diminué de manière significative passant de 9.9% en 2010 à 5.9% en 2017.

Evolution des comportements déviants selon la perspective des auteurs

De manière globale, le taux de jeunes admettant avoir commis un acte de délinquance ou un comportement déviant au cours des 12 mois précédant l'enquête a peu changé entre 2010 et 2017 dans le canton de Neuchâtel. Les comportements déviants les plus fréquents sont les délits contre le patrimoine (13.3% en 2017) suivis par les dommages à la propriété (12.0% en 2017), les délits violents (14.5% en 2017), la fugue du domicile parentale (5.5% en 2017) la vente de drogues illégales (4.7% en 2017), et les délits contre l'intégrité sexuelle (1.6% en 2017).

Alors que certains corrélats et facteurs de risque significativement associés à la perpétration de délits sont plus fréquents (par exemple : délinquance précoce, absentéisme scolaire, consommation problématique de médias violents et pornographiques), d'autres sont moins fréquents (par exemple : sorties fréquentes, être avec de grands groupes d'amis pendant son temps libre) et d'autres sont restés stables (par exemple : faible maîtrise de soi, consommation d'alcool ou de cannabis). Il n'y a donc pas d'évolution nette de ces corrélats et facteurs de risque dans un sens favorisant ou limitant la commission de délits violents.

Evolution du harcèlement « traditionnel » ou du cyber-harcèlement entre pairs

Le taux de victime de harcèlement « traditionnel » au cours des 12 derniers mois a significativement augmenté entre 2010 et 2017 passant de 5.0% à 8.4%. Le taux de victime de cyber-harcèlement a également augmenté passant de 1.8% à 5.1%. Aucune évolution n'est constatée entre 2010 et 2017 selon la perspective de l'auteur. En effet, parmi les jeunes interrogés, environ 5% ont admis avoir commis au moins une forme de harcèlement « traditionnel » au cours des 12 derniers mois et environ 2% ont commis du cyber-harcèlement répété.

Sachant qu'il existe un lien important entre le fait d'être auteur de harcèlement ou cyber-harcèlement et le fait d'être victime de ce type de comportement, des analyses sur les corrélats et facteurs de risque ont été menées en fonction de l'implication dans le harcèlement « traditionnel » ou le cyber-harcèlement. Trois groupes de jeunes ont été ainsi distingués : les jeunes non concernés par la problématique du harcèlement « traditionnel » ou du cyber-harcèlement, les auteurs uniquement, les victimes uniquement et les jeunes qui sont à la fois auteurs et à la fois victimes.

De manière générale, le taux de jeunes rapportant être en mauvaise santé, faisant état de dépressivité et ayant commis une tentative de suicide est plus important chez les « victimes uniquement » que chez les autres groupes. On constate également une tendance des « victimes uniquement » à être plus nombreuses à déclarer avoir manqué l'école sans excuse valable ainsi qu'avoir fugué du domicile parental que les autres groupes.

Evolution de la consommation de substances psychoactives

Les jeunes sont tout autant à consommer différentes substances psychoactives (alcool, cannabis, autres drogues illégales) en 2017 qu'en 2010. En 2017, ils sont par contre moins nombreux à avoir consommé de l'alcool avant 13 ans et plus nombreux à avoir consommé du cannabis avant 13 ans.

Parmi les substances étudiées, la bière, alcopop et vin sont les substances consommées par la plus grande proportion de jeunes au cours des 30 jours ayant précédé l'enquête (46.2% en 2017), suivies par l'alcool fort (23.6% en 2017), le cannabis (11.3% en 2017), puis par les autres drogues illégales (0.8%).

Lorsque l'on s'intéresse aux différences de sexe, les résultats indiquent que le taux de garçon est plus élevé que celui des filles en ce qui concerne la bière, alcopop et vin ainsi que le cannabis. Il n'y a, en revanche, pas de différence de sexe en ce qui concerne l'alcool fort et les drogues dites « dures ».

Appréciation de la santé

Deux mesures ont été utilisées en 2010 et en 2017 permettant d'évaluer la santé des jeunes : la dépressivité au moment de la passation du questionnaire et la tentative de suicide au cours de la vie.

L'analyse de l'évolution de l'état de santé de ces jeunes montre que plus d'un tiers des jeunes font état de symptômes de dépressivité, tant en 2010 qu'en 2017. La proportion de filles faisant état de dépressivité a augmenté de manière significative, passant de 45.1% en 2010 à 53.4% en 2017 alors que la proportion de garçons à faire état de ce type de symptômes est, en revanche, restée stable (23.8% en 2010 vs 22.0% en 2017). Les filles sont plus nombreuses à déclarer des symptômes dépressifs que les garçons et ceci quel que soit l'item mesuré tant en 2010 qu'en 2017.

En 2017, les jeunes sont nettement plus nombreux qu'en 2010 à avoir tenté de mettre fin à leurs jours (5.9% en 2010 et 11.2% en 2017). Ce constat est valable tant chez les filles (8.2% en 2010 et 16.3% en 2017) que chez les garçons (3.4% en 2010 et 5.7% en 2017). Les filles sont significativement plus nombreuses que les garçons à avoir effectué au moins une tentative de suicide au cours de la vie.

Etat des lieux en 2017 selon la voie scolaire

Ce chapitre met en lumière une plus faible exposition à la violence et au harcèlement des jeunes dans les sections de maturités (MA), comparativement aux répondants dans les sections modernes (MO), préprofessionnelles (PP) et des classes terminales (TE). Les jeunes fréquentant les sections Ma rapportent moins fréquemment avoir été victimes de gifles, coups de poing ou de pied (22.6% vs 27.8% pour l'ensemble des sections), de délits violents rares (4.6% vs 9.2%) et de délits contre l'intégrité sexuelle (3.9% vs 7.3%) ; ils comptent également une proportion d'auteurs d'actes violents moins élevée, qu'il s'agisse d'auteurs de délits violents (9.8% vs 15.9% pour l'ensemble des sections), de dommages à la propriété (8.5% vs 12.5%), de délits contre le patrimoine (9.8% vs 14.3%), de vente de drogues illégales (3.1% vs 5.0%) ou de fugues. Un constat similaire se retrouve

également pour le harcèlement et le cyber-harcèlement. Globalement, les jeunes en MA présentent également une meilleure santé perçue que leurs pairs dans les autres voies scolaires. En revanche, la proportion de jeunes déclarant avoir consommé de l'alcool au cours des 30 derniers jours est plus élevée en MA (49.8%) et en MO (49.3%) qu'en PP (42.3%) ou dans les classes TE (28.0%).

Par contraste, les jeunes des classes TE apparaissent comme particulièrement exposés à des situations de violence : à l'exception des vols, plus fréquemment rapportés en PP (33.1% vs 28.4% pour l'ensemble des sections), le taux de victimes de violence est significativement beaucoup plus élevé parmi les répondants des classes TE : ils sont ainsi 19.5% à être victimes de délits violents rare et 13.9% de délits contre l'intégrité sexuelle. La proportion de jeunes se déclarant auteurs d'actes violents est également plus importante quel que soit l'acte considéré. De plus, les classes TE comptent des taux plus élevés d'auteurs de harcèlement (9.6% vs 5.8% pour l'ensemble des sections) et de cyber-harcèlement (4.7% vs 2.4%) et un taux de victimes de cyber-harcèlement (11.1% vs 5.6%) plus élevé. Cette plus grande exposition des jeunes des classes TE à la violence s'accompagne d'une moins bonne santé perçue et d'une consommation auto-rapportée de cannabis plus importante également.

Ces résultats mettent en exergue une vulnérabilité liée à l'environnement dans lequel évoluent les jeunes et l'importance de considérer, dans l'analyse de la violence, non seulement les facteurs individuels mais aussi les déterminants sociaux et les milieux de vie des jeunes.

Amour, sexualité et comportements violents ou abusifs au sein des jeunes couples

Parmi les jeunes interrogés, 41.3% étaient dans une relation de couple au moment de la passation du questionnaire ou l'ont été dans les 12 mois précédant l'enquête. Les garçons ont des partenaires significativement plus jeunes (médian = 15.0 ans) que les filles (médiane = 16.0 ans). Dans 28.1% des cas, cette relation dure depuis six mois ou plus et les jeunes considèrent dans 86.2% des cas que leur relation actuelle (ou leur dernière relation) est plutôt bonne ou très bonne. Un peu plus d'un tiers des jeunes ont eu des rapports sexuels avec leur partenaire, les garçons étant plus nombreux à le rapporter (41%) que les filles (33%).

Les comportements violents ou abusifs au sein des jeunes couples (VJC) sont des sujets qui ont été beaucoup étudiés aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne montrant que ce type de violence est un problème tout aussi important que la violence chez les couples adultes et que les deux sexes sont touchés par ce problème^{1, 2}. En Suisse, deux enquêtes de victimisations et de délinquance menées dans les cantons de Vaud et de Zurich en 2014 se sont intéressées à quatre types de violence : la violence physique, la violence sexuelle, le « monitoring » – soit la surveillance et le contrôle du partenaire – et la cyber-violence.

Les données recueillies dans le canton de Neuchâtel au sujet des comportements violents ou abusifs au sein des jeunes couples corroborent les informations recueillies dans la littérature : les jeunes sont bel et bien touchés par la violence conjugale de différents types. En effet, parmi les jeunes en couple au moment de la passation du questionnaire ou qui l'ont été dans les 12 mois

précédant l'enquête, 60% ont été au moins une fois victime d'un acte de VJC au cours des 12 mois précédant l'enquête, et 50% rapportent avoir commis un de ces actes.

L'usage de violence et les comportements abusifs commis sur son partenaire sont corrélés avec le fait d'avoir été auteur de délits violents et avec le fait d'avoir été auteur de délits contre le patrimoine au cours des 12 mois précédant l'enquête, ainsi qu'avec un faible niveau de maîtrise de soi. La consommation problématique de médias violents et pornographiques et le fait de passer la majorité de son temps libre avec un grand groupe de copains sont également corrélés à la commission de VJC tant chez les filles que chez les garçons.

Dans notre échantillon, 46.9% des jeunes en couple sont à la fois auteur et victime de VJC. Ce lien semble être le point central du fonctionnement de ce type de violence. Ces résultats indiquent que la violence et les comportements abusifs commis au sein des jeunes couples correspondent à une dynamique de couple et non à une caractéristique individuelle de l'une des deux personnes formant le couple.

Les minorités sexuelles

Une question relative à l'attirance sexuelle a été posée dans la présente étude, permettant de distinguer les jeunes avec une attirance exclusivement hétérosexuelle des jeunes avec une attirance non exclusivement hétérosexuelle. Cette distinction a permis la comparaison de ces deux catégories en regard de différentes variables d'exposition. Sur la totalité des jeunes ayant participé à ces enquêtes, 7.7% (10.1% de filles et 5.2% de garçons) ont indiqué avoir une attirance non exclusivement hétérosexuelle.

Nos résultats indiquent une grande concordance entre les différents types de risques qui sont pratiquement tous accrus chez les jeunes non exclusivement hétérosexuels. Ces jeunes sont proportionnellement plus nombreux à avoir été victimes de gifles, coups de poing ou de pied (38.3% vs 27.0%), de délits contre l'intégrité sexuelle (14.3% vs 6.6%), de délits violents (16.4% vs 8.6%) et de harcèlement « traditionnel » ou de cyber-harcèlement (23.9% vs 10.4%). Ils sont également proportionnellement plus nombreux à avoir fugué de leur domicile dans les 12 mois précédant l'enquête (17.2% vs 5.1%).

Lorsqu'il s'agit de décrire leur état de santé, ces jeunes sont proportionnellement plus nombreux à rapporter être en mauvaise santé générale (30.1% vs 9.7%), à faire état de symptômes dépressifs (62.9% vs 36.9%) et à déclarer avoir déjà tenté de se suicider (37.2% vs 9.6%).

Les questions relatives à l'école indiquent que les jeunes non exclusivement hétérosexuels décrivent dans une plus grande proportion le climat de leur classe comme négatif (17.8% et 9.3%, respectivement) et à indiquer avoir subi des discriminations de la part de leurs enseignants (7.0% vs 2.6%, respectivement).

Aucune différence entre les jeunes exclusivement hétérosexuels et les jeunes non exclusivement hétérosexuels n'est observée au niveau de la commission de délits violents, de délits contre le patrimoine, de dommages à la propriété, de vente de drogues illégales ou de délits contre l'intégrité sexuelle. Le seul comportement déviant pour lequel les jeunes non exclusivement hétérosexuels

sont surreprésentés concerne la commission de harcèlement « traditionnel » ou de cyberharcèlement. Les résultats ne montrent également aucune différence en ce qui concerne la consommation d'alcool, de cannabis ou d'autres drogues illégales.

Points saillants

Les enquêtes menées en 2010 et en 2017 ont permis d'identifier plusieurs points de vigilance :

- Une augmentation du taux de jeunes à avoir tenté de mettre fin à leurs jours. En effet, le taux de jeune a presque doublé entre 2010 et 2017. Sachant que les adolescents et jeunes adultes présentent en Suisse des taux nettement plus élevés de tentatives de suicide que les autres classes d'âge^{3,4}, ces derniers ont été identifiés comme étant un groupe prioritaire du plan d'action pour la prévention du suicide proposé au niveau fédéral en 2016^b et du Plan d'action cantonal « Santé psychique 2017-2021 »^c.
- Des inégalités sociales face à la violence et plus largement à la santé, liées aux voies scolaires. Les jeunes en classes terminales apparaissent comme particulièrement exposés à des situations de violence ; ils se déclarent également en moins bonne santé et ils sont plus nombreux à consommer du cannabis. Il semble ainsi important à la fois d'ajuster les actions de prévention en fonction de la voie scolaire, mais aussi d'adopter une réflexion plus globale sur les déterminants structurels de l'égalité des chances à l'école. La stratégie cantonale de prévention et de promotion de la santé 2016-2026 du canton de Neuchâtel comporte ainsi un axe visant à « favoriser l'égalité des chances en matière de santé », proposant d'adopter, dans le cadre scolaire, une approche universelle, transversale et axée sur les ressources⁵. Les données de la présente enquête pourraient être utilisées dans ce cadre.
- Une proportion importante de jeunes concernés par les comportements violents ou abusifs au sein des jeunes couples que ce soit selon la perspective victime ou auteur. De plus, il apparaît que de nombreux jeunes sont à la fois victimes et auteurs de comportements violents ou abusifs dans leur jeune couple ; en effet, près de la moitié des jeunes en couple ont été à la fois auteur et victime de VJC au cours de 12 mois précédant l'enquête en 2017. Ce résultat indique que nous sommes face à une dynamique de couple et non à une caractéristique individuelle de l'une des deux personnes formant le couple. Comme le montre la littérature⁶, les jeunes tendent à banaliser les comportements abusifs, surtout lorsqu'ils sont de nature verbale et émotionnelle, ce qui n'est pas sans lien avec l'adhésion à des stéréotypes sur les rôles des hommes et des femmes. Les premières expériences amoureuses sont donc déterminantes pour la construction des modèles de relation à plus long terme et constituent ainsi une période favorable pour l'apprentissage de modèles relationnels positifs. Le programme « sortir ensemble et se respecter »^d fait partie des mesures de prévention contre les violences conjugales préconisées dans les cantons ; ce

^b Cf. <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/themen/mensch-gesundheit/psychische-gesundheit/politische-auftraege-im-bereich-psychische-gesundheit/aktionsplan-suizidpraevention.html>

^c http://www.ne.ch/autorites/GC/objets/Documents/Rapports/2018/18001_CE_Annexe.pdf

^d <https://www.radix.ch/Ecoles-en-sante/Prevention-de-la-violence/Sortir-ensemble-et-se-respecter/>, consulté le 5.2.2018

programme est en cours d'implémentation au niveau national et sera soumis prochainement à une évaluation.

- Les jeunes non exclusivement hétérosexuels sont plus exposés à des situations de violence, de harcèlement ou de cyber-harcèlement. Ils sont plus nombreux à avoir fugué. Ces jeunes sont proportionnellement plus nombreux à rapporter être en mauvaise santé générale, à faire état de symptômes dépressifs et à déclarer avoir déjà tenté de se suicider. Les résultats démontrent ainsi que les minorités sexuelles sont une population en situation de grande vulnérabilité. Il est donc essentiel de continuer les efforts initiés il y a quelques années afin de promouvoir un milieu scolaire inclusif qui lutte activement contre la stigmatisation, la discrimination et toutes les formes de LGBTQ-phobies. Les efforts de promotion de la santé des jeunes LGBTQ sont également à poursuivre et à développer dans les autres politiques publiques (cf. la feuille d'information n°19 de Promotion Santé Suisse⁷).
- Une méconnaissance des ressources à disposition des jeunes. En effet, plus d'un élève sur dix dit ne jamais avoir entendu parler des ressources à disposition au sein de l'école tels que les médiateurs scolaires, le service socio-éducatif ou encore les infirmiers scolaires. De plus, un peu plus de la moitié des élèves interrogés n'ont jamais entendu parler des services en lignes tels que www.ciao.ch ou encore www.147.ch. Les jeunes en classes terminales et les garçons sont les jeunes les moins au fait sur l'existence de ces ressources. Des actions de promotion des ressources disponibles, adaptées en fonction des différents publics, nécessiteraient d'être renforcées.

1

Introduction

1 Introduction

A la demande du Département de l'éducation et de la famille (DEF, Service de l'enseignement obligatoire) et du Département de la justice, de la sécurité et de la culture (DJSC, Police judiciaire), un sondage a été effectué, par l'Université de Genève entre avril et mai 2010 afin de mieux connaître la vie des jeunes dans le canton de Neuchâtel ainsi que les difficultés auxquelles ils sont confrontés⁸. Le Département de la justice, de la sécurité et de la culture (Police judiciaire) a souhaité répéter cette enquête afin d'observer l'évolution de la victimisation, de la délinquance et de la consommation des substances psychoactives chez les jeunes de 11^{ème} année HarmoS entre 2010 et 2017.

L'étude 2017 a été également l'occasion d'étudier les comportements abusifs (physiques ou émotionnels) lors des premières fréquentations amoureuses. En effet, si les violences des jeunes dans la sphère publique tendent à être plus visibles socialement, celles qui se déroulent dans le cadre intime sont plus méconnues. Or les comportements abusifs ne sont pas rares dès les premières fréquentations amoureuses. Dans le canton de Vaud, la violence physique touche par exemple 14% des jeunes en couple, 10% sont victimes de violence sexuelle et 3% de cyber-violence⁹.

Les enquêtes standardisées auprès des jeunes concernant la violence qu'ils ont expérimentée en tant qu'auteurs ou victimes constituent une source précieuse de données pour étudier l'évolution de la violence et autres comportements à risque^{10, 11}_ENREF_10. C'est donc un moyen efficace de dresser un tableau plus réaliste de ces comportements, épuré des faits divers extraordinaires rapportés prioritairement par les médias. Une telle étude permet également de mieux cerner les corrélats et facteurs de risque personnels et situationnels en vue d'identifier les jeunes à risque et d'élaborer des stratégies de prévention.

Ainsi, toutes les classes de 11^{ème} année HarmoS (anciennement 9^{ème} année) effectuant leur scolarité obligatoire dans le canton de Neuchâtel ont été sélectionnées. Durant l'enquête effectuée en 2010, les élèves des classes terminales (environ 6%) ont cependant eu beaucoup de difficultés avec le questionnaire qui était trop long et difficile pour eux, raison pour laquelle ces questionnaires ont dû être éliminés. En 2017, le questionnaire a donc été raccourci, tout en conservant inchangées les parties du questionnaire relatives aux comportements de victimisation, de délinquance et autres comportements déviants ainsi que les consommations de substances psychoactives. A l'exception de ces adaptations, et afin d'assurer la comparaison entre les données collectées en 2010 et en 2017, la même méthodologie et procédure ont été utilisées dans les deux enquêtes.

Le présent rapport a pour objectif :

- d'observer l'évolution de la victimisation, de la violence, de la délinquance, du (cyber)harcèlement entre pairs dans la perspective des victimes et des auteurs, ainsi que l'évolution de la consommation de substances psychoactives dans le canton de Neuchâtel entre 2010 et 2017 ;

- de faire un état des lieux de la situation dans le canton de Neuchâtel en 2017. Tout d'abord un chapitre portera plus spécifiquement sur les différences entre voie scolaire en ce qui concerne la santé, les actes déviants, le harcèlement « traditionnel » ou le cyber-harcèlement et la consommation de substances psychoactives. Nous continuerons par une présentation des relations qu'ont les jeunes en couple et des comportements abusifs éventuels entre eux. Finalement, un chapitre sera consacré aux minorités sexuelles.

2

Méthode

2 Méthode

2.1 Population

2.1.1 Enquête 2010

L'étude portait sur les élèves de toutes les classes de 9^{ème} année (dernière année de scolarité obligatoire) effectuant leur scolarité dans les écoles publiques ordinaires du canton de Neuchâtel, soit 1'957 jeunes. Les institutions ou écoles spécialisées ainsi que les écoles privées ne faisaient donc pas partie de la population de référence. Lors de la passation du questionnaire, 231 élèves étaient par ailleurs absents pour différents motifs (11.8%).

Bien que les élèves des classes terminales aient participé à l'enquête, il s'est avéré que le questionnaire était trop long et difficile pour ces derniers. Les réponses des élèves de ces classes ont donc été écartées de l'étude (n=87, soit 4.4%).

Finalement, les réponses de 50 individus (2.6%) ont été retirées des analyses pour les raisons suivantes :

- Lorsque plus de 50% du questionnaire était vide ;
- Lorsque les incidences de plus de quatre victimisations ou délinquances étaient supérieures à 10 ;
- Lorsque les incidences de plusieurs victimisations et délits (entre 2 et 4) étaient supérieures à 10 et que le questionnaire comportait un taux élevé de non-réponses ;
- Lorsque les réponses à plus d'une échelle sur trois étaient répétitives (i.e. le jeune a coché pour toute l'échelle la même catégorie de réponse).

Le nombre final d'individus dans la banque de données est donc de 1'589.

2.1.2 Enquête 2017

En 2017 comme en 2010, l'enquête a été menée auprès des élèves de dernière année de scolarité obligatoire (soit 11^{ème} année HarmoS^e) des écoles publiques ordinaires du canton de Neuchâtel^f. A la rentrée 2016, 2'071 élèves (120 classes) suivaient leur scolarité obligatoire en école publique ordinaire dans le canton, y compris les élèves en classes terminales (24 classes, n = 178).

Parmi les 2'071 élèves, une classe terminale de deux élèves n'a pas participé à l'enquête. De plus, 198 élèves étaient absents ou ont refusé de participer à l'enquête (9.6%)^g et les réponses de 14

^e Les projet HarmoS (Accord inter-cantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire) a été mis en place le 1er août 2009.

^f Dans le canton de Neuchâtel, en 2017 environ 7% des jeunes en 11^{ème} année HarmoS suivaient leur scolarité en dehors des écoles publiques ordinaires : soit en institution, soit en école spécialisée, soit en école privée. (Informations transmises par le SEO)

^g Environ 0.1% des élèves ont refusé de participer à l'enquête.

individus ont été perdus suite à des problèmes informatiques (0.7%). A ce stade, le nombre de répondants était de 1'857. Finalement, les réponses de 40 individus (2.1%) ont été retirées des analyses pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus.

Le nombre final d'individus dans la banque de données est donc de 1'817. L'échantillon final de la présente enquête représente donc près de 88% des jeunes de 11^{ème} année HarmoS fréquentant les écoles publiques ordinaires neuchâteloises.

Comme on pouvait s'y attendre dans le cadre de la scolarisation obligatoire, la répartition entre les garçons et les filles est quasiment moitié-moitié. Environ 39% des jeunes sont en section de maturités (MA), 28% en section moderne (MO), 25% en section préprofessionnelle (PP) et 9% en classe terminale (TE). Les jeunes de la région de Neuchâtel représentent environ 37% du canton de Neuchâtel (Tableau 1).

Tableau 1 Détails de la population et de l'échantillon 2017 (%)

	Population de base (n=2'071)	Echantillon Sans pondération (n=1'817)	Echantillon Avec pondération (n=1'817)
Sexe			
Garçon	50.3	49.1	49.5
Fille	49.7	50.9	50.5
Voie scolaire			
Section de maturités (MA)	38.5	40.8	38.5
Section moderne (MO)	29.0	29.6	28.2
Section préprofessionnelle (PP)	23.9	22.4	24.6
Classes terminales (TE)	8.6	7.2	8.7
Cercle scolaire			
EORéN	37.2	37.2	37.2
CESCOLE	9.5	9.2	9.5
CSRC	7.8	7.6	7.8
JJR	6.4	6.6	6.4
CSVV	8.6	8.4	8.6
CSLL	7.8	7.7	7.8
EOCF	22.7	23.2	22.7

2.1.3 Pondérations

Nous avons corrigé l'échantillon en fonction de la répartition des élèves par voies scolaires et par établissements, dans le but d'obtenir un échantillon représentatif de la population initiale, ceci tant en 2010 qu'en 2017. Dès lors, dans la première partie du rapport, nous présentons les résultats de l'évolution des comportements des jeunes du canton de Neuchâtel entre 2010 et 2017 avec des

données pondérées d'où les classes TE ont été exclues^h (*pondération évolution*). En revanche, dans la seconde partie, nous présentons les données récoltées en 2017 pondérées où les classes TE sont incluses (*pondération 2017*).

2.2 Description du questionnaire

Le questionnaire rempli par les jeunes consiste d'une part à demander aux répondants s'ils ont eux-mêmes déjà commis l'un ou l'autre des actes décrits dans une liste qui leur est présentée et, d'autre part, à connaître les expériences dont ils disent avoir été victimes. Une étude méthodologique a montré que la méthode des questionnaires auto-reportés permet de mesurer avec une précision remarquable la délinquance des personnes interrogées, alors que les données provenant des fichiers de police s'avèrent souvent fort lacunaires et imprécises^{10, 11}.

Le questionnaire utilisé en 2017 est basé principalement sur celui utilisé en 2010 dans le canton de Neuchâtel auprès de 1'700 élèves de 9^{ème} année⁸. A l'époque, l'instrument de recherche avait été constitué par un groupe de travail^{12, 13} qui s'était appuyé principalement sur les questionnaires développés pour les enquêtes suivantes :

- Enquête auprès des élèves du canton de Zurich¹⁴ dont le questionnaire s'est lui-même inspiré de l'étude internationale sur la violence parmi les élèves développée par l'Institut de criminologie du Land de Basse-Saxe (Kriminologisches Forschungsinstitut Niedersachsen, KFN) de Hanovre¹⁵ ;
- Enquêtes auprès des élèves du canton de Vaud menées entre 2003 et 2005^{9, 12} ;
- Enquête internationale de délinquance juvénile (ISRD-1)^{16, 17}.

Toutes les questions que nous souhaitons pouvoir comparer dans le temps sont restées inchangées entre 2010 et 2017. Ceci est essentiel pour la comparaison dans le temps, tout particulièrement pour les questions de victimisation, de délinquance, de harcèlement « traditionnel » ou de cyber-harcèlement et de consommation de substances psychoactives.

Les questions de 2010 relatives à l'usage des nouvelles technologies qui étaient obsolètes ont été, selon les cas, supprimées ou actualisées. Et de nouveaux modules ont été développés afin d'explorer des problématiques non étudiées en 2010 comme la violence dans les jeunes couples, l'exposition à différents types de violence des jeunes issus des minorités sexuelles ainsi que le climat scolaire dans lequel évoluent ces jeunes. De plus, le questionnaire utilisé en 2010 étant trop long⁸, différentes questions jugées moins essentielles aux analyses ont dû être éliminées.

Le Tableau 2 décrit brièvement le contenu du questionnaire et reprend l'ordre des questions dans ce dernier.

^h En 2010, les élèves des classes terminales (environ 6%), ont eu beaucoup de difficultés avec le questionnaire qui était trop long et difficile pour ces derniers, raison pour laquelle, ces questionnaires ont dû être éliminés

Tableau 2 Description du questionnaire 2017

Sujet	Contenu
Informations personnelles	Age, sexe, pays de naissance, pays de naissance des parents, structure familiale, langue parlée à la maison
Formation et profession des parents	Type de formation achevée, activité professionnelle actuelle
Victimisations	Vol, gifles, coups de poing/de pied, violences rares, violences sexuelles : prévalence vie, auteur de l'agression, lieu de l'agression, incidence sur les 12 derniers mois, police prévenue
Famille	Conflit parental actuel, supervision parentale actuelle, événements de vie négatifs, affections parentale et négligence parentale avant 12 ans
Loisirs	Fréquences des sorties non structurées, durée passée à faire différentes activités, personnes avec lesquelles le jeune passe son temps libre
Utilisation des écrans	Règles concernant l'utilisation des écrans, fréquence de consommation de médias violents et pornographiques
Maîtrise de soi	Echelle de maîtrise de soi de Grasmick18
Harcèlement et cyber-harcèlement	Perspective victime, perspective auteur
A propos de l'école	Redoublement, absentéisme scolaire, perspectives de formation, réactions des enseignants lors de conflits, délinquance dans l'école, discrimination dans l'école, motivation scolaire, relation avec l'enseignant, climat de la classe, climat scolaire
Santé	Santé générale, dépressivité, tentative de suicide, connaissance des différents professionnels à qui s'adresser en cas de problème
Délinquance	Délits violents, dommages à la propriété, délits contre le patrimoine, vente de drogues illégales, fugue : prévalence vie, âge lors du premier événement, incidence sur les 12 derniers mois, police prévenue
Consommations de substances psychoactives	Alcool, cannabis, autres drogues illégales: prévalence vie, âge lors de la première expérimentation, incidence sur les 30 derniers jours, police prévenue
Amour et sexualité	Attraction sexuelle, nombre de partenaires sexuels, âge lors de la première relation sexuelle, expérience de viol, expérience de couple, qualité de la relation de couple, durée de la relation de couple, victime ou auteur de comportements violents ou abusifs au sein du jeune couple

2.3 Déroulement de l'enquête

En 2010 comme en 2017, les parents ont été informés par le Service de l'enseignement obligatoire (SEO) qu'une enquête auprès des élèves de dernière année de scolarité obligatoire allait se dérouler dans la classe de leur enfant et qu'ils avaient la possibilité de refuser que leur enfant y participe (consentement passif). Le jeune avait encore la possibilité de refuser de répondre à l'ensemble du questionnaire ou à certaines questions qui pouvaient le déranger lors de la passation de l'enquête. D'autre part, pour assurer le bon déroulement de l'enquête, l'anonymat a été garanti aux parents et aux répondants.

Tout comme en 2010, les passations ont été effectuées par le personnel de l'établissement scolaire, c'est-à-dire par des enseignants, des médiateurs, des infirmiers ou d'autres personnes externes à l'enseignement. Lors des deux enquêtes, la majorité des passations (75.4% en 2017) ont été administrées par des enseignants en charge de la classe (soit le titulaire de la classe, soit un autre enseignant de la classe).

L'enquête s'est déroulée sous la forme d'un questionnaire via Internet (méthode dite CAWI : Computer Assisted Web Interview). Les élèves ont répondu au questionnaire en salle informatique pendant les cours réguliers. Cette méthode avait été préalablement testée en 2004¹⁹. L'enquête a eu lieu entre le 8 mai et le 9 juin 2017. La durée à disposition pour répondre au questionnaire était de 90 minutes pour les élèves en classe TE, alors que cette durée était de 45 minutes (soit une période de cours) pour les élèves des autres sections. Les jeunes des classes TE ont mis en moyenne 50 minutes pour répondre au questionnaire (min-max : 20 min-1h41) alors que ceux des autres sections ont mis 31 minutes (min-max : 9 min-1h19). Les données ont été contrôlées et nettoyées entre juillet et novembre 2017.

L'enquête contenant des questions sensibles, un papillon avec les coordonnées (numéros de téléphone, sites Web, adresses e-mail) d'organisations utiles en cas de difficultés a été distribué aux élèves (cf. Annexe 1).

2.4 Analyses

Les résultats présentés dans ce rapport sont principalement descriptifs, sous forme de tableaux croisés et de moyennes. Pour effectuer des comparaisons, les tests statistiques utilisés sont celui du Chi-carré lors de comparaisons de données catégorielles et du test de Student pour des données continues. Les astérisques présents dans les figures et tableaux indiquent que la différence entre les éléments comparés est significative à un seuil de confiance défini entre 90 et 99.9%. Le Tableau 3 présente la définition des sigles utilisés tout au long du rapport.

Tableau 3 **Seuils de significativité des test du Chi-carré et des tests de Student**

Sigle	Valeur de P	Significativité
***	$p < .001$	Hautement significatif
**	$.001 < p < .010$	Significatif
*	$.010 < p < .050$	Faiblement significatif
+	$.050 < p < .100$	Tout juste non significatif

Hormis la significativité, il est pertinent de s'intéresser à la force du lien entre deux variables. Pour cela, différents indices statistiques exprimant l'intensité de la relation linéaire entre deux variables quantitatives ont été utilisés :

- Le coefficient r de Bravais-Pearson : pour les analyses effectuées avec des variables continues. Le coefficient r de Bravais-Pearson est un indice statistique qui exprime l'intensité et le sens (positif ou négatif) de la relation linéaire entre deux variables quantitatives. Il présente des valeurs se situant dans l'intervalle qui va de - 1 à + 1. Une

valeur égale à - 1 ou à +1 indique l'existence d'une relation linéaire parfaite entre les deux variables. En revanche, ce coefficient est nul ($r = 0$) lorsqu'il n'y a pas de relation linéaire entre les variables. L'intensité de la relation linéaire sera donc d'autant plus forte que la valeur du coefficient est proche de +1 ou de - 1, et d'autant plus faible qu'elle est proche de 0 (Tableau 4).

- Le coefficient Phi est utilisé lorsque les deux variables sont dichotomiques ; il peut également prendre une valeur comprise entre -1 et 1 et s'interprète comme le r de Pearson.
- Le coefficient V de Cramer est utilisé lorsqu'au moins une des deux variables est catégorielle; il peut également prendre une valeur comprise entre 0 et 1. Plus V est proche de zéro, plus il y a indépendance entre les deux variables étudiées. Il vaut 1 en cas de complète dépendance.

Précisons que le fait que deux variables soient « fortement corrélées » ne démontre pas qu'il y ait une relation de causalité entre l'une et l'autre. Bien qu'il soit d'usage de corrélérer des variables continues, certains tableaux de corrélations que nous présentons dans le rapport présentent le r de Pearson également entre des variables catégorielles ou dichotomiques.

Tableau 4 Force du lien des coefficients d'associationⁱ

Légende	Valeur	Force du lien
	coeff. < .10	Aucun effet
	.10 < coeff. < .20	Effet faible
	.20 < coeff. < .30	Effet moyen
	coeff. > .30	Effet fort

Le questionnaire contient un certain nombre d'échelles, mesurées par un ensemble d'items, qui sont présentées pour la plupart dans la section 2.6. Afin d'évaluer l'homogénéité (la consistance interne) de la mesure, i.e. de vérifier que tous les items appréhendent une même entité, l'indice de l'alpha de Cronbach (α) est mesuré. Ce dernier varie entre 0 et 1 et traduit un degré d'homogénéité d'autant plus élevé que sa valeur est proche de 1. Tous les scientifiques ne s'accordent pas sur la valeur minimale à obtenir pour que le test soit considéré comme fiable. Cependant, en sciences sociales, il est d'usage de considérer que l'alpha de Cronbach devrait être idéalement en dessus de 0.7 et clairement pas en dessous de .6. Il est cependant sensible au nombre d'items et il n'est pas rare d'avoir des valeurs faibles lorsqu'une échelle est composée de moins de cinq items.

Le logiciel d'analyse statistique utilisé pour ces analyses est IBM SPSS, version 23.

ⁱ Nous n'avons pas suivi les conventions proposées par Cohen²⁰, qui considère qu'une corrélation en dessous de .30 est faible, de .30 à .50 moyenne et de plus de .50 forte.

2.5 Comportements à risque

Les comportements à risque étudiés dans les études de 2010 et 2017 concernent principalement la victimisation, la délinquance, le harcèlement « traditionnel » ou le cyber-harcèlement, le comportements violents ou abusifs au sein des jeunes couples, ainsi que la consommation de substances psychoactives.

La victimisation

Une liste de questions comprenant neuf actes déviant a été posée. La question initiale portait sur la prévalence au cours de la vie « *Quelqu'un t'a-t-il déjà...* », s'ensuivaient ensuite des questions concernant l'incidence de chaque événement au cours des 12 mois précédant l'enquête et si la police a eu connaissance de cet événement. Les questions posées selon la perspective victime concernent les délits suivants :

- Vol simple : « *Quelqu'un t'a-t-il déjà volé quelque chose qui t'appartenait qui était sans surveillance (exemple: livre, argent, téléphone portable, affaires de sport, vélo, etc.) ?* ».
- Gifle, coups de poing/de pied : « *Quelqu'un t'a-t-il déjà donné une gifle, un coup de poing ou un coup de pied ?* ».
- Délits violents rares :
 - Vol à l'arraché : « *Quelqu'un t'a-t-il déjà volé ton sac ou un autre objet de valeur en te l'arrachant ?* » ;
 - Brigandage : « *Quelqu'un t'a-t-il déjà pris ton argent ou une chose t'appartenant (exemple: ta veste, ta montre, ton téléphone portable, ton iPod, ton sac, etc.), soit avec violence, soit en te menaçant d'une arme (exemple: un couteau) ?* » ;
 - Racket : « *Quelqu'un t'a-t-il déjà menacé de te frapper si tu ne lui apportais pas de l'argent ou un objet (exemple: ta veste, ta montre, ton téléphone portable, ton iPod, ton sac, etc.) dans un certain délai (racket) ?* » ;
 - Lésions corporelles (avec nécessité de se rendre chez un médecin) : « *Quelqu'un t'a-t-il déjà frappé ou blessé si violemment que tu as dû aller chez le médecin ?* ».
- Délits contre l'intégrité sexuelle :
 - Embrasser contre la volonté : « *Quelqu'un t'a-t-il déjà embrassé sur la bouche, alors que tu ne le voulais pas ?* » ;
 - Gestes sexuels déplacés : « *Quelqu'un t'a-t-il déjà fait des gestes sexuellement déplacés à ton égard alors que tu ne le voulais pas (exemple: en touchant ta poitrine, tes parties génitales) ?* » ;
 - Actes sexuels forcés : « *Quelqu'un t'a-t-il déjà forcé à accomplir des actes sexuels alors que tu ne le voulais pas ?* ».

La délinquance

Une liste de 18 actes déviants a été proposée aux répondants. Pour toutes ces questions, la structure est la suivante : tout d'abord il est demandé au jeune s'il a déjà commis l'acte, par exemple « *As-tu déjà volé quelque chose dans un magasin ou un centre commercial ?* ». En cas de réponse affirmative, d'autres questions sont posées : l'âge où le jeune a commis l'acte pour la première fois et le nombre de fois que l'acte a été commis au cours des 12 mois précédant l'enquête.

- Les délits violents : port d'une arme, bagarre en groupe, vol à l'arraché, brigandage, racket, lésions corporelles avec arme ;
- Les délits contre l'intégrité sexuelle : gestes sexuels déplacés, actes sexuels forcés ;
- Les dommages à la propriété : vandalisme, mettre le feu ;
- Les délits contre le patrimoine : cambriolage, vol d'un petit véhicule à deux roues (vélo, vélomoteur, scooter), vol d'une moto ou d'une voiture, vol dans une voiture, vol à l'étalage ;
- Vente de drogues illégales : vente de cannabis, vente d'autres drogues illégales ;
- Fugue.

Le harcèlement « traditionnel » et le cyber-harcèlement

La question relative au *harcèlement « traditionnel »* est composée de six items qui constituent les diverses formes que peut prendre ce comportement, à savoir : « frapper », « menacer », « ridiculiser », « casser des affaires », « harceler sexuellement » et « ignorer, exclure ». Les catégories de réponses possibles étant : (0) jamais, (1) une ou deux fois, (2) parfois (plus de deux fois), (3) une fois par semaine et (4) plusieurs fois par semaine. Les mêmes questions ont été posées pour les victimes et les auteurs (Cronbach α victimes = .73, Cronbach α auteurs = .80).

Un jeune est considéré comme ayant commis du harcèlement « traditionnel » lorsqu'il a commis au moins un des six actes au moins une fois par semaine durant les 12 mois précédant l'enquête. Les mêmes critères ont été utilisés pour opérationnaliser les victimes de harcèlement « traditionnel ».

En ce qui concerne le *cyber-harcèlement*, nous avons repris l'échelle utilisée par l'étude NetTeen²¹ qui comprend six items, tels que « *Quelqu'un t'a envoyé des messages insultants ou menaçants (par exemple, SMS, WhatsApp, Facebook, Twitter)* », et nous avons complété l'échelle avec un item concernant le harcèlement sexuel sur les réseaux sociaux (« *Quelqu'un t'a harcelé sexuellement sur les réseaux sociaux (par ex. sur Facebook, WhatsApp, etc.)* »). Les mêmes questions étaient posées pour connaître le point de vue des auteurs. Les catégories de réponses possibles étant (0) jamais, (1) une ou deux fois, (2) environ une fois par mois, (3) environ une fois par semaine et (4) plusieurs fois par semaine. L'opérationnalisation du cyber-harcèlement est basée sur ces sept items qui ont été étudiés pour la période des 12 mois précédant l'enquête (Cronbach α victimes = .86, Cronbach α auteurs = .89).

Un jeune est considéré comme ayant commis du cyber-harcèlement lorsqu'il a commis au moins un des sept actes au moins une fois par semaine au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les mêmes critères ont été utilisés pour opérationnaliser les victimes de cyber-harcèlement.

La consommation de substances psychoactives

Une série de questions s'intéresse à la consommation de différentes substances psychoactives (alcool, cannabis et autres types de drogues) par le jeune. Pour chaque substance, une première question se réfère à la consommation au cours de la vie (« *As-tu déjà consommé une des substances suivantes ?* »); en cas de réponse affirmative, d'autres questions sont posées : l'âge lors de la première consommation, et, pour l'alcool et le cannabis, la fréquence de consommation au cours des 30 derniers jours.

Les comportements violents ou abusifs au sein des jeunes couples (VJC)

Les items utilisés ont été repris de deux études américaines^{22, 23} qui tiennent compte de la violence « électronique ». La sous-échelle des violences physiques se base sur l'échelle des tactiques de conflit (en anglais : *Conflict Tactics Scale*) de Strauss^{24, 25}. Pour la présente étude, les items ont été traduits en français. De plus, certains items ont été réunis afin de raccourcir l'échelle et un item de « monitoring » a été développé et ajouté par l'équipe de chercheurs (i.e. « *regarder sur le portable de son partenaire pour voir avec qui il/elle est en contact* »). Les catégories de réponses possibles étant (0) jamais, (1) 1-3 fois, (2) 4-9 fois et (3) >9 fois.

Les questions posées lors de cette étude au sujet de la VJC peuvent être regroupées en quatre catégories :

- La violence physique est composée de six items (par exemple « menacer, pousser/bousculer/empoigner », « tordre le bras ou les doigts »). Cronbach α victimes = .80, Cronbach α auteurs = .78.
- La violence sexuelle est composée de quatre items (par exemple « pousser à avoir des rapports sexuels alors que le partenaire ne le voulait pas », « pousser à envoyer des images de soi nu(e) »). Cronbach α victimes = .67, Cronbach α auteurs = .80.
- Le « monitoring » représente le fait de vouloir exercer un contrôle, une surveillance sur son partenaire (par exemple « limiter les contacts avec les pairs », « empêcher de rencontrer d'autres personnes »). La sous-échelle est composée de quatre items. Cronbach α victimes = .86, Cronbach α auteurs = .85.
- La cyber-violence comprend deux items (« envoyer des messages menaçants », « faire courir des rumeurs au sujet de son partenaire »). Cronbach α victimes = .48, Cronbach α auteurs = .86.

2.6 Corrélats et facteurs de risques

Afin d'identifier les caractéristiques des jeunes de 15 ans ayant soit eu un comportement violent, soit commis des actes de harcèlement « traditionnel » ou de cyber-harcèlement ou de violences sur leur partenaire, différents corrélats et facteurs de risques repérés dans la littérature ont été sélectionnés.

Tout d'abord, précisons ce que nous entendons par « corrélat » et « facteur de risques ». Il y a de nombreuses définitions du terme facteur de risque. Prenons celle de Farrington (2007, p. 605)²⁶, qui s'applique aux comportements criminels : « *Les facteurs de risque sont des facteurs préalables qui augmentent le risque de comportement délinquant, sa fréquence, sa persistance ou sa durée* ».

Cependant, cette définition ne précise pas l'antériorité du facteur de risque par rapport au résultat et elle ne fait pas référence à la causalité. C'est pourtant un aspect auquel Kraemer et ses collègues²⁷ accordent une place centrale dans leur définition. Ces derniers font une distinction importante entre un facteur de risque et un corrélat. Un corrélat est une variable qui présente un lien significatif avec le résultat, mais pour laquelle l'antériorité n'a pas été établie. Les études transversales, comme celles sur lesquelles se basent le présent rapport, produisent donc des résultats de nature corrélationnelle ; il n'est donc pas possible de savoir si le facteur de risque est survenu avant le résultat, après le résultat (comme conséquence du résultat), ou en même temps que le résultat, peut-être de façon fortuite. Des données longitudinales prospectives sont nécessaires pour établir sans équivoque l'antériorité. Toutefois, certaines études transversales pourraient établir l'antériorité par la formulation des éléments du questionnaire pour rendre compte d'événements qui se sont produits avant le déclenchement du résultat étudié (par exemple la violence parentale vécue dans l'enfance alors que les jeunes interrogés ont aujourd'hui 15 ans)^j.

Les facteurs utilisés dans le présent rapport sont présentés ci-dessous selon les quatre dimensions suivantes : individuelle, familiale, scolaire et sociale.

Facteurs individuels

- Le sexe.
- Le niveau de maîtrise de soi est établi d'après l'échelle de maîtrise de soi de Grasmick¹⁸. Cette dernière est composée de douze items (par exemple : « J'agis sur le coup, sans trop réfléchir », « Parfois je prends un risque juste pour m'amuser », « Si ce que je fais dérange les autres, c'est leur problème, par le mien »). Les catégories de réponses possibles sont : (0) tout à fait d'accord, (1) à peu près d'accord, (2) pas vraiment d'accord, (3) pas du tout d'accord (Cronbach $\alpha = .79$). Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux dix items. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) pas d'accord *versus* (1) d'accord.

^j Pour en savoir plus sur les corrélats et facteurs de risque, nous suggérons au lecteur de lire le rapport publié par le Centre national de prévention du crime (CNPC).

- La santé. Trois mesures ont été utilisées afin d'évaluer la santé des jeunes.
 - Tout d'abord, la *santé générale*^k est représentative de l'état de santé global d'une personne notamment parce qu'elle englobe aussi bien les aspects physiques, psychiques que sociaux²⁸. La question est formulée comme suit : « *Comment décrirais-tu ton état de santé ?* », (0) excellent, (1) bon, (2) moyen et (3) mauvais. Cette question est utilisée dans l'Enquête suisse sur la santé (ESS)²⁹. Dans le cadre des analyses de corrélation, ce facteur est utilisé comme une variable continue allant de 0 à 3. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) bon *versus* (1) mauvais.
 - La *dépressivité* au moment de la passation du questionnaire a été mesurée à l'aide d'une échelle composée de sept items dont seuls quatre étaient présents en 2010 et en 2017^l (par exemple : « Je me sens souvent déprimé, sans savoir pourquoi », « Je trouve ma vie assez triste »). Cette échelle a été reprise de l'étude SMASH-02 (Swiss multicenter adolescent survey on health 2002)³⁰. Les catégories de réponses étant (0) pas du tout d'accord, (1) plutôt pas d'accord, (2) plutôt d'accord, (3) tout à fait d'accord (Cronbach $\alpha = .91$). Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux sept questions. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) pas d'accord *versus* (1) d'accord.
 - La *tentative de suicide* a été évaluée à l'aide d'une seule question : « *Au cours de ta vie as-tu déjà fait une tentative de suicide ?* ». Les catégories de réponses étant (0) non, (1) oui.
- Les événements de vie négatifs. Six questions relatives à des événements difficiles que les jeunes auraient vécus ont été posées aux répondants (par exemple : « décès d'un frère ou d'une sœur », « tu as été longuement malade »). Les catégories de réponses étant (0) non, (1) oui, un score a été créé en additionnant l'ensemble des items. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) avoir vécu 0 à 1 événement négatif *versus* (1) avoir vécu au moins deux événements négatifs.
- La délinquance précoce (avant 13 ans). Un jeune est considéré auteur de délinquance précoce s'il a commis au moins un des 18 actes déviants décrits à la section 2.5 avant 13 ans. Les catégories créées sont : (0) aucune forme délinquance précoce, (1) une forme de délinquance précoce, (2) plusieurs formes de délinquance précoce. La variable a également été dichotomisée en (0) aucune forme délinquance précoce *versus* (1) au moins une forme de délinquance précoce.

Facteurs familiaux

- La structure familiale (famille monoparentale ou recomposée *versus* famille « intacte »).
- Le statut socio-économique. L'indice utilisé est celui du *International Socioeconomic Index*

^k Cette question a été posée uniquement en 2017.

^l Pour comparer l'évolution de cette échelle entre 2010 et 2017, seuls les quatre items présents en 2010 et en 2017 ont été utilisés pour créer cette échelle.

of *Occupational Status* (ISEI^m), construit par Ganzeboom et al.^{31, 32} qui rend compte du statut socio-économique le plus élevé des parents, mesuré à partir de leur statut professionnel. Il est dérivé des réponses des élèves aux questions portant sur l'activité professionnelle de leurs parents. L'indice ISEI prend les valeurs entières comprises entre 16 (statut le plus faible, attribué par exemple aux domestiques) et 90 (statut le plus élevé attribué aux juges).

- L'aide sociale (« *Est-ce que toi-même, tes parents (ou les personnes avec qui tu vis) recevez l'aide sociale ?* »).
- Le statut migratoire. Un jeune est considéré comme étranger de 1^{ère} génération s'il est né à l'étranger et qu'au moins un de ses parents est né à l'étranger. Un jeune est considéré comme un étranger de 2^{ème} génération s'il est né en Suisse et qu'au moins un de ses parents est né à l'étranger. Un jeune est « non migrant » si ses deux parents sont nés en Suisse.
- Le manque d'affection parentale pendant l'enfance est composé de douze items (par exemple : « ma mère/mon père m'a félicité quand je faisais quelque chose de particulièrement bien » ou « ma mère/mon père m'a consolé quand j'étais triste ») répondant à la question « *Quand tu étais petit, avant 12 ans, combien de fois tes parents t'ont traité de la manière suivante ?* ». Les catégories de réponse sont : (0) souvent, (1) parfois, (2) rarement, (3) jamais (Cronbach $\alpha = .89$). Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses à ses douze items. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) parfois/souvent *versus* (1) jamais/rarement.
- La négligence parentale vécue pendant l'enfance est composée de quatre items (« ma mère/mon père m'a négligé (par ex. il/elle m'a laissé de côté » et « ma mère/mon père m'a rejeté ») répondant à la question « *Quand tu étais petit, avant 12 ans, combien de fois tes parents t'ont traité de la manière suivante ?* »^o. Les catégories de réponses sont : (0) jamais, (1) rarement, (2) parfois, (3) souvent (Cronbach $\alpha = .73$). Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses à ses quatre items. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) jamais/rarement *versus* (1) parfois/souvent.

Facteurs scolaires

- La voie scolaire. Les jeunes ayant été interrogés en 2010 et 2017 faisaient partie du système scolaire qui comprend quatre voies scolaires : (1) la section de maturité (MA), (2) la section moderne (MO), (3) la section préprofessionnelle (PP) et (4) les classes terminales (TE).
- L'absentéisme scolaire. La question était formulée comme suit : « *Au cours des 12 derniers mois, as-tu déjà été absent une journée entière sans excuse valable (courber) ?* » Le jeune pouvait répondre par (1) jamais, (2) un ou deux fois, ou (3) 3 fois ou plus. Cette variable a ensuite été dichotomisée en (0) jamais *versus* (1) au moins une fois.

^m Cet indice attribue un score à chaque profession en fonction de deux critères : le niveau d'éducation moyen qu'elle nécessite et le revenu moyen qu'elle génère. L'hypothèse afférente à cet index est que les individus sont hiérarchisés selon leur capacité à transformer de l'éducation en revenu, cette capacité étant reflétée par la profession exercée.

ⁿ Le jeune devait répondre séparément pour sa mère et pour son père.

^o Le jeune devait répondre séparément pour sa mère et pour son père.

- La motivation scolaire est mesurée à partir de deux items : « Le plus souvent, à l'école, j'attends que le temps passe » et « Dans mon école, nous apprenons beaucoup de choses importantes pour notre futur ». Les catégories de réponses possibles sont : (0) vrai, (1) plutôt vrai, (2) plutôt faux, (3) faux (Cronbach $\alpha = .34$). Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux deux items. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) motivation scolaire forte *versus* (1) motivation scolaire faible.
- La relation avec l'enseignant est composée de deux items : « Dans mon école, il y a un enseignant qui m'accepte comme je suis et qui m'aide lorsque j'en ai vraiment besoin » et « Dans mon école, il y a un enseignant en qui j'ai vraiment confiance ». Les catégories de réponses sont : (0) vrai, (1) plutôt vrai, (2) plutôt faux, (3) faux (Cronbach $\alpha = .72$). Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux deux items. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) bonne relation avec l'enseignant *versus* (1) mauvaise relation avec l'enseignant.
- Le climat de classe est mesuré avec trois items : « Dans ma classe, il y a différents groupes qui ne veulent rien avoir à faire ensemble », « En classe, nous nous entendons tous bien », « Dans ma classe, je me sens souvent à l'écart ». Les catégories de réponses possibles sont : (0) vrai, (1) plutôt vrai, (2) plutôt faux, (3) faux (Cronbach $\alpha = .55$). Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux trois items. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) climat de classe positif *versus* (1) climat de classe négatif.
- La réaction de l'enseignant lors des conflits répond à la question « *Quand un élève de ton école se fait embêter ou agresser par d'autres élèves, quelle est, en général, la réaction des enseignants de ton école ?* ». Les réponses possibles sont : (0) ils interviennent et calment la situation ou discutent avec les élèves des raisons du conflit », (1) ils dénoncent l'incident à la direction et/ou punissent les élèves impliqués, (2) ils ne voient rien ou ignorent la bagarre.
- La délinquance dans l'école est mesurée par les trois items : « Il y a des vols dans mon école », « Il y a des bagarres dans mon école » et « Il y a du vandalisme et des choses sont abîmées dans mon école » avec les catégories de réponses suivantes : (0) pas du tout, (1) peu, (2) beaucoup et (3) beaucoup trop. Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses à ces trois items. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) beaucoup (trop) *versus* (1) peu/pas du tout.

Facteurs sociaux

- La consommation de substances psychoactives au cours des 30 derniers jours. Une série de questions s'intéresse à la consommation de différentes substances psychoactives (alcool, cannabis et autres types de drogues) par le jeune. Pour l'alcool et le cannabis, une question explore la consommation de la substance en question au cours des 30 derniers jours.
- La consommation problématique de médias violents et pornographiques³³ est mesurée à partir de sept items (par exemple : « *Au cours des 12 derniers mois, combien de fois as-tu ...* » : « regardé un film d'horreur réservé aux plus de 18 ans », « regardé un film pornographique réservé aux plus de 18 ans », « cherché et regardé des scènes violentes sur

Internet »). Les catégories de réponses possibles vont de (0) jamais à (6) tous les jours (Cronbach $\alpha = .86$). Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux sept items. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) jamais à 3 à 12 fois *versus* (1) plusieurs fois par mois à tous les jours.

- Les sorties fréquentes. Cette variable répond à la question « *Combien de fois par semaine est-ce que tu sors le soir pour aller chez quelqu'un, à une fête, en boîte ou pour traîner dans la rue ?* » avec les catégories de réponses suivantes : (0) jamais, je ne sors pas le soir, (1) une fois, (2) deux fois, (3) trois fois, (4) quatre fois, (5) cinq fois, (6) six fois, (7) tous les jours. La question a été dichotomisée comme suit : (0) jamais à 2 fois par semaine *vs* (1) 3 à 7 fois par semaine.
- Fréquentations durant le temps libre. La question a été formulée comme suit : « *Avec qui passes-tu la plupart de temps libre ?* ». Les catégories de réponses sont : (0) avec ma famille, (1) tout seul, (2) avec un, deux ou trois copains, (3) avec un plus grand groupe de copains (4 ou plus).

3

Evolution des comportements à risque des jeunes entre 2010 et 2017

3 Evolution des comportements à risque des jeunes entre 2010 et 2017

Dans ce chapitre, nous présentons l'évolution, entre 2010 et 2017, des comportements déviants tant du point de vue de la victime que de l'auteur. L'évolution concernant la consommation de substances psychoactives est également présentée dans ce chapitre. Les réponses analysées sont celles des répondants fréquentant les établissements du canton de Neuchâtel et la plupart habitent dans le canton de Neuchâtel (env. 99%). Sachant que les jeunes commettent souvent les délits aux alentours de leur école ou éventuellement dans leur quartier d'habitation, nous parlons donc dans ce rapport, par souci de simplification, de l'évolution des comportements dans le canton de Neuchâtel, bien que nous ne connaissions pas le lieu des délits rapportés.

Les analyses présentées dans ce chapitre portent uniquement sur les élèves en MA, MO et PP (2010 : 1'589 élèves ; 2017 : 1'687 élèves). En effet, comme mentionné précédemment, bien que les élèves des classes TE aient participé en 2010, il s'est avéré que le questionnaire était trop long et difficile pour ces derniers. Les réponses des élèves de ces classes ont donc été écartées des analyses.

3.1 Description des échantillons 2010 et 2017

Pour rappel, l'échantillon de 2010 est composé de 1'589 élèves et l'échantillon 2017 de 1'687 élèves en dernière année de scolarité obligatoire (9^{ème} année de l'ancien système en 2010 et 11^{ème} année HarmoS en 2017) sur l'ensemble du canton de Neuchâtel.

Le Tableau 5 compare les caractéristiques sociodémographiques des échantillons en 2010 et 2017. La répartition entre les garçons et les filles dans ces deux groupes est quasiment égalitaire. L'âge des jeunes interrogés en 2010 a tendance à être légèrement plus élevé que celui des jeunes de 2017 (15.0 vs 14.9). En ce qui concerne le statut migratoire^p, il y a plus de jeunes étrangers de 2^{ème} génération dans le canton de Neuchâtel en 2017 qu'en 2010 (36.0% en 2010 et 41.0% en 2017). La proportion de jeunes étrangers de 1^{ère} génération est restée stable. Il y a donc moins de jeunes considérés comme « non migrants » en 2017 qu'en 2010 (46.8% vs 53.4%, respectivement). Finalement, en terme de structure familiale, nous pouvons observer qu'il y a proportionnellement plus de jeunes qui vivent avec un système de garde partagée en 2017 qu'en 2010 (9.1% vs 5.9%). Il y a également une tendance indiquant qu'il y aurait moins de jeunes vivant dans une famille « traditionnelle » en 2017 qu'en 2010 (67.8% et 70.7%) et moins de jeunes avec un autre système comme la garde par des parents éloignés ou par une famille d'accueil (1.0% en 2010 et 0.5% en 2017).

^p Un jeune est considéré comme étranger de 1^{ère} génération s'il est né à l'étranger et qu'au moins un de ses parents est né à l'étranger. Un jeune est un étranger de 2^{ème} génération s'il est né en Suisse et qu'au moins un de ses parents est né à l'étranger. Un jeune est « non migrant » si ses deux parents sont nés en Suisse.

Tableau 5 Description sociodémographique (% et moyenne)

	Echantillon 2010 (n=1'589)	Echantillon 2017 (n=1'687)
Sexe		
Garçon	47.3%	48.6%
Fille	52.7%	51.4%
Age		
Moyenne +	15.0	14.9
Min-max	13-18	13-17
Statut migratoire		
Non migrant ***	53.4%	46.8%
Etranger de 2ème génération **	36.0%	41.0%
Etranger de 1ère génération	10.6%	12.1%
Structure de la famille		
Famille traditionnelle +	70.7%	67.8%
Famille monoparentale	15.3%	16.8%
Famille recomposée	7.2%	5.8%
Garde partagée ***	5.9%	9.1%
Autre (parents éloignés, famille d'accueil) +	1.0%	0.5%

Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

3.2 Actes déviants

3.2.1 Perspective des victimes

Différentes questions ont été posées aux jeunes afin de déterminer le taux de jeunes ayant été victimes de différents délits au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les questions posées concernent neuf types de victimisation qui ont été regroupés comme suit :

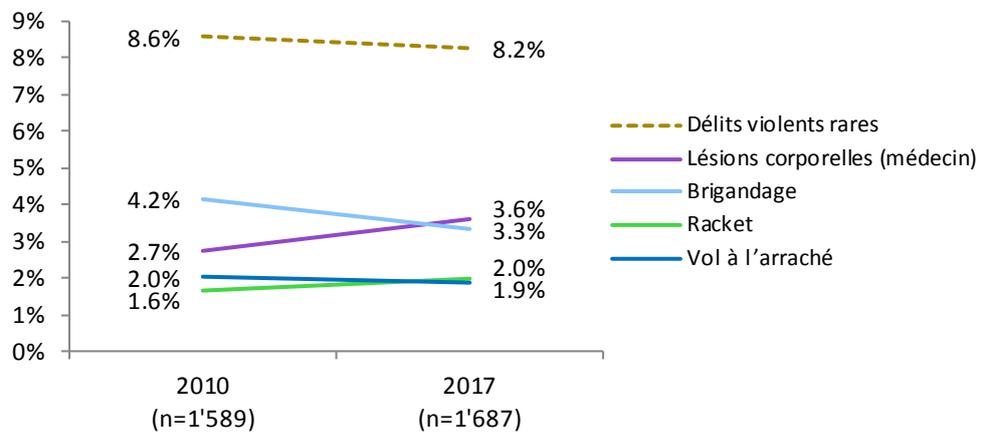
- Les délits violents rares : vol à l'arraché, brigandage (se faire prendre quelque chose par la violence ou sous menace d'une arme), racket (être menacé d'être frappé si on ne paie pas ou si on ne donne pas un objet dans un certain délai), lésions corporelles (au point de devoir aller voir un médecin) ;
- Les délits contre l'intégrité sexuelle^q : avoir été victime de gestes sexuellement déplacés, avoir été forcé un à accomplir un acte sexuel ;
- Avoir été embrassé contre sa volonté ;
- Les vols et les gifles/coups de poings ou coups de pied.

^q Nous avons également demandé aux jeunes s'ils avaient été embrassés contre leur volonté, mais dans un souci de correspondance avec les analyses sur les auteurs, ces données ne sont pas comptabilisées dans la variable globale « victime de délits contre l'intégrité sexuelle ». Ces données sont toutefois présentées à part.

La Figure 1 présente le taux de jeunes victimes de délits violents rares au cours des 12 mois précédant l'enquête. La proportion de jeunes ayant été victimes d'au moins un délit violent rare ou de chacun des différents délits violents rares étudiés (brigandage, lésions corporelles menant à une consultation médicale, vol à l'arraché, racket) n'a pas évolué de manière significative entre 2010 et 2017.

Notons également que les taux de garçons et de filles victimes de ces types de violences ne sont pas significativement différents à l'exception des victimes de lésions corporelles menant à une consultation médicale (Annexe 4). En effet, en 2010, les garçons étaient significativement plus nombreux à subir ces lésions corporelles (3.8% des garçons, 1.8% des filles), mais la différence n'est plus significative en 2017 (4.3% des garçons, 2.9% des filles).

Figure 1 Victimes de délits violents rares au cours des 12 derniers mois (%)



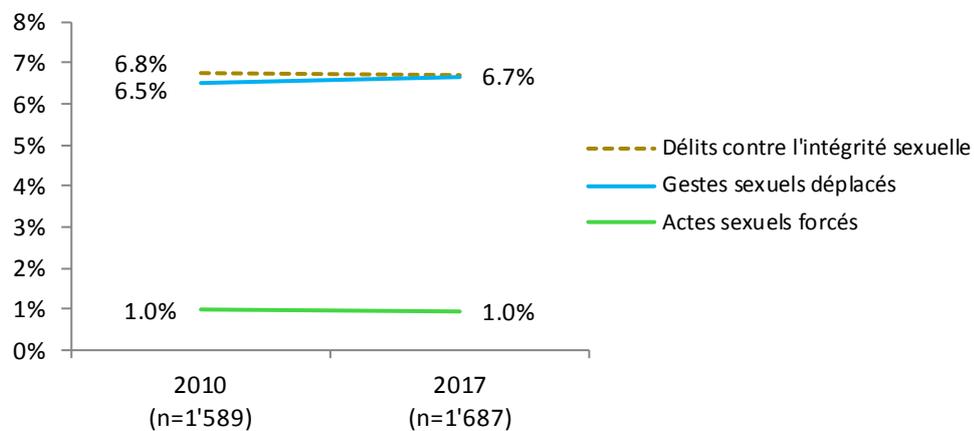
Notes : Les astérisques indiquent si les différences entre 2010 et 2017 sont significatives. Seuil de significativité : + p < 0.1 ; * p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001

Le taux de jeunes victimes d'au moins un type de délits contre l'intégrité sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête est resté stable (6.8% en 2010 et 6.7% en 2017, Figure 2).

Tant en 2010 qu'en 2017, les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à avoir été victimes de ces différents types de violence dans les 12 mois précédant l'enquête (Annexe 5).

Notons que la part de jeunes qui ont été embrassés contre leur volonté au cours des 12 mois précédant l'enquête a diminué de manière significative passant de 9.9% en 2010 à 5.9% en 2017 (données non représentées).

Figure 2 Victimes de délits contre l'intégrité sexuelle au cours des 12 derniers mois (%)



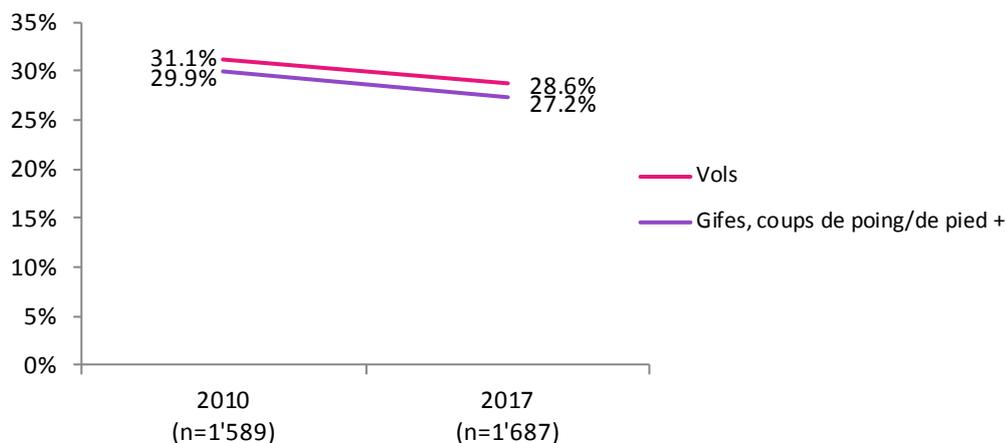
Notes : Les astérisques indiquent si les différences entre 2010 et 2017 sont significatives. Seuil de significativité : + $p < 0.1$; * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$

Le taux de jeunes victimes de gifles, coups de poing ou de pied et de vols au cours des 12 mois précédant l'enquête est présenté à la Figure 3. Relevons tout d'abord qu'il s'agit des comportements agressifs dont les jeunes sont le plus souvent victimes et qu'ils concernent un jeune sur trois.

Malgré une tendance à la baisse entre 2010 et 2017 pour les gifles, coups de poing ou coups de pieds (de 29.9% à 27.2%), la différence n'est toutefois pas significative. Le taux pour les vols est également resté stable entre 2010 et 2017.

Des analyses complémentaires montrent que les garçons étaient significativement plus nombreux que les filles à subir ces deux types de violence en 2010 (Annexe 6). Cependant, cette différence de sexe ne persiste pas en 2017.

Figure 3 Victimes de vols ou de gifles, coups de poing/de pied au cours des 12 derniers mois (%)



Notes : Les astérisques indiquent si les différences entre 2010 et 2017 sont significatives. Seuil de significativité : + $p < 0.1$; * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$

3.2.2 Perspective des auteurs

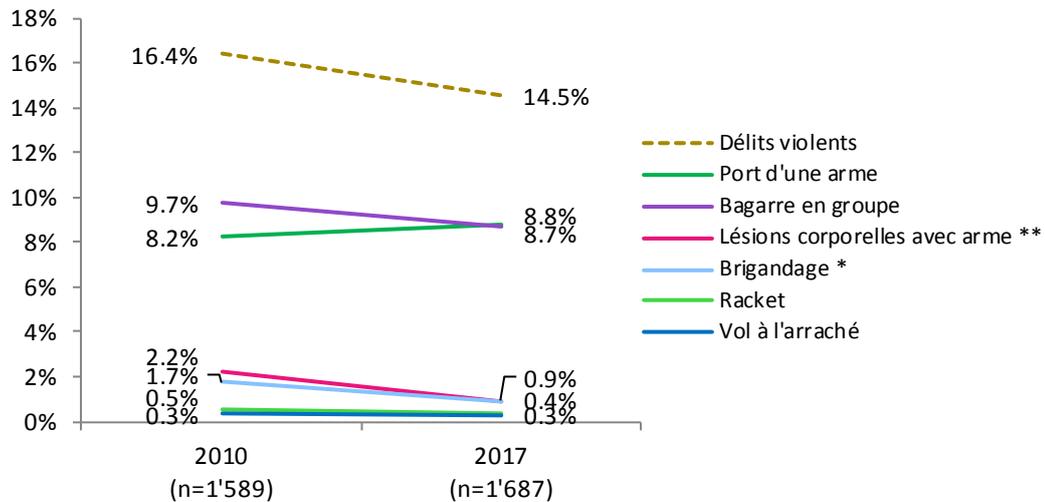
Une série de questions a également été posée afin de déterminer les taux de jeunes ayant commis différents délits au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les questions posées concernent 18 comportements déviants qui ont été regroupés comme suit :

- Les délits violents : port d'arme, bagarre en groupe, vol à l'arraché, racket (menacer quelqu'un de le frapper s'il ne paie pas ou ne donne pas un objet dans un certain délai), brigandage (prendre quelque chose à quelqu'un par la violence ou sous menace d'une arme), lésions corporelles avec arme (blesser quelqu'un avec une arme au point de devoir aller chez les médecin) ;
- Les délits contre l'intégrité sexuelle : avoir des gestes sexuellement déplacés, forcer quelqu'un à accomplir un acte sexuel ;
- Les dommages à la propriété : vandalisme et mettre le feu ;
- Les délits contre le patrimoine : cambriolage, vol d'un vélo, vélomoteur ou d'un scooter, vol d'une moto ou d'une voiture, vol dans un véhicule, vol à l'étalage ;
- La vente de drogues illégales : cannabis et autres drogues illégales ;
- La fugue.

La Figure 4 présente la proportion de jeunes ayant indiqué avoir commis au cours des 12 mois précédant l'enquête différents délits violents. L'évolution de ces différents actes est stable. Seuls les taux de jeunes ayant commis des lésions corporelles avec arme (2.2% en 2010 et 0.9% en 2017) et des brigandages (1.7% en 2010 et 0.9% en 2017%) ont diminué de manière significative entre 2010 et 2017.

Les analyses selon les sexes indiquent qu'en 2010, tout comme en 2017, les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles à déclarer avoir été impliqués dans une bagarre en groupe (14.0% des garçons et 3.8% des filles en 2017) ou à avoir porté une arme sur eux (14.2% des garçons et 3.8% des filles en 2017). En 2010, les garçons étaient également proportionnellement plus nombreux à avoir commis des lésions corporelles (3.6% vs 1.0%), du racket (1.1% vs 0.0%) ou un vol à l'arraché (0.7% vs 0.0%). Ces différences significatives entre les sexes ont disparu en 2017, même s'il existe toujours une tendance indiquant que les garçons seraient plus nombreux à commettre des lésions corporelles en 2017 (1.3% vs 0.5%). Les brigandages commis en 2017 ont également tendance à être plus rapportés par des garçons (1.4%) que par des filles (0.5%) (résultats présentés dans l'Annexe 7).

Figure 4 Auteurs de délits violents au cours des 12 derniers mois (%)

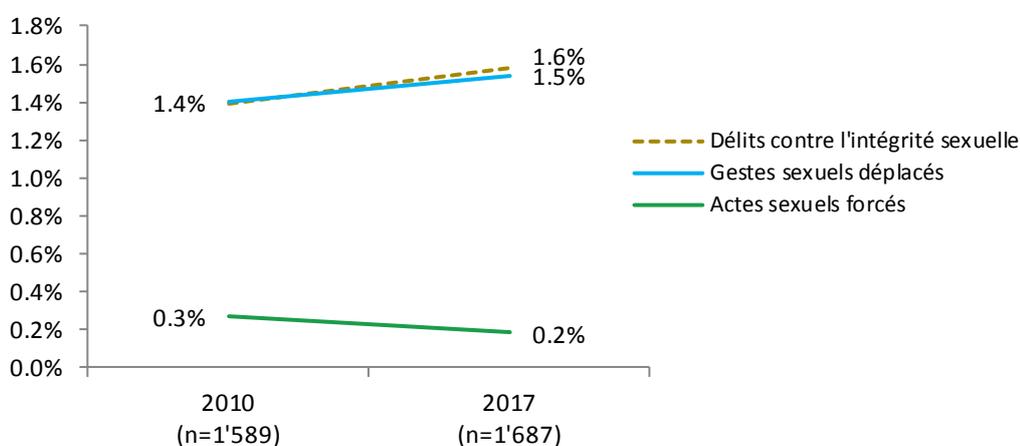


Notes : Les astérisques indiquent si les différences entre 2010 et 2017 sont significatives. Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

La proportion de jeunes ayant commis au moins un délit contre l'intégrité sexuelle au cours des 12 derniers mois est restée stable entre 2010 (1.4%) et 2017 (1.6%), tout comme pour la part de jeunes ayant eu des gestes sexuels déplacés (1.4% en 2010 et 1.5% en 2017) ou ayant forcé quelqu'un à faire des actes sexuels (0.3% en 2010 et 0.2% en 2017, Figure 5).

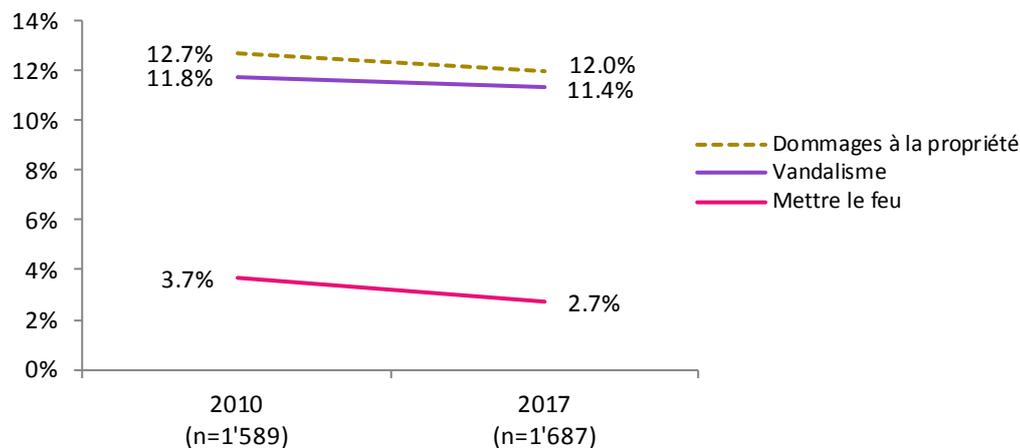
Des analyses complémentaires indiquent que les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles à commettre ce type d'actes, à l'exception des actes sexuels forcés où aucune différence significative entre les garçons (0.3%) et les filles (0.1%) ne peut être observée en 2017 (Annexe 8).

Figure 5 Auteurs de délits contre l'intégrité sexuelle au cours des 12 derniers mois (%)



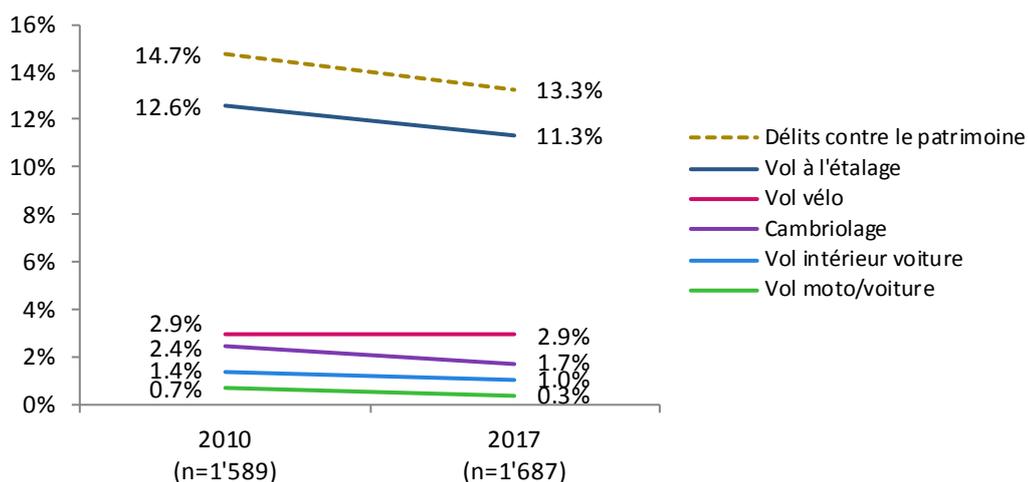
Notes : Les astérisques indiquent si les différences entre 2010 et 2017 sont significatives. Seuil de significativité : + $p < 0.1$; * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$

Le taux de jeunes déclarant avoir été auteurs de dommages à la propriété au cours des 12 derniers mois n'a pas non plus évolué de manière significative entre 2010 et 2017 (Figure 6). Les jeunes sont environ 12% à avoir commis ce type de délit au moins une fois, environ 11% à avoir été auteurs de vandalisme et environ 3% à avoir mis intentionnellement le feu à quelque chose qui ne leur appartenait pas. Les analyses par sexe effectuées indiquent que les garçons sont proportionnellement plus nombreux à commettre ce type de délits que les filles, en 2010 comme en 2017 (Annexe 9).

Figure 6 Auteurs de dommages à la propriété au cours des 12 derniers mois (%)

Notes : Les astérisques indiquent si les différences entre 2010 et 2017 sont significatives. Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

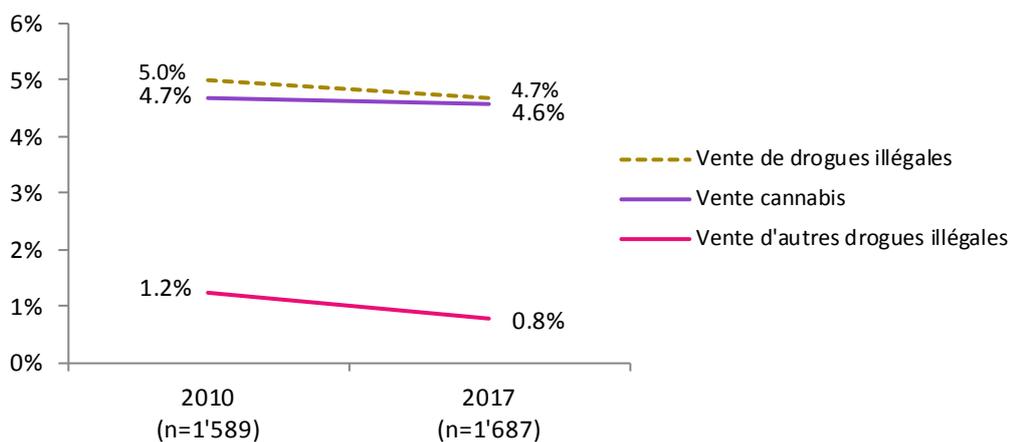
Comme le montre la Figure 7, le taux de jeunes ayant commis au moins un délit contre le patrimoine est resté stable entre 2010 (14.7%) et 2017 (13.3%). Ce constat est valable pour tous les types de délits contre le patrimoine étudiés. Tant en 2010 qu'en 2017, les garçons sont proportionnellement plus nombreux à commettre chacun de ces délits que les filles (Annexe 10).

Figure 7 Auteurs de délits contre le patrimoine au cours des 12 derniers mois (%)

Notes : Les astérisques indiquent si les différences entre 2010 et 2017 sont significatives. Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

Les taux de jeune ayant vendu du cannabis ou d'autres drogues illégales en 2010 et en 2017 sont également restés stables (Figure 8). Les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles à vendre des drogues illégales de tous genres (Annexe 11).

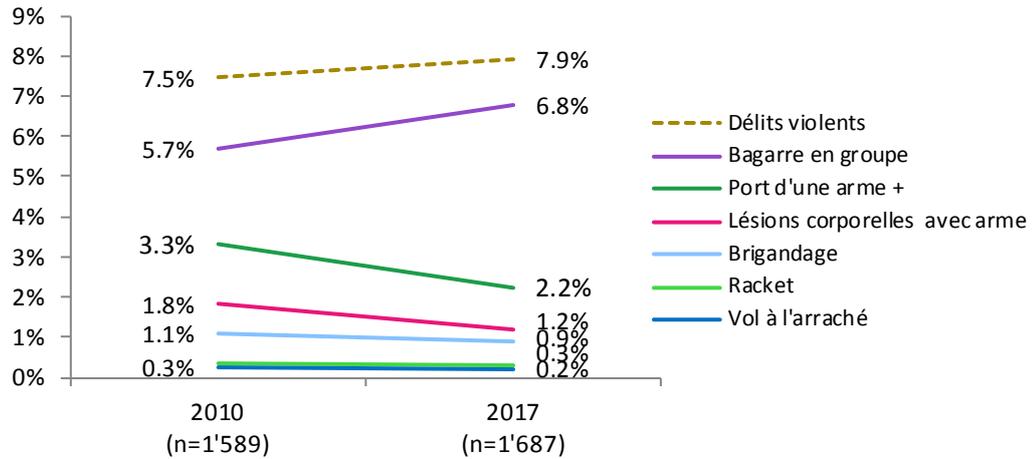
Figure 8 Vente de drogues illégales au cours des 12 derniers mois (%)



Notes : Les astérisques indiquent si les différences entre 2010 et 2017 sont significatives. Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

Le dernier type de comportements déviants étudiés concerne la fugue. Un peu moins de 6% des jeunes ont fugué de leur domicile au cours des 12 mois précédant l'enquête, tant en 2010 qu'en 2017 (données non représentées). Il n'existe pas non plus de différence significative entre la proportion de garçons et la proportion de filles ayant fugué en 2010 ou en 2017 (Annexe 12).

La littérature montre que la plupart des jeunes débutant tôt une carrière délinquante persistent dans cette direction^{34, 35} et distingue deux types de délinquance; d'une part, celle limitée à l'adolescence qui se caractérise généralement par un début de passage à l'acte à l'adolescence, c'est-à-dire rarement avant 11-12 ans et, d'autre part, la délinquance persistante qui débute précocement³⁶. Nous avons demandé aux répondants qui ont commis des actes déviants d'indiquer, à chaque fois, l'âge qu'ils avaient la première fois qu'ils ont commis l'acte en question. La Figure 9 présente le taux de jeunes ayant commis des délits violents pour la première fois avant l'âge de 13 ans en 2010 et en 2017. En sept ans, la proportion de jeunes de moins de 13 ans ayant commis au moins un délit violent n'a pas progressé. En effet, aucun des comportements violents étudiés n'a évolué de manière significative vers la hausse ou la baisse entre 2010 et 2017. Cependant, nous pouvons observer une tendance à la baisse de la proportion de jeunes de moins de 13 ans ayant porté une arme sur eux (3.3% en 2010 et 2.2% en 2017).

Figure 9 Commission de délits violents avant 13 ans (%)

Notes : Les astérisques indiquent si les différences entre 2010 et 2017 sont significatives. Seuil de significativité : + $p < 0.1$; * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$

3.2.3 Délits violents selon les corrélats et facteurs de risque

Afin d'identifier les caractéristiques des jeunes de 15 ans ayant soit eu un comportement violent, soit commis des actes de violences sur leur partenaire, différents corrélats et facteurs de risques repérés dans la littérature ont été sélectionnés et classés dans les dimensions suivantes : individuelle, familiale, scolaire et sociale.

Cette section a pour but d'examiner la manière dont ces corrélats ou facteurs de risque sont associés à la commission de délits violents (i.e. avoir commis au cours des douze mois au moins un des six comportements suivants : port d'une arme, bagarre en groupe, vol à l'arraché, brigandage, racket, lésions corporelles avec arme), en comparant la situation en 2010 à la situation en 2017. Nous examinons conjointement la présence ou non d'un lien de dépendance statistiquement significatif entre chaque corrélat ou facteur de risque et la commission de délits violents (au moyen d'un test d'indépendance du Chi-carré, pour les variables catégorielles, et de Student pour les variables continues) et la force du lien (au moyen du coefficient de corrélation Phi / V de Cramer)[†]. Le Tableau 6 présente à nouveau la grille de lecture permettant d'interpréter la force du lien entre deux variables.

[†] Pour plus d'explications sur ces différents tests et coefficients, voir la section 2.4.

Tableau 6 Force du lien des coefficients d'association^s

Légende	Valeur	Force du lien
	coeff. < .10	Aucun effet
	.10 < coeff. < .20	Effet faible
	.20 < coeff. < .30	Effet moyen
	coeff. > .30	Effet fort

Facteurs individuels

Parmi les facteurs individuels étudiés dans nos enquêtes, en 2017 comme en 2010, le sexe, la maîtrise de soi et la délinquance précoce sont significativement mais moyennement associés la commission de délits violents au cours des 12 derniers mois (Tableau 7).

Comme retrouvé dans la littérature, ainsi que dans les enquêtes menées dans le canton de Vaud⁹ et dans le canton de Zurich³⁷, les jeunes garçons sont ainsi trois fois plus nombreux que les filles à commettre des actes violents (22.4% vs 7.2% en 2017). Le taux de délits violents est également plus fréquents chez ceux présentant une faible maîtrise de soi (qui comprend des aspects d'impulsivité, de goût du risque et d'égoïsme) (32.0% vs 12.0%). Enfin, le fait d'avoir commis au moins un acte violent au cours des 12 derniers mois est moyennement corrélé avec le fait d'avoir commis au moins un délit avant l'âge de 13 ans (29.0% vs 8.7%).

Si, en 2017, les jeunes évaluant leur santé comme mauvaise présentent une proportion d'auteurs de délits violents plus élevée que leurs pairs (22.9% vs 13.6%), le lien entre la santé générale et la commission de délits violente est toutefois très faible. La question n'avait pas été posée en 2010. Un quart des jeunes déclarant avoir fait une tentative de suicide au cours de leur vie ont commis des délits violents durant les 12 derniers mois ; ils ne sont que 13.2% chez ceux ne rapportant pas de tentative de suicide. Cette différence est significative, mais l'association est faible. La dépressivité n'est enfin pas associée à la commission de délits violents, pas plus en 2017 qu'en 2010 (Tableau 7).

^s Nous n'avons pas suivi les conventions proposées par Cohen²⁰, qui considère qu'une corrélation en dessous de .30 est faible, de .30 à .50 moyenne et de plus de .50 forte.

Tableau 7 Association entre les facteurs individuels et la commission de délits violents

Facteurs individuels	2010			2017		
	%	P	Phi/ Cramer's V	%	P	Phi/ Cramer's V
Sexe						
Fille	8.8%	***	.217	7.2%	***	.215
Garçon	24.9%			22.4%		
Délinquance précoce (avant 13 ans)						
Aucune	10.8%	***	.256	8.7%	***	.261
Une ou plusieurs formes	32.7%			29.0%		
Maîtrise de soi						
Forte	12.9%	***	.219	12.0%	***	.191
Faible	35.7%			32.0%		
Événements de vie négatif						
0-1 événement	14.8%	**	.081	12.8%	***	.090
> 1 événements	22.3%			20.1%		
Santé générale						
Bonne	n/a	n/a	n/a	13.6%	**	.081
Mauvaise	n/a			22.9%		
Dépressivité						
Pas d'accord	15.6%	ns	.030	14.4%	ns	.004
D'accord	18.0%			14.7%		
Tentative de suicide au cours de la vie						
Jamais	15.1%	***	.124	13.2%	***	.101
Au moins une fois	34.4%			24.6%		

Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

Exemple de lecture : en 2017, 22.4% des garçons interrogés ont commis au moins un acte violent au cours des 12 derniers mois contre 7.2% des filles ont commis des délits violents au cours des 12 derniers mois. Cette différence est significativement différente (p <0.001). La relation entre le sexe et la commission de délits violents est de moyenne magnitude. La situation est similaire à celle observée en 2010.

Facteurs associés au contexte social des parents

Les corrélats ou facteurs associés au contexte social des parents et retenus dans nos enquêtes ne sont pas ou plus associés à la commission de délits violents au cours des 12 derniers mois (Tableau 8). En 2010, on constatait un lien ténu entre la structure familiale et la violence : les jeunes vivant en famille monoparentale ou recomposée présentent un taux d'auteurs de violence plus élevé que ceux vivant avec leurs deux parents (20.0% vs 14.8%), mais cette différence n'est plus significative en 2017.

Tableau 8 Association entre les facteurs associés au contexte social des parents et la commission de délits violents

Contexte social des parents	2010			2017		
	%	P	Phi/ Cramer's V	%	P	Phi/ Cramer's V
Structure familiale						
vit avec ses deux parents	14.8%	*	.064	14.7%	ns	-.007
monoparentale/recomposée	20.0%			14.2%		
Statut migratoire						
Non migrant	14.8%	ns	.050	12.8%	ns	.048
Etranger de 1ère génération	20.0%			14.0%		
Etranger de 2ème génération	17.8%			16.4%		
Bénéficiaire de l'aide sociale						
Non	16.6%	ns	.045	15.3%	ns	-.008
Oui	22.7%			14.4%		

Seuil de significativité : + p < 0.1 ; * p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001

Facteurs associés à l'éducation et au climat familial

Le Tableau 9 présente l'association entre des facteurs associés à l'éducation et au climat familial et la commission de délits violents. En 2010, les données avaient mis en évidence un lien significatif mais de très faible intensité entre la fréquence de marques d'affection reçues par ses parents ainsi que la fréquence de négligence parentale durant l'enfance et la commission d'actes violents durant les 12 derniers mois. Un pattern similaire est observé en 2017.

Tableau 9 Association entre les facteurs associés à l'éducation et au climat familial et la commission de délits violents

Education & climat familial	2010			2017		
	%	P	Phi/ Cramer's V	%	P	Phi/ Cramer's V
Affection parentale (pendant l'enfance)						
Fréquente	15.8%	**	.071	14.2%	***	.090
Rare	28.8%			36.1%		
Négligence parentale (pendant l'enfance)						
Rare	15.8%	***	.087	14.4%	+	.046
Fréquente	34.8%			25.0%		

Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

Facteurs scolaires

Plusieurs corrélats et facteurs scolaires ont été étudiés en 2010 et 2017. Comme indiqué dans le Tableau 10, tous ces facteurs sont statistiquement associés à la violence, ceci tant en 2010 qu'en 2017. Par exemple, en 2017, on observe que le taux de délits violents est significativement plus haut dans les sections MO (17.0%) ou PP (19.4%) comparé au taux observé dans les sections de MA (9.7%). La voie scolaire sera spécifiquement étudiée dans le chapitre 4 qui intégrera également les répondants des classes TE. On constate également que les jeunes s'étant absents pendant au moins une journée complète, ceux ayant une motivation scolaire faible ainsi que ceux décrivant leur climat scolaire négativement sont proportionnellement plus nombreux à avoir commis des délits violents que leurs pairs. De même, lorsque le jeune dit observer beaucoup de délinquance au sein de son école, il commet lui-même plus d'actes violents. Finalement, le lien entre le type d'intervention des enseignants lorsqu'il y a un conflit n'est pas tout à fait similaire entre 2010 et 2017 ; cependant, il ressort que la proportion de jeunes ayant commis au moins un acte violent au cours des 12 derniers mois est moins élevée lorsque le jeune décrit des interventions de type constructives.

Tableau 10 Association entre les facteurs scolaires et la commission de délits violents

Facteurs scolaires	2010			2017		
	%	P	Phi/ Cramer's V	%	P	Phi/ Cramer's V
Niveau scolaire						
MA	10.4%			9.7%		
MO	18.7%	***	.156	17.0%	***	.120
PP	24.4%			19.4%		
Absentéisme scolaire (12 mois)						
Jamais	12.7%	***	.218	11.1%	***	.185
Au moins une fois	33.9%			26.8%		
Motivation scolaire						
Forte	13.6%	***	.118	11.0%	***	.140
Faible	23.1%			21.4%		
Relation avec l'enseignant						
Bonne	15.2%	*	.053	13.7%	*	.051
Mauvaise	19.6%			18.0%		
Climat de la classe						
Positif	15.6%	**	.066	13.9%	*	.061
Négatif	24.8%			20.9%		
Type d'intervention des enseignants lors de conflits						
Intervention constructive	12.5%			12.2%		
Intervention punitive	18.5%	***	.135	17.7%	*	.074
Aucune intervention	26.4%			17.2%		
Délinquance dans l'école						
Peu	12.9%	***	.117	12.5%	***	.091
Beaucoup	21.8%			19.6%		

Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

Facteurs associés aux loisirs

Enfin, nous avons étudié le lien entre la commission de délits violents et plusieurs corrélats ou facteurs liés aux loisirs pratiqués par les jeunes interrogés (Tableau 11). En 2010 comme en 2017, ces facteurs sont tous associés à la violence, avec une intensité faible à moyenne.

On trouve ainsi un taux de délits violents plus élevé parmi les jeunes consommant de l'alcool ou du cannabis, ainsi que parmi ceux qui consomment plusieurs fois par mois des médias violents et pornographiques. Les délits violents sont également plus fréquents parmi ceux qui déclarent sortir au moins trois fois par semaines (34.4% vs 10.2% pour les jeunes rapportant des sorties moins fréquentes en 2017). Enfin, le taux de délits violents est plus élevé chez les jeunes qui déclarent passer la plupart de leur temps libre avec un à trois copains ou avec un plus grand groupe que chez les répondants passant leur temps libre en famille.

Tableau 11 Association entre les facteurs associés aux loisirs et la commission de délits violents

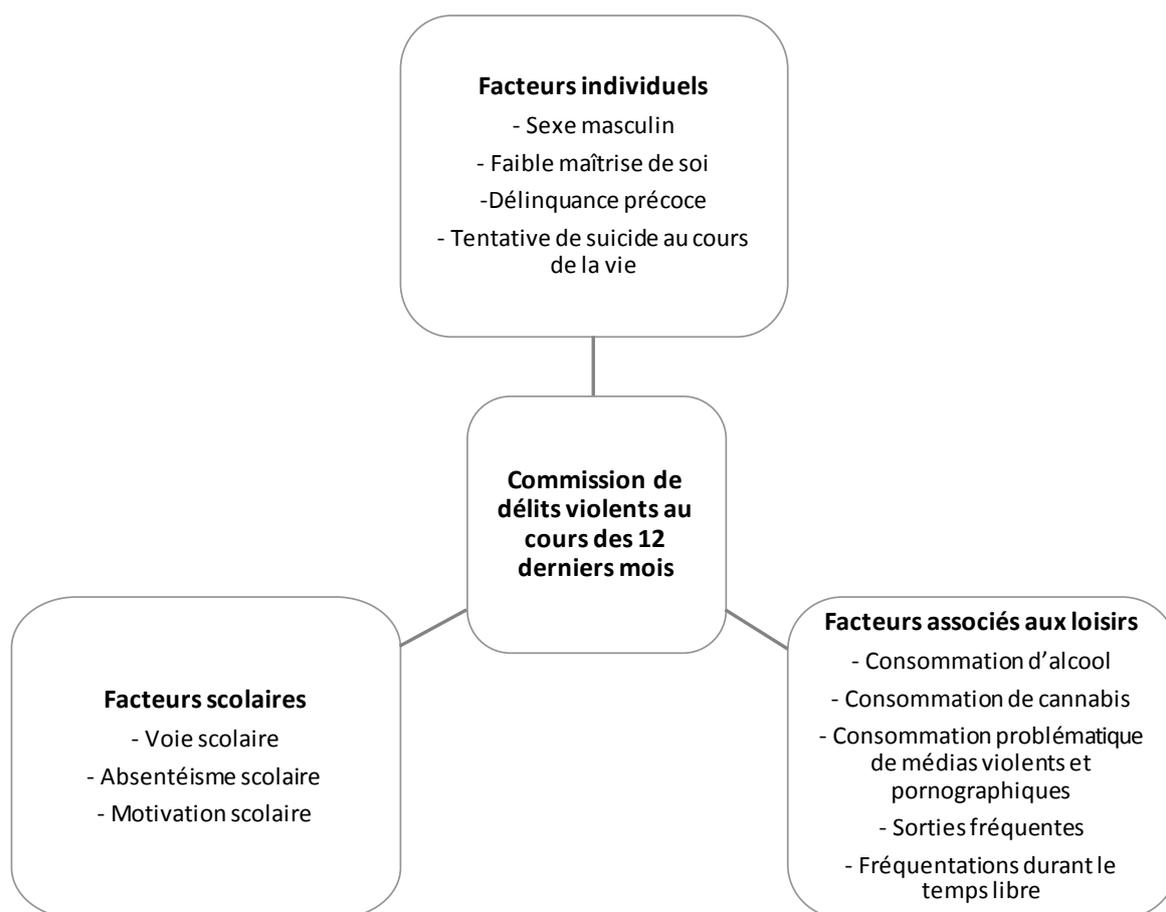
Loisirs	2010			2017		
	%	P	Phi/ Cramer's V	%	P	Phi/ Cramer's V
Consommation d'alcool (30 derniers jours)						
Jamais	8.2%	***	.215	9.8%	***	.144
Au moins une fois	24.1%			20.0%		
Consommation de cannabis (30 derniers jours)						
Jamais	12.7%	***	.288	12.0%	***	.202
Au moins une fois	48.3%			34.6%		
Consommation problématique de médias violents et pornographiques (12 mois)						
Jamais à 3-12 fois	13.6%	***	.277	11.8%	***	.224
Plusieurs fois par mois à tous les jours	54.9%			37.0%		
Fréquence des sorties en soirée						
Jamais à 2x/semaine	12.1%	***	.221	10.2%	***	.264
3x/semaine ou plus	31.9%			34.4%		
Fréquentations durant le temps libre						
Avec la famille	5.1%			7.2%		
Tout seul	16.9%	***	.191	12.0%	***	.183
Avec un à trois copains	15.7%			15.8%		
Avec un plus grand groupe de copains	26.9%			26.5%		

Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

Synthèse des facteurs associés à la commission de délits violents

La Figure 10 synthétise les corrélats et facteurs de risque qui, en 2017, sont significativement associés avec la commission de délits violents, au moins faiblement. Pour les facteurs individuels, le sexe masculin, la faible maîtrise de soi, la délinquance précoce et avoir tenté de mettre fin à ses jours sont significativement associés à des taux plus élevés de délits violents. En ce qui concerne les facteurs scolaires, on trouve également des taux de violence plus importants dans les voies modernes et préprofessionnelles, en cas d'absentéisme scolaire ou de faible motivation scolaire. Enfin, parmi les facteurs associés aux loisirs, les consommations de substances psychotropes et de médias violents ou pornographiques, ainsi que la fréquence des sorties le soir et les loisirs passés en groupes sont associés à la violence. Tous ces facteurs sont faiblement à moyennement associés à la violence.

Figure 10 Facteurs associés à la commission de délits violents en 2017



3.2.4 Evolution des corrélats et facteurs de risque

Une fois observés les liens entre les corrélats et facteurs de risque et la commission de délits violents au cours des 12 derniers mois, il est intéressant d'examiner la manière dont les différents facteurs de risque ont évolué entre 2010 et 2017. Ces changements peuvent en effet fournir des pistes explicatives quant aux évolutions observées sur le taux d'auteurs de violence qui a légèrement diminué entre les deux vagues d'enquêtes, sans toutefois que cette différence soit significative.

Le Tableau 12 présente cette évolution et indique, pour chaque facteur de risque si le pourcentage de jeunes présentant cette caractéristique a significativement augmenté ou diminué entre 2010 et 2017.

On constate tout d'abord une stabilité entre 2010 et 2017 concernant la répartition des répondants dans les différentes voies scolaires, ainsi que pour la maîtrise de soi et la consommation d'alcool et de cannabis, qui sont, nous l'avons vu dans la section précédente, des facteurs significativement associés à la violence.

En revanche, le pourcentage de jeunes ayant déclaré avoir commis des actes violents avant l'âge de 13 ans a significativement augmenté entre 2010 et 2017 (de 25.2% à 29.0%). Les jeunes sont également plus nombreux en 2017 à déclarer avoir tenté de se suicider que les jeunes interrogés sept ans plus tôt (11.2% vs 5.9%). Les taux d'absentéisme scolaire et de faible motivation scolaire sont aussi plus élevés. Enfin, on constate une augmentation du pourcentage de jeunes présentant une consommation problématique de médias violents ou de pornographie entre 2010 et 2017 (11.1% vs 6.7%). D'autres facteurs de risque, associés au contexte social des parents (par exemple le pourcentage de bénéficiaires de l'aide sociale), au climat scolaire ou à l'absence d'intervention effectuée par l'enseignant en cas de conflits, apparaissent également de manière plus fréquente dans la dernière enquête qu'en 2010, mais ces facteurs ne sont pas significativement associés à la commission de délits violents.

Enfin, les jeunes interrogés en 2017 sont moins concernés qu'en 2010 par certains facteurs de risque de violence. Le pourcentage de jeunes déclarant recevoir rarement des marques d'affection parentale a ainsi significativement diminué (4.2% vs 2.1% en 2017). Les jeunes sont proportionnellement moins nombreux à déclarer sortir trois fois par semaine ou plus le soir (22.4% vs 18.2% en 2017). Pour une part importante de jeunes, le temps libre est par ailleurs passé avec la famille (29.1%) ou seuls (14.1%), reflet d'une baisse significative des élèves déclarant passer leur temps libre avec un à trois copains (50.0% vs 39.3% en 2017) ou avec un plus grand groupe de copains (23.3% vs 17.6% en 2017). On constate également une diminution du pourcentage de jeunes ayant une mauvaise relation avec leur enseignant (29.7% vs 23.0% en 2017) et des situations où l'enseignant est intervenu de manière punitive pour régler des conflits (30.4% vs 24.1% en 2017), ainsi que du taux de jeunes percevant de la délinquance au sein de leur établissement scolaire (38.1% vs 28.4% en 2017); comme nous l'avons vu précédemment, en 2017, ces facteurs scolaires ne sont toutefois pas significativement associés à la commission ou non d'actes violents.

Tableau 12 Evolution des corrélats et facteurs de risque pour la commission de violence entre 2010 et 2017

Facteurs de risque		2010	2017		p ₁₀₋₁₇
Facteurs individuels					
1	Garçons	47.3%	48.6%		ns
2	Délinquance précoce (avant 13 ans)	25.2%	29.0%	/	*
3	Faible maîtrise de soi	14.8%	13.4%		ns
4	Au moins 2 événements de vie négatifs	20.1%	24.9%	/	**
5	Mauvaise santé générale	n/a	10.4%	n/a	n/a
6	Dépressivité	35.0%	38.2%	/	+
7	Tentative de suicide	5.9%	11.2%	/	***
Contexte social des parents					
8	Famille monoparentale/recomposée	29.3%	32.3%	/	+
9	Statut migratoire				
	<i>Non migrant</i>	53.4%	46.8%	\	***
	<i>Etranger de 1ère génération</i>	10.6%	12.1%		ns
	<i>Etranger de 2ème génération</i>	35.9%	41.0%	/	**
10	Bénéficiaire de l'aide sociale	8.3%	11.4%	/	**
Education & climat familial					
11	Manque d'affection parentale (pendant l'enfance)	4.2%	2.1%	\	***
12	Négligence parentale (pendant l'enfance)	3.1%	2.4%		ns
Facteurs scolaires					
13	Niveau scolaire				
	<i>MA</i>	44.5%	42.2%		ns
	<i>MO</i>	30.3%	30.9%		ns
	<i>PP</i>	25.2%	26.9%		ns
14	Absentéisme scolaire	17.8%	22.5%	/	***
15	Manque de motivation scolaire	29.8%	34.6%	/	**
16	Mauvaise relation avec l'enseignant	29.7%	23.0%	\	***
17	Climat de la classe négatif	7.7%	10.3%	/	**
18	Type d'intervention des enseignants lors de conflits				
	<i>Intervention constructive</i>	54.4%	53.8%		ns
	<i>Intervention punitive</i>	30.4%	24.1%	\	***
	<i>Aucune intervention</i>	15.2%	22.1%	/	***
19	Délinquance dans l'école (vols, bagarres ou vandalisme)	38.1%	28.4%	\	***
Loisirs					
20	Consommation d'alcool (30 derniers jours)	50.4%	47.7%		ns
21	Consommation de cannabis (30 derniers jours)	10.0%	11.3%		ns
22	Consommation problématique de médias violents et pornographiques	6.7%	11.1%	/	***
23	Sorties en soirée fréquentes (au moins 3x/semaine)	22.4%	18.2%	\	**
24	Fréquentations durant le temps libre				
	<i>Avec la famille</i>	18.8%	29.1%	/	***
	<i>Tout seul</i>	8.0%	14.1%	/	***
	<i>Avec un à trois copains</i>	50.0%	39.3%	\	***
	<i>Avec un plus grand groupe de copains</i>	23.3%	17.6%	\	***

Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

Exemple de lecture : en 2010, 25.2% des jeunes interrogés ont commis au moins un acte de délinquance avant 13 ans contre 29.0% en 2017. Cette différence est significativement différente (p <0.05).

3.3 Harcèlement entre pairs

Parmi la gamme des comportements problématiques rencontrés chez les jeunes adolescents, le harcèlement a pris une place importante, tant au niveau de l'intérêt public qu'au niveau de la recherche académique. Il s'agit d'un type de comportement agressif qu'un élève (ou plusieurs) fait subir à un autre élève et qui se manifeste par des agressions verbales, physiques et/ou psychologiques. Ses caractéristiques sont la répétitivité d'actions négatives à long terme et une relation de pouvoir asymétrique³⁸. Ces actions négatives incluent des comportements tels que : frapper, menacer, enfermer quelqu'un dans une pièce, véhiculer des rumeurs, se moquer d'une personne ou l'exclure du groupe.

La majorité des jeunes ne rapportent pas ce qui leur arrive, car de nombreux adultes, peu sensibilisés à la problématique³⁹, pensent que ces situations devraient être réglées par les jeunes eux-mêmes et ne prennent pas toujours conscience de l'ampleur du problème^{30, 40-42}. Cependant, le harcèlement entre pairs doit être considéré avec sérieux, au regard des conséquences graves qu'il peut avoir sur les victimes telles que des échecs scolaires, des dépressions, des troubles alimentaires ou des idées suicidaires^{34, 43}. De plus, la littérature indique que les auteurs de harcèlement sont plus fréquemment auteurs d'actes délinquants^{44, 45}.

Le développement des moyens électroniques de communication et d'information a permis l'émergence de nouvelles formes de violences comme le cyber-harcèlement. Le cyber-harcèlement consiste à harceler une personne ou à tenir des propos menaçants, haineux, injurieux ou dégradants, qu'ils soient illustrés ou écrits par le biais des technologies de télécommunication (courriels, Internet, SMS, réseaux sociaux, chats) dans le but d'humilier, de répandre des rumeurs, ou d'exclure quelqu'un⁴⁶. Il s'agit ici aussi d'un acte répété au cours du temps. Tout comme la violence « traditionnelle », celle commise sur Internet porte atteinte à la santé psychique et physique des jeunes concernés, de même qu'à leur développement social et à leurs résultats scolaires. Le cyber-harcèlement a donc un impact direct sur la santé.

3.3.1 Harcèlement « traditionnel »

La Figure 11 présente les taux de jeunes ayant été victimes et auteurs de harcèlement « traditionnel » répété (soit au moins une fois par semaine) au cours des 12 mois précédant l'enquête. Le taux de victime d'au moins une forme de harcèlement au cours des 12 derniers mois a significativement augmenté entre 2010 et 2017 passant de 5.0% à 8.4%. En proportion, plus de jeunes ont été ignorés, exclus (2.2% vs 4.3%), ont été ridiculisés, vexés (2.6% vs 3.9%), ont reçu des coups de pied (0.4% vs 1.6%) ou se sont fait casser des affaires (0.4% vs 1.2%) en 2017 qu'en 2010. La proportion de jeunes ayant été harcelés sexuellement ou ayant été menacés, rackettés de manière répétée n'a pas, par contre, évolué de manière significative entre 2010 et 2017.

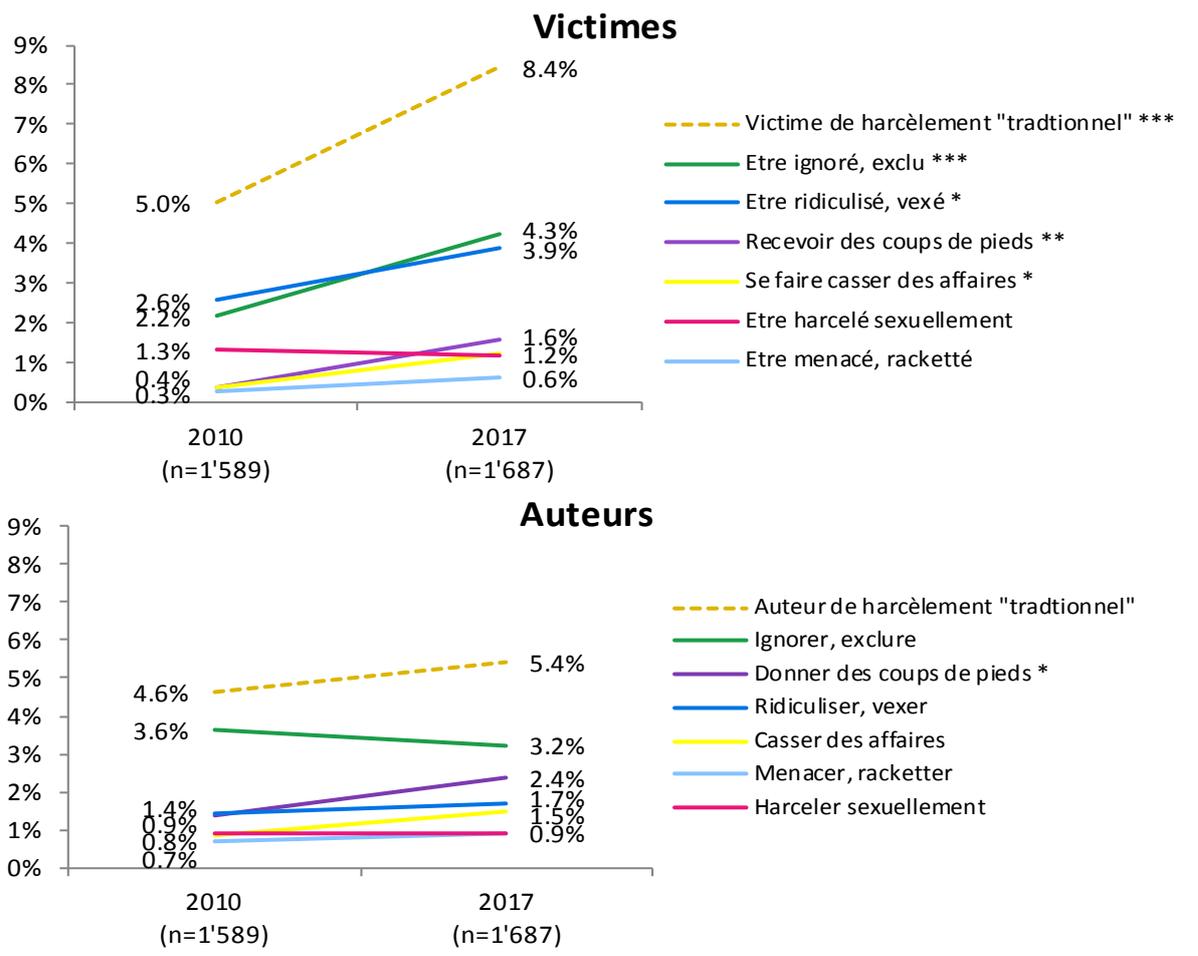
Alors qu'en 2010, aucune différence significative ne pouvait être observée entre les sexes, hormis une tendance pour les garçons à être plus victimes de coups de pieds et d'être plus nombreux à se faire casser des affaires, en 2017, des différences apparaissent (Annexe 13). En effet, selon les analyses menées selon le sexe, en 2017, les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à avoir été victimes d'au moins une forme de harcèlement (10.0% vs 6.8%). Elles sont

aussi plus nombreuses à avoir été ridiculisées, vexées (5.1% vs 2.6%) et à avoir été ignorées, exclues (6.0% vs 2.4%). Les garçons, quant à eux, sont plus nombreux à avoir reçu des coups de pied (2.3% vs 0.9%), à se faire casser des affaires (1.9 vs 0.6%) ou à avoir été menacé, racketté (1.0% vs 0.3%).

La seconde Figure 11 (en bas) représente la proportion de jeunes ayant indiqué avoir commis des actes de harcèlement « traditionnel » au moins une fois par semaine au cours des 12 mois précédant l'enquête. Parmi les jeunes interrogés, environ 5% ont admis avoir commis au moins une forme de harcèlement au cours des 12 derniers mois ; aucune différence significative n'est observée entre 2010 et 2017, pour tous les comportements à l'exception du fait de donner des coups de pied. En effet, les jeunes sont proportionnellement plus nombreux à indiquer avoir frappé, donné des coups de pieds en 2017 (2.4%) qu'en 2010 (1.4%).

Les analyses selon le sexe indiquent que les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles à commettre l'ensemble des différents types de harcèlement (Annexe 14).

Figure 11 Victimes et auteurs de harcèlement « traditionnel » (au moins 1x/semaine) au cours des 12 derniers mois (%)



Notes : Les astérisques indiquent si les différences entre 2010 et 2017 sont significatives. Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

3.3.2 Cyber-harcèlement

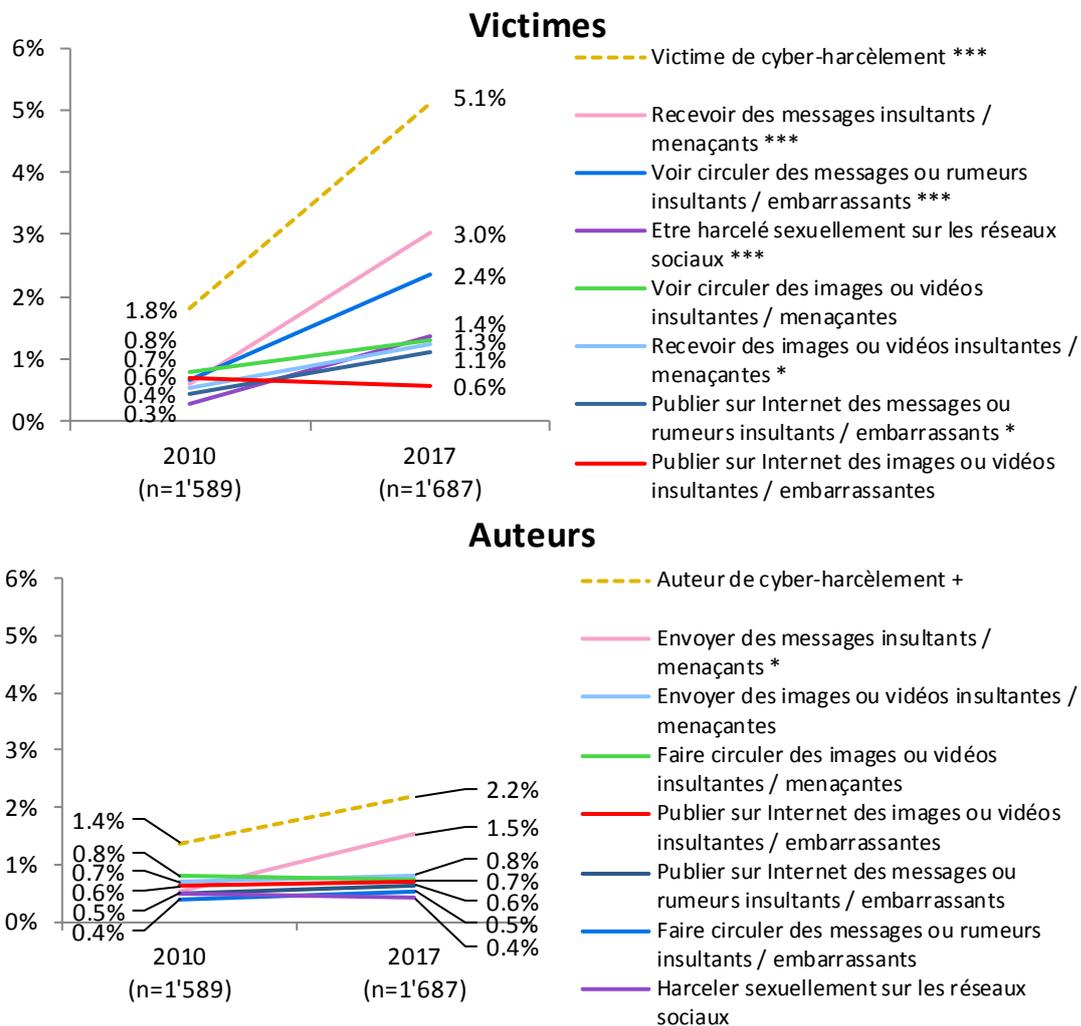
En 2017, les jeunes sont plus nombreux à rapporter avoir été victimes de cyber-harcèlement qu'en 2010 (1.8% en 2010 vs 5.1% en 2017, Figure 12). Ils sont plus nombreux à avoir reçu des messages insultants ou menaçants (0.6% vs 3.0%), à voir circuler des messages ou des rumeurs insultants ou embarrassants à leur sujet auprès de copains (0.7% vs 2.4%), à avoir été harcelés sexuellement sur les réseaux sociaux (0.3% vs 1.4%), à avoir reçu des images ou des vidéos insultantes ou embarrassantes (0.6% vs 1.3%) et à avoir eu des messages ou des rumeurs insultants ou embarrassants à leur sujet publié sur Internet (0.4% vs 1.1%).

Alors qu'en 2010, les garçons (2.7%) étaient plus nombreux que les filles (1.1%) à rapporter avoir été victimes d'au moins une forme de cyber-harcèlement au cours des 12 derniers mois, cette différence s'est atténuée en 2017 (Annexe 14). En 2010, les garçons étaient également plus nombreux à avoir été harcelés sexuellement sur les réseaux sociaux (0.6% des garçons et 0.0% des filles) ainsi qu'à avoir reçu des messages insultants ou embarrassants (1.1% des garçons et 0.1% des filles). En 2017, la seule différence significative entre les filles et les garçons concerne le fait de recevoir des images ou des vidéos insultantes ou menaçantes. 1.8% des garçons rapportent avoir reçu ce type de contenu contre 0.7% des filles.

La part de jeune ayant commis du cyber-harcèlement (Figure 12, figure du bas) a tendance à avoir évolué vers la hausse (1.4% en 2010 et 2.2% en 2017). Seul un comportement a augmenté de manière significative entre 2010 et 2017. Il s'agit du fait d'envoyer des messages insultants ou menaçants, passant de 0.5% en 2010 à 1.5% en 2017.

Alors qu'en 2010, seule une partie des comportements de cyber-harcèlement étaient plus fréquemment commis par les garçons que par les filles, en 2017, l'ensemble de ces comportements sont plus fréquemment commis par les garçons que par les filles (Annexe 16). Notons notamment, qu'en 2017, 3.4% des garçons sont auteurs d'au moins une forme de cyber-harcèlement contre 1.1% des filles.

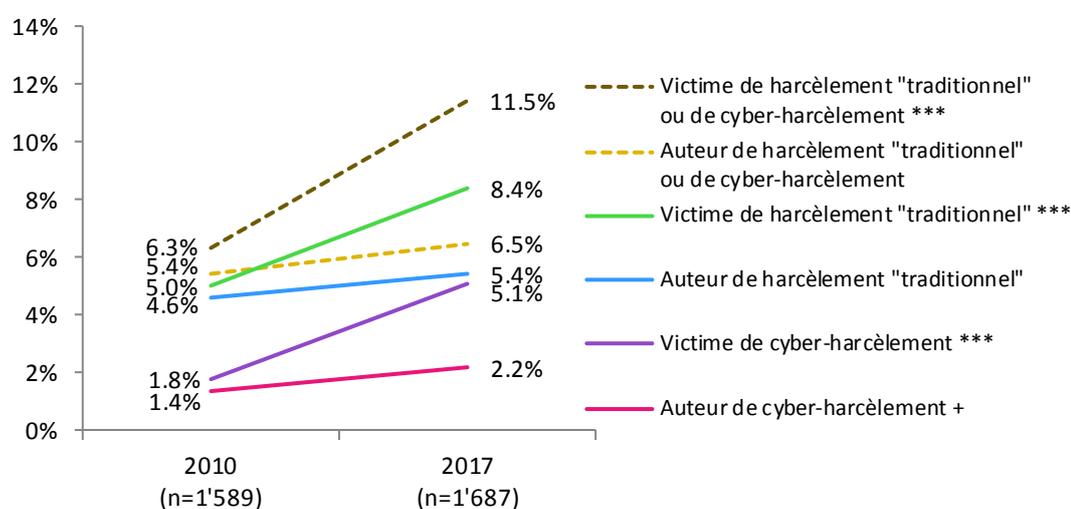
Figure 12 Victimes et auteurs de cyber-harcèlement (au moins 1x/sem) au cours des 12 derniers mois (%)



Notes : Les astérisques indiquent si les différences entre 2010 et 2017 sont significatives. Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

La Figure 13 représente d'une part le taux de jeunes à avoir été victimes de harcèlement « traditionnel », de cyber-harcèlement ou d'au moins un de ces deux comportements et d'autre part le taux d'auteur de harcèlement « traditionnel », de cyber-harcèlement ou d'au moins un de ces deux comportements. Les résultats montrent qu'entre 2010 et 2017, la part de jeunes ayant été victimes de harcèlement « traditionnel » ou de cyber-harcèlement a significativement augmenté passant de 6.3% à 11.5%. Par contre, le taux de jeunes ayant commis du harcèlement « traditionnel » ou du cyber-harcèlement est resté stable à environ 6%.

Figure 13 Victimes et auteurs de harcèlement « traditionnel » ou de cyber-harcèlement (au moins 1x/semaine) au cours des 12 derniers mois selon le sexe (%)



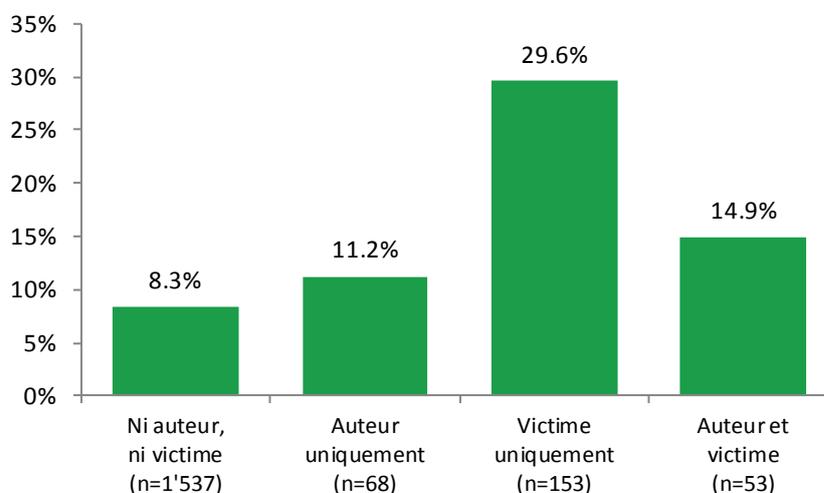
Notes : Les astérisques indiquent si les différences entre 2010 et 2017 sont significatives. Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

3.3.3 Corrélats et facteurs de risque associés au harcèlement « traditionnel » ou de cyber-harcèlement

Des analyses menées dans d'autres études en Suisse ont montré un lien important entre le fait d'être auteur de harcèlement ou cyber-harcèlement et le fait d'être victime de ce type de comportement^{9, 37}. Etant donné cette forte relation, nous distinguons dans cette section quatre groupes de jeunes : les jeunes non concernés par la problématique du harcèlement « traditionnel » ou du cyber-harcèlement (89.8% en 2010, 84.9% en 2017 ; différence significative), les auteurs uniquement (4.1% en 2010, 3.7% en 2017), les victimes uniquement (4.7% en 2010, 8.6% en 2017) et les jeunes qui sont à la fois auteurs et à la fois victimes (1.4% en 2010, 2.8% en 2017).

La Figure 14 présente la relation entre les différents types d'acteurs du harcèlement « traditionnel » ou du cyber-harcèlement et l'état de santé des jeunes. Le taux de jeunes rapportant être en mauvaise santé est significativement plus important chez les victimes uniquement (29.6%) que chez les autres groupes. Les taux de jeunes non impliqués (8.3%), auteurs uniquement (11.2%), auteurs et victime (14.9%) se déclarant en mauvaise santé générale ne sont pas différents les uns des autres.

Figure 14 Mauvaise santé générale selon l'implication dans le harcèlement « traditionnel » ou dans le cyber-harcèlement (%), en 2017

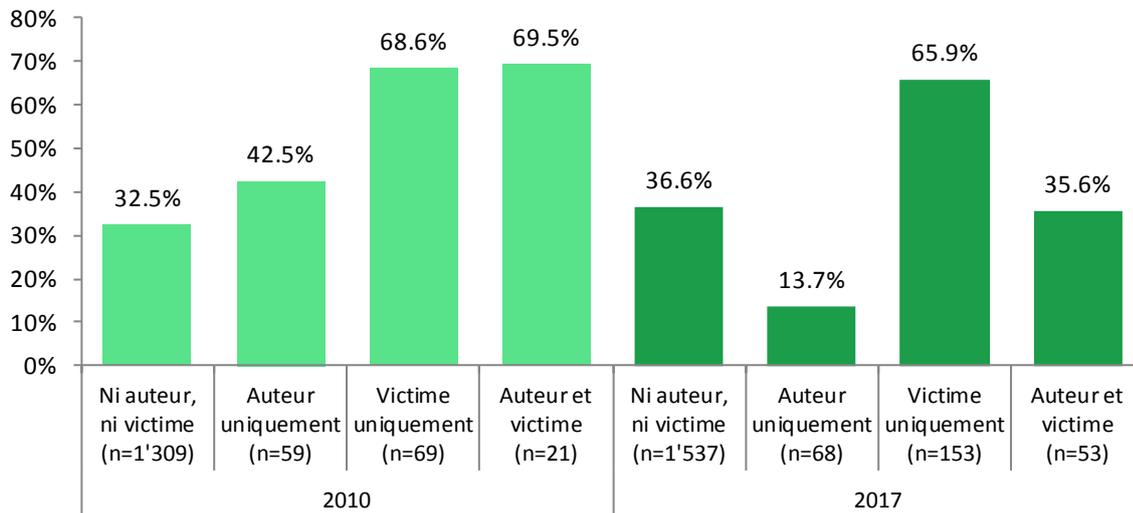


Exemple de lecture : Parmi le groupe des jeunes ni auteur, ni victime de harcèlement « traditionnel » ou de cyber-harcèlement, 8.3% déclarent en 2017 être en mauvaise santé générale.

^t La question concernant la santé générale ayant été posée uniquement en 2017, aucune analyse de l'évolution de cette relation ne peut être présentée.

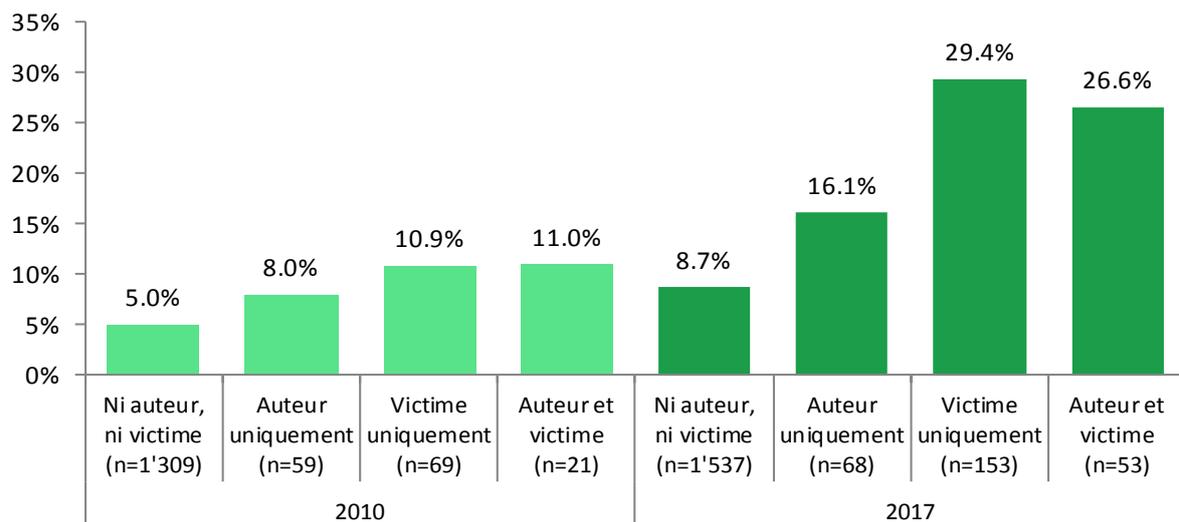
La Figure 15 présente la proportion des différents acteurs du harcèlement « traditionnel » ou du cyber-harcèlement à indiquer faire état de dépressivité en 2010 et en 2017. En 2010, le taux de jeunes victimes uniquement (68.6%) et le taux d'auteurs et victimes (69.5%) à indiquer des symptômes de dépressivité étaient significativement plus élevés que celui des jeunes non impliqués (32.5%) et celui des auteurs uniquement (42.5%). La part de jeunes souffrant de dépressivité chez les auteurs et victimes (35.6%) reste, en 2017, plus importante que chez les auteurs uniquement (13.7%), mais la différence entre le groupe des jeunes ni auteurs, ni victimes (36.6%) et le groupe des auteurs et victimes (35.6%) s'est atténuée. En 2017, le groupe des victimes uniquement (65.9%) est celui qui déclare en plus grande proportion des symptômes dépressifs.

Figure 15 Dépressivité selon l'implication dans le harcèlement « traditionnel » ou dans le cyber-harcèlement en 2010 et en 2017 (%)



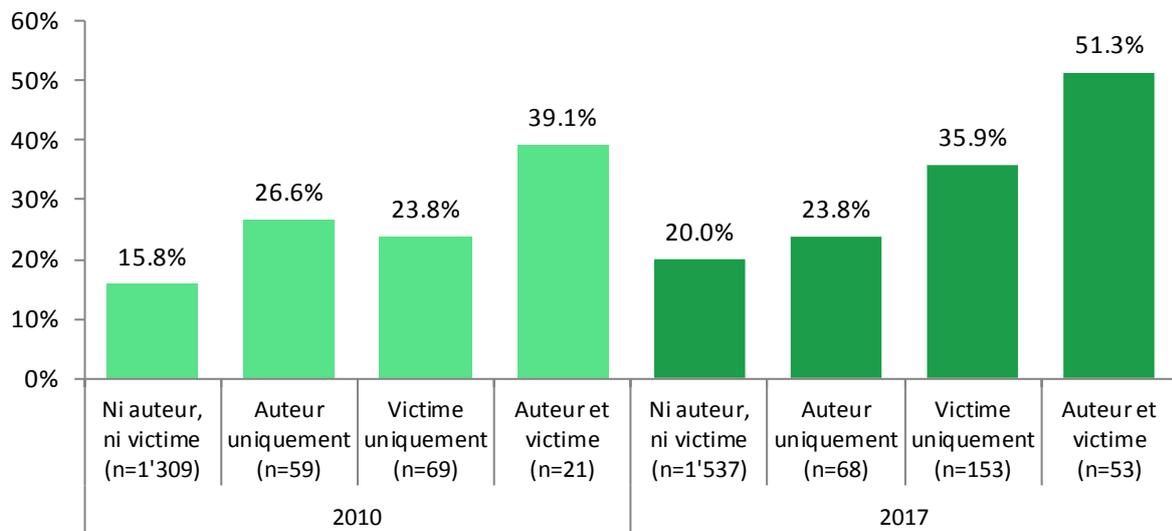
Les taux de tentatives de suicides selon l'implication dans le harcèlement « traditionnel » ou dans le cyber-harcèlement en 2010 et en 2017 sont présentés à la Figure 16. Alors qu'en 2010, aucune différence significative ne pouvait être observée entre les proportions de jeunes ayant tenté de mettre fin à leurs jours selon le groupe auquel ils appartenaient, la situation a évolué en 2017. En effet, en 2017, parmi les jeunes victimes uniquement, 29.4% ont commis une tentative de suicide au cours de leur vie ; ce taux est de 26.6% parmi le groupe de jeunes à la fois auteurs et victimes de harcèlement « traditionnel » ou de cyber-harcèlement. Les jeunes victimes uniquement sont ainsi proportionnellement plus nombreux que les jeunes non impliqués (8.7%) et que les auteurs uniquement (16.1%) à avoir tenté de se suicider. De plus, les jeunes à la fois auteur et victime (26.6%) sont plus nombreux que les jeunes non impliqués (8.7%) à avoir tenté de mettre fin à leurs jours.

Figure 16 Tentative de suicide au cours de la vie selon l'implication dans le harcèlement « traditionnel » ou dans le cyber-harcèlement en 2010 et en 2017 (%)



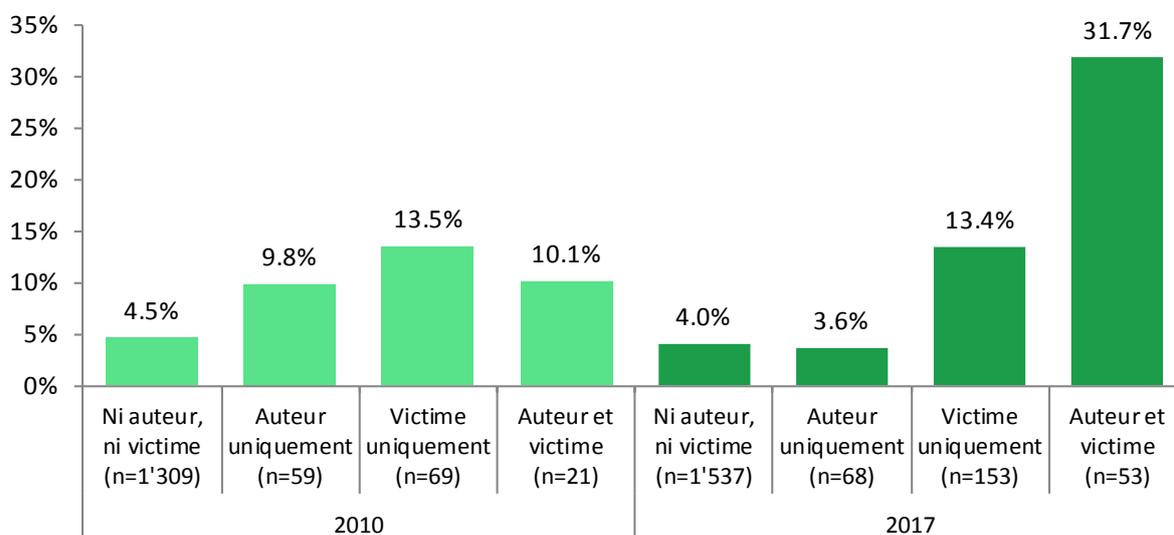
La Figure 17 montre qu'en 2010, seuls les auteurs et victimes étaient significativement plus nombreux que les jeunes ni auteurs, ni victimes à avoir raté les cours sans excuse valable (39.1% vs 15.8%). En 2017, les jeunes victimes uniquement sont également significativement plus nombreux que les non impliqués à avoir eu ce genre de comportements (35.9% vs 20.0%). Les auteurs et victimes sont également proportionnellement plus nombreux que les auteurs uniquement à avoir été absents sans excuse en 2017 (51.3% vs 23.8%).

Figure 17 Absentéisme scolaire selon l'implication dans le harcèlement « traditionnel » ou dans le cyber-harcèlement en 2010 et en 2017 (%)



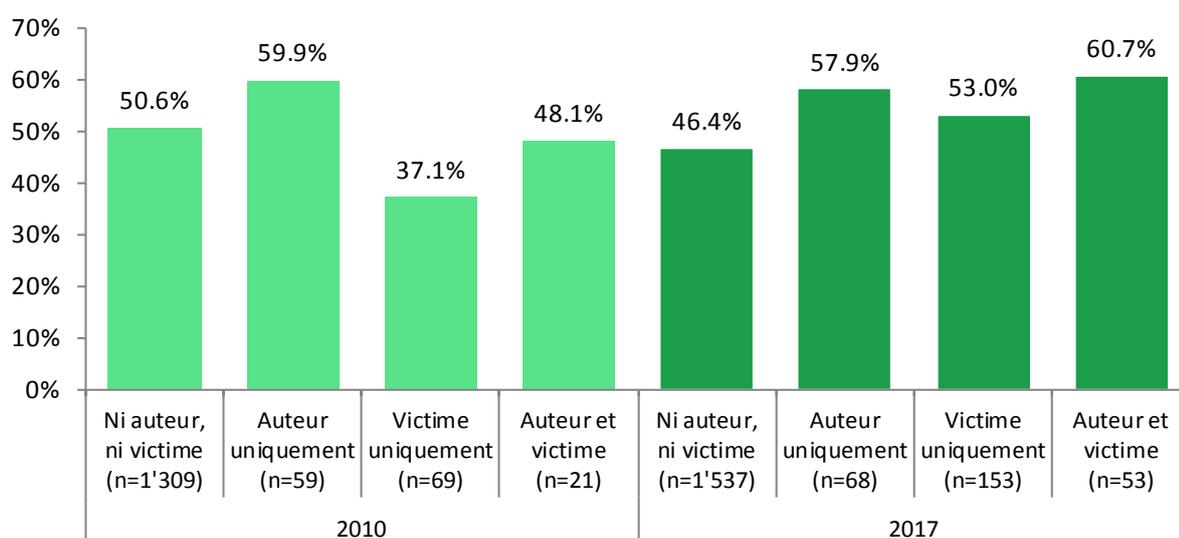
En 2010, les jeunes victimes uniquement étaient significativement plus nombreux à avoir fugué de leur domicile que les jeunes non impliqués dans le harcèlement « traditionnel » ou dans le cyber-harcèlement (13.5% vs 4.5%) ; les différences entre les autres groupes n'étaient pas significatives. En 2017, les jeunes du groupe victime uniquement (13.4%) et du groupe des auteurs et victimes (31.7%) sont significativement plus nombreux à indiquer avoir fugué de leur domicile que les deux autres groupes (Figure 18). Les auteurs et victimes sont également proportionnellement plus nombreux que les victimes uniquement à avoir fugué en 2017 (31.7% vs 13.4%).

Figure 18 Fuguer de la maison selon l'implication dans le harcèlement « traditionnel » ou dans le cyber-harcèlement en 2010 et en 2017 (%)



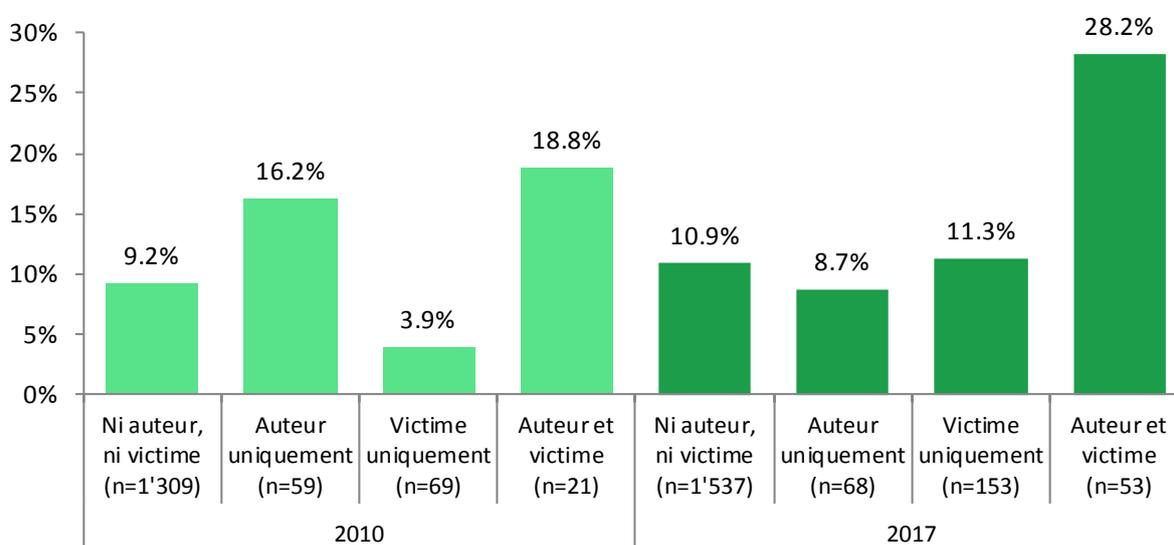
Les taux de jeunes ayant consommé de l'alcool dans les 30 jours précédant l'enquête selon leur implication dans le harcèlement « traditionnel » ou dans le cyber-harcèlement sont présentés à la Figure 19. En 2010, les jeunes auteurs uniquement étaient significativement plus nombreux à avoir consommé de l'alcool que les victimes uniquement (59.9 vs 37.1%). En 2017, cette différence s'atténue. En revanche, les jeunes auteurs et victimes sont proportionnellement plus nombreux que les jeunes qui ne sont pas impliqués à avoir consommé de l'alcool dans les 30 jours précédant l'enquête (60.7% vs 46.4%).

Figure 19 Consommation d'alcool au cours des 30 derniers jours selon l'implication dans le harcèlement « traditionnel » ou dans le cyber-harcèlement en 2010 et en 2017 (%)



La Figure 20 présente la consommation de cannabis au cours des 30 jours précédant l'enquête selon l'implication des jeunes dans le harcèlement « traditionnel » ou dans le cyber-harcèlement en 2010 et en 2017. En 2010, les jeunes auteurs uniquement (16.2%) étaient proportionnellement plus nombreux que les victimes uniquement (3.9%) à avoir consommé du cannabis. En 2017, cette différence s'est atténuée. Par contre, le groupe des auteurs et victimes (28.2%) comporte un taux de consommateurs de cannabis plus élevé que le groupe des auteurs uniquement (8.7%) et des victimes uniquement (11.3%).

Figure 20 Consommation de cannabis au cours des 30 derniers jours selon l'implication dans le harcèlement « traditionnel » ou dans le cyber-harcèlement en 2010 et en 2017 (%)



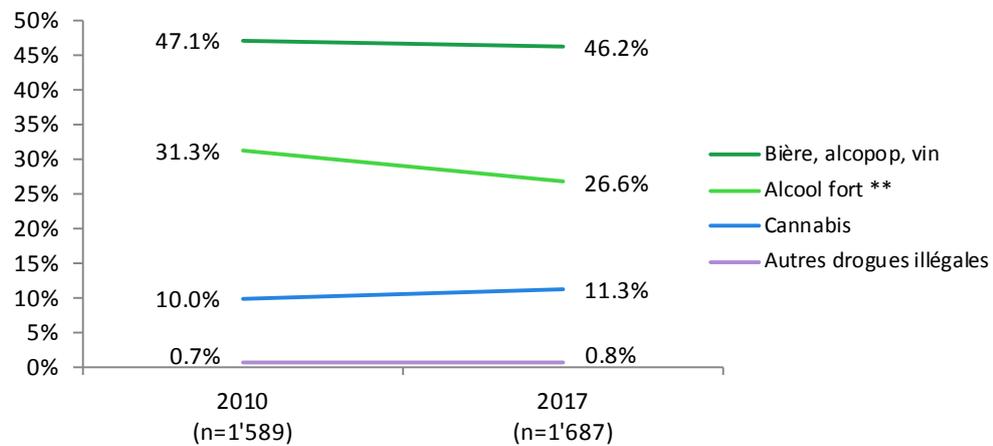
3.4 Consommation de substances psychoactives

Les questions posées concernant la consommation de substances psychoactives concernaient différents produits qui ont été regroupés en trois catégories : l'alcool (bière, alcopop, vin ; alcool fort), le cannabis et les autres drogues illégales (ecstasy, speed, LSD, héroïne, cocaïne). Les figures de ce chapitre présentent l'évolution de la consommation de ces différentes substances entre 2010 et 2017.

Parmi les substances étudiées, l'alcool est la substance consommée par la plus grande proportion de jeunes au cours des 30 jours ayant précédé l'enquête (47.7% en 2017), suivi par le cannabis (11.3% en 2017), puis par les autres drogues illégales (0.8% en 2017, Figure 21). La consommation de bière/alcopop/vin, de cannabis et d'autres drogues illégales dans les 30 jours précédant l'enquête est restée stable entre 2010 et 2017, seule la consommation d'alcool fort a diminué de manière significative (31.3% à 26.6%).

Lorsque l'on s'intéresse aux différences de sexe, on constate que les filles sont significativement moins nombreuses que les garçons à avoir consommé de la bière, des alco pops ou du vin tant en 2010 qu'en 2017 (50.2% des garçons vs 42.5% des filles en 2017, Annexe 17). Par contre, en 2017, une tendance indiquant que les filles sont moins nombreuses que les garçons à avoir consommé de l'alcool fort apparaît (28.9% des garçons et 24.6% des filles), ce qui n'était pas le cas en 2010. Les garçons sont également proportionnellement plus nombreux que les filles à avoir consommé du cannabis en 2010 et en 2017 (14.4% des garçons vs 8.5% des filles). Nos résultats ne font pas apparaître de différence entre les garçons et les filles en ce qui concerne la consommation d'autres drogues illégales.

Figure 21 Consommation de substances psychoactives au cours des 30 derniers jours (%)



Notes : Les astérisques indiquent si les différences entre 2010 et 2017 sont significatives. Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

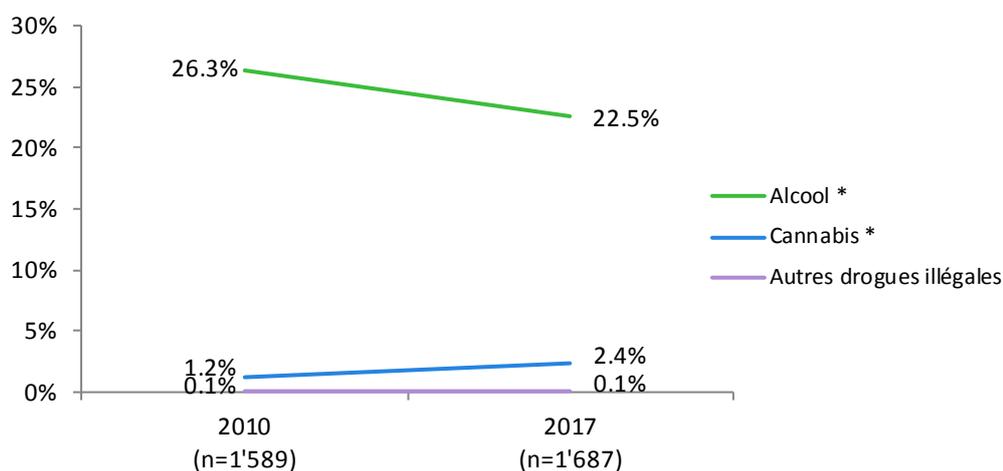
Tout comme pour la commission de délits, nous avons demandé aux jeunes qui ont consommé différentes substances psychoactives à quel âge ils avaient consommé la substance en question pour la première fois. La consommation de substances psychoactives débute typiquement entre 12 et 14 ans. La substance expérimentée le plus tôt est l'alcool tel que bière, alcopop ou vin (âge moyen à 12.7 ans en 2010 et à 13.0 ans en 2017), suivie par le cannabis et les autres drogues illégales (à partir de 14 ans^u, données non représentées). L'âge moyen à la première consommation d'alcool a augmenté de manière significative entre 2010 et 2017.

Nous pouvons également distinguer les jeunes ayant consommé des substances psychoactives pour la première fois avant 13 ans des autres. La Figure 22 présente ainsi l'évolution du taux de jeunes ayant consommé de l'alcool, du cannabis ou d'autres drogues illégales pour la première fois avant 13 ans. Ces résultats indiquent que les jeunes sont moins nombreux à avoir consommé de l'alcool

^u Sachant qu'une part considérable des interrogés commenceront à consommer certaines substances seulement à un âge plus tardif, l'âge moyen à la première consommation « réel » pourrait être plus élevé, en particulier pour les drogues illégales.

avant 13 ans en 2017 (22.5%) qu'en 2010 (26.3%). Les jeunes sont par contre significativement plus nombreux à avoir consommé du cannabis avant 13 ans en 2017 (2.4%) qu'en 2010 (1.2%). Aucune évolution significative ne peut être observée pour les autres drogues illégales.

Figure 22 Consommation de substances psychoactives avant 13 ans (%)



Notes : Les astérisques indiquent si les différences entre 2010 et 2017 sont significatives. Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

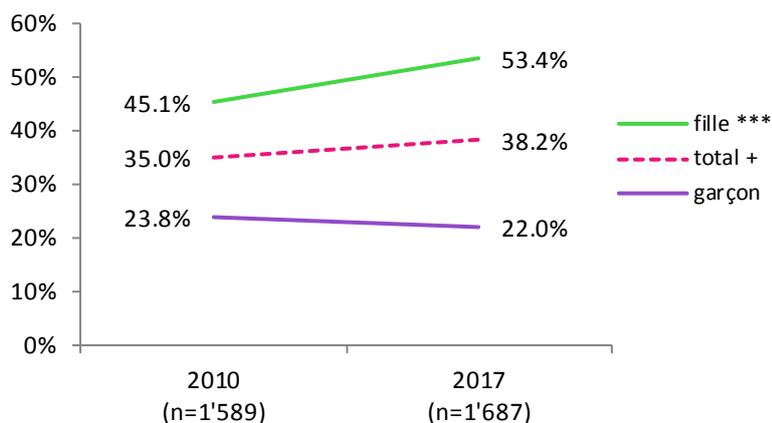
3.5 Etat de santé

Cette section a pour but de décrire la manière dont les jeunes eux-mêmes décrivent leur état de santé et l'évolution de leurs perceptions. Deux questions relatives à l'état de santé des jeunes ont été posées en 2010 et en 2017 : la dépressivité et la commission d'une tentative de suicide au cours de la vie.

Sur l'ensemble de l'échantillon, nous pouvons constater une tendance à une augmentation de la part de jeune faisant état de dépressivité^v entre 2010 et 2017 (35.0% et 38.2%, respectivement). La proportion de filles faisant état de dépressivité a augmenté de manière significative, passant de 45.1% en 2010 à 53.4% en 2017 (Figure 23). La proportion de garçons à faire état de ce type de symptômes est, en revanche, restée stable (23.8% en 2010 vs 22.0% en 2017).

Les résultats par item et par sexe sont présentés dans l'Annexe 2. Les filles sont plus nombreuses à déclarer des symptômes dépressifs que les garçons et ceci quel que soit l'item mesuré tant en 2010 qu'en 2017.

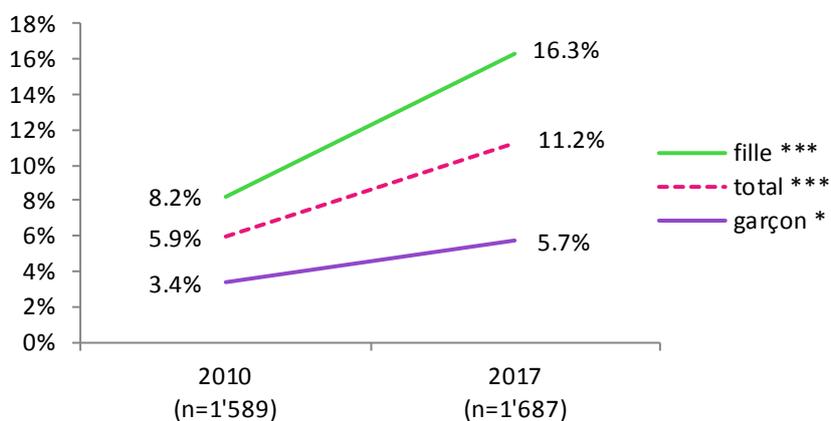
^v Pour rappel, ces analyses ont été effectuées sur les quatre items communs aux études de 2010 et 2017 : « trouve sa vie assez triste », « n'a rien dont il puisse se réjouir », « n'a envie de rien », « est déprimé sans raison ».

Figure 23 Dépressivité (%)

Notes : Les astérisques indiquent si les différences entre 2010 et 2017 sont significatives. Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

Exemple de lecture : en 2010, 45.1% des filles interrogées ont fait état de dépressivité contre 53.4% des filles en 2017. Cette différence est significativement différente (p <0.001).

La proportion de jeunes ayant rapporté avoir fait au moins une tentative de suicide au cours de la vie a augmenté de manière significative entre 2010 et 2017 (de 5.9% à 11.2% ; Figure 24). Ce constat est valable tant chez les filles (8.2% en 2010 et 16.3% en 2017) que chez les garçons (3.4% en 2010 et 5.7% en 2017). Les filles sont significativement plus nombreuses que les garçons à avoir effectué au moins une tentative de suicide au cours de la vie (Annexe 3).

Figure 24 Tentative de suicide au cours de la vie (%)

Notes : Les astérisques indiquent si les différences entre 2010 et 2017 sont significatives. Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

3.6 Synthèse de l'évolution des comportements des jeunes entre 2010 et 2017

Comme nous avons pu le constater, de manière globale, le taux d'auteurs de comportements déviants a peu changé entre 2010 et 2017 dans le canton de Neuchâtel. Ainsi, nous n'observons pas d'évolution significative du taux de jeunes ayant été victimes de délits violents rares, de délits contre l'intégrité sexuelle, de gifles, coups de poing/de pied ou de vol au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Alors que certains corrélats et facteurs de risque significativement associés à la perpétration de délits sont plus fréquents (par exemple : délinquance précoce, absentéisme scolaire, consommation problématique de médias violents et pornographiques), d'autres sont moins fréquents (par exemple : sorties fréquentes, être avec de grands groupes d'amis pendant son temps libre) et d'autres sont restés stables (par exemple : faible maîtrise de soi, consommation d'alcool ou de cannabis). Il n'y a donc pas d'évolution nette de ces corrélats et facteurs de risque dans un seul sens favorisant ou limitant la commission de délits violents.

Les jeunes sont par ailleurs tout autant à consommer différentes substances psychoactives (alcool, cannabis, autres drogues illégales) en 2017 qu'en 2010. En 2017, ils sont par contre moins nombreux à avoir consommé de l'alcool avant 13 ans et plus nombreux à avoir consommé du cannabis avant 13 ans.

Le taux de jeunes victimes de harcèlement « traditionnel » ou de cyber-harcèlement a quant à lui augmenté de manière significative entre 2010 et 2017 alors que le pourcentage d'auteurs est resté stable. Ces taux se rapprochent désormais des taux mis en évidence dans les enquêtes menées à Lausanne et à Zurich en 2014⁴⁷. Notons également que, quelle que soit la perspective (victime ou auteur), une proportion plus importante de jeunes est touchée par le harcèlement « traditionnel » que par le cyber-harcèlement. Sachant qu'il existe un lien important entre le fait d'être auteur de harcèlement ou cyber-harcèlement et le fait d'être victime de ce type de comportement, les analyses sur les corrélats et facteurs de risque ont été menée en fonction de l'implication dans le (cyber)-harcèlement, en distinguant les jeunes non concernés par la problématique du harcèlement « traditionnel » ou du cyber-harcèlement, les auteurs uniquement, les victimes uniquement et les jeunes qui sont à la fois auteurs et à la fois victimes. De manière générale, le taux de jeunes rapportant être en mauvaise santé, faisant état de dépressivité et ayant commis une tentative de suicide est plus important chez les « victimes uniquement » que chez les autres groupes. On constate également une tendance des « victimes uniquement » à être plus nombreux à déclarer avoir manqué l'école sans excuse valable ainsi qu'avoir fugué du domicile parental que les autres groupes.

Finalement, l'analyse de l'évolution de l'état de santé de ces jeunes montre qu'en 2017 il y a toujours plus d'un tiers des jeunes qui font état de dépressivité et la proportion de filles rapportant ce type de trouble est plus importante qu'en 2010. Les jeunes sont également nettement plus nombreux qu'en 2010 à avoir tenté de mettre fin à leurs jours.

4

Etat des lieux en 2017 selon la voie scolaire

4 Etat des lieux en 2017 selon la voie scolaire

Dans ce chapitre, nous présentons l'état de la situation en 2017 avec les données récoltées auprès de l'ensemble des jeunes en 11^{ème} année HarmoS, dont les élèves en classes terminales (TE). Les résultats sur la santé, les actes déviants, le harcèlement entre pairs et la consommation de substances sont présentés par voie scolaire et distinguent les jeunes en section de maturité (MA, 38.5% des répondants), en section moderne (MO, 28.2%), en section préprofessionnelle (PP, 24.6%) et en classes terminales (TE, 8.7%).

Le profil sociodémographique des jeunes interrogés diffère en fonction des voies scolaires sur plusieurs caractéristiques (Tableau 13). Ainsi, les sections de MA comportent une proportion plus importante de filles que de garçons (57.2% vs 42.8%), tandis que les garçons sont plus nombreux dans les sections PP (54.8%) et les classes TE (58.9%). Une large majorité de jeunes des sections de MA n'ont pas connu d'échec scolaire (94.1%) : le redoublement concerne en revanche un jeune sur quatre dans les sections MO, un tiers des jeunes des sections PP et plus des deux tiers des jeunes des classes TE. Ayant été moins confrontés à des redoublements, les jeunes des sections de MA sont également légèrement plus jeunes en moyenne que les autres répondants. De plus, on constate un gradient socio-économique dans la structure des voies scolaires : le pourcentage d'élèves non migrants, vivant avec leurs deux parents et ne bénéficiant pas d'aide sociale est significativement plus élevé dans les sections de MA, diminuent graduellement dans les sections MO et les sections PP et est significativement plus élevé dans les classes TE. Enfin, un jeune sur trois (29.5%) fréquentant les classes TE a connu au moins deux événements de vie négatifs au cours de sa vie ; la part d'élèves confrontés à ces expériences de vie négatives est moins élevée dans les sections de MA (20.3%).

Tableau 13 Description sociodémographique selon la voie scolaire ne 2017 (moyenne, %)

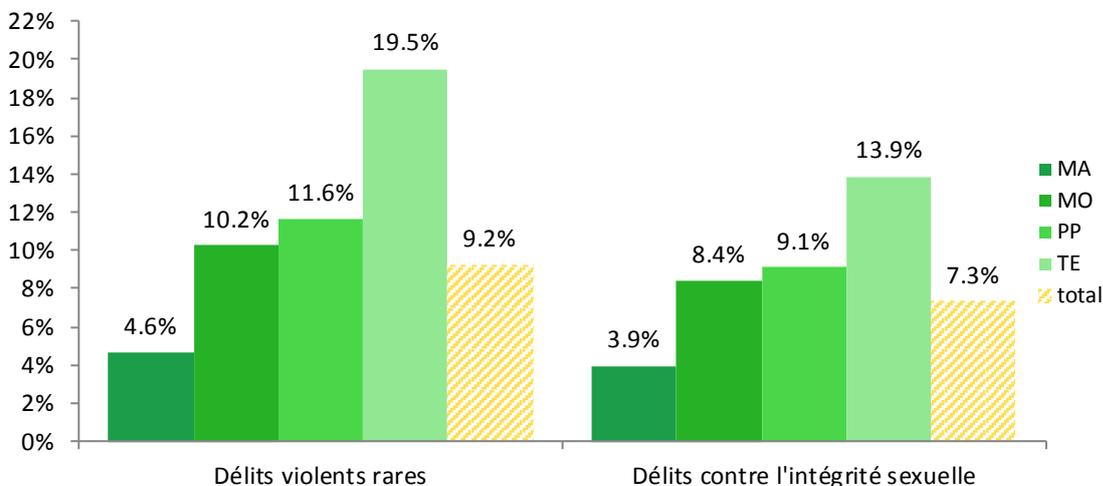
	MA (n=742)	MO (n=538)	PP (n=407)	TE (n=130)	Tous (n=1'817)
Sexe					
Garçon	42.8%	51.2%	54.8%	58.9%	49.5%
Fille	57.2%	48.8%	45.2%	41.1%	50.5%
Age					
Moyenne	14.8	15.0	15.1	15.0	14.9
Min-Max	13-17	14-17	14-17	14-17	13-17
Echec scolaire					
Jamais	94.1	78.1	69.7	31.2	78.1
Au moins une fois	5.9	21.9	30.3	68.8	21.9
Statut migratoire					
Non migrant	52.4%	46.2%	39.0%	20.9%	44.6%
Etranger de 1ère génération	8.9%	14.5%	14.3%	31.0%	13.7%
Etranger de 2ème génération	38.7%	39.3%	46.6%	48.1%	41.7%
Structure de la famille					
Vit avec ses deux parents	76.1%	65.6%	57.2%	52.6%	66.5%
Ne vit pas avec ses deux parents	23.9%	34.4%	42.8%	47.4%	33.5%
Bénéficiaire de l'aide sociale					
Non	93.6%	87.4%	81.3%	74.8%	87.7%
Oui	6.4%	12.6%	18.7%	25.2%	12.3%
Événements de vie négatifs					
Aucun ou un	79.7%	72.8%	70.3%	70.5%	74.7%
Deux ou plus	20.3%	27.2%	29.7%	29.5%	25.3%

4.1 Actes déviant

4.1.1 Perspective des victimes

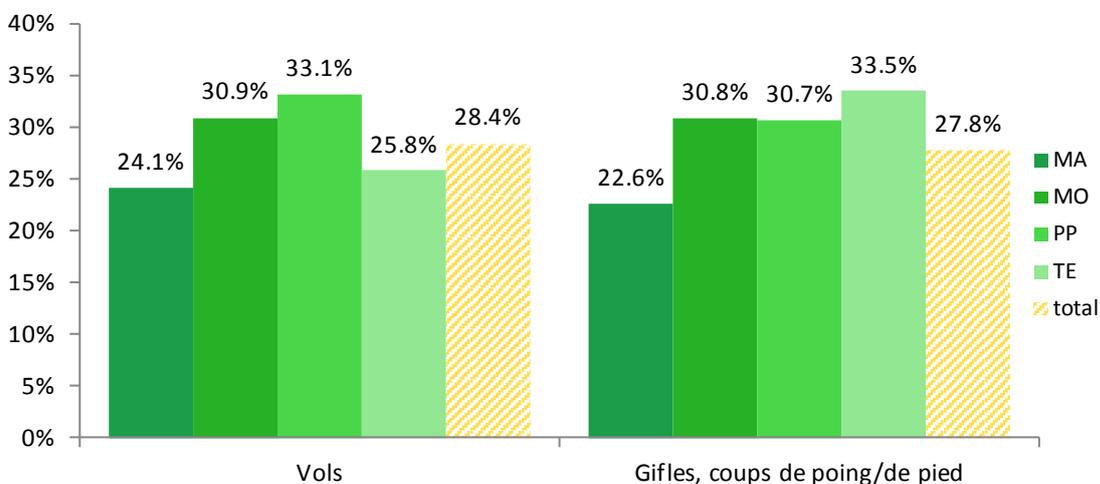
Les délits violents rares, qui regroupent les vols à l'arraché, le brigandage, le racket ou les lésions corporelles nécessitant une visite médicale, et les délits contre l'intégrité sexuelle (i.e. gestes sexuels déplacés et actes sexuels forcés), sont rapportés respectivement par 9.2% et 7.3% des jeunes interrogés dans cette enquête. Les élèves des classes TE comptent une proportion très nettement supérieure de victimes de délits violents rares et de délits contre l'intégrité sexuelle que les élèves des autres sections (19.5% pour les délits violents rares et 13.9% pour les délits contre l'intégrité sexuelle). En comparaison, les élèves des sections de MA sont moins exposés à ces actes violents et présentent des taux de victimes inférieurs à ceux des autres sections (respectivement 4.6% et 3.9%). Dans les autres voies scolaires, environ un jeune sur dix a subi ces actes violents au cours des 12 derniers mois (Figure 25).

Figure 25 Victimes de délits violents rares et victimes de délits contre l'intégrité sexuelle au cours des 12 derniers mois selon la voie scolaire en 2017 (%)



La Figure 26 présente le pourcentage de jeunes ayant été victimes de vols ou de gifles, de coups de poing ou de pied. Un quart des jeunes interrogés (28.4%) rapportent avoir été victimes de vol au cours des derniers mois : le pourcentage de victimes est plus important dans les sections MO (30.9%) et PP (33.1%) que dans les sections de MA (24.1%). Près d'un répondant sur trois (27.8%) déclarent avoir reçu une gifle, des coups de poings ou de pied durant les 12 derniers mois : la proportion de jeunes victimes de gifles, coups de poing/de pied est significativement moins élevée dans les sections de MA (22.6%) que dans les autres voies scolaires (Figure 26).

Figure 26 Victimes de vols ou de gifle, coups de poing/de pied au cours des 12 derniers mois selon la voie scolaire en 2017 (%)

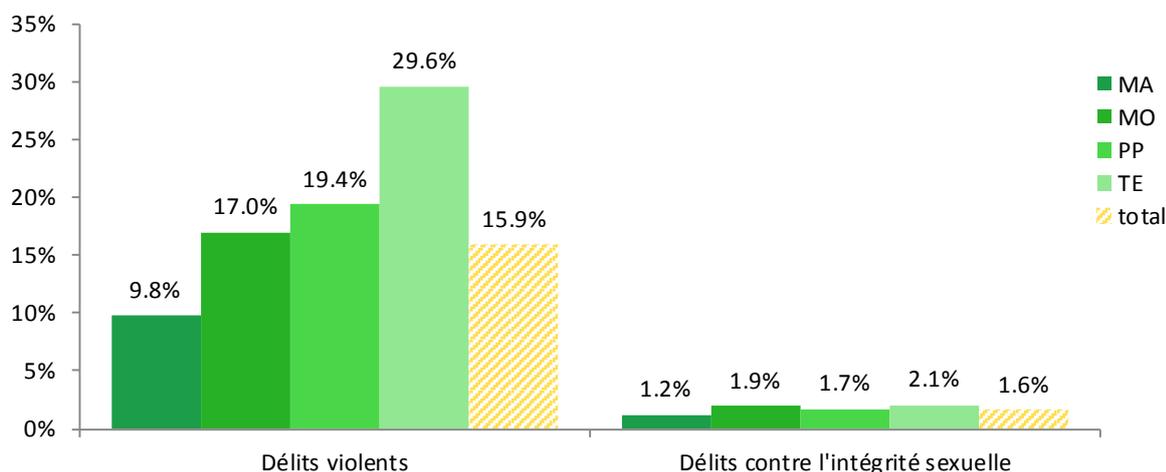


4.1.2 Perspective des auteurs

Cette section examine les actes déviants que les répondants déclarent avoir commis durant les 12 derniers mois, autrement dit adopte la perspective des auteurs.

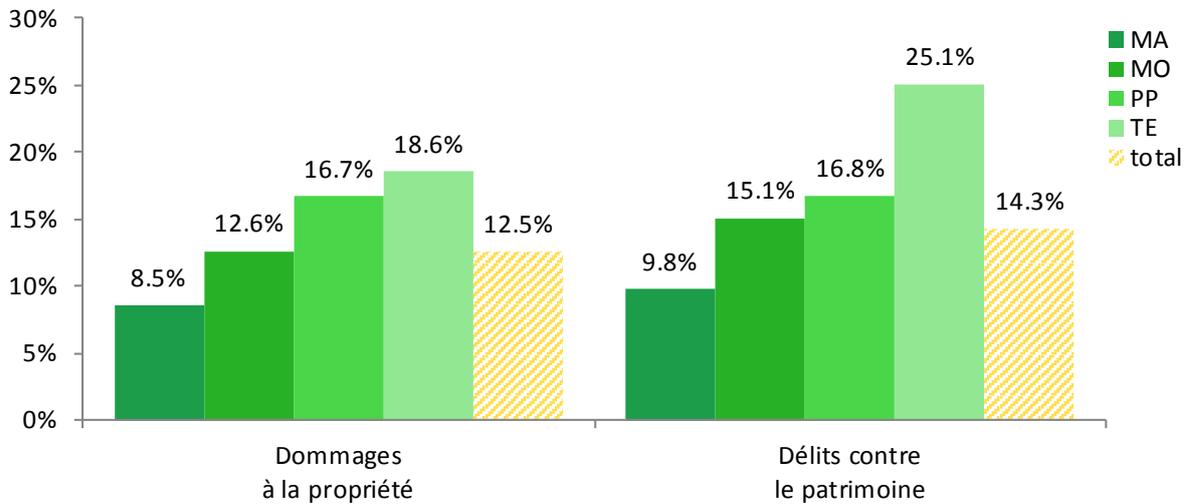
La Figure 27 montre que 9.2% des jeunes ont commis au moins un délit violent au cours des 12 derniers mois. Les élèves des classes TE sont proportionnellement plus nombreux (29.6%) à commettre ces types de délit que les élèves des autres sections, et en particulier des élèves fréquentant les sections de MA (9.8%). Ces derniers sont également significativement moins nombreux à commettre ce type d'acte que ceux des sections MO et PP (respectivement 17.0% et 19.4%). Enfin, 1.6% des répondants rapportent avoir commis des délits contre l'intégrité sexuelle, sans différence significative selon la voie scolaire (Figure 27).

Figure 27 Auteurs de délits violents et auteurs de délits contre l'intégrité sexuelle au cours des 12 derniers mois selon la voie scolaire en 2017 (%)



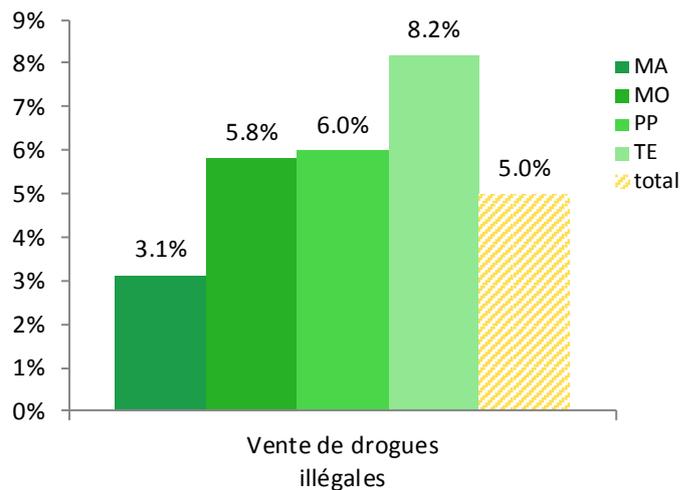
Les dommages à la propriété et les délits contre le patrimoine sont rapportés par environ un dixième des jeunes interrogés (respectivement 12.5% et 14.3%) (Figure 28). Les dommages à la propriété sont plus rarement rapportés par les élèves de MA (8.5%) que par les élèves des autres sections. En effet, ce taux concerne 12.6% des élèves des sections MO, 16.7% des élèves des sections PP et 18.6% de ceux des classes TE. Les écarts sont encore plus marqués pour les délits contre le patrimoine : un quart des jeunes (25.1%) fréquentant les classes TE déclarent avoir commis ce type de délit au cours des 12 derniers mois, 15.1% dans les sections MO, 16.8% dans les sections PP et 9.8% dans les sections de MA. Le taux est non seulement significativement différent entre les élèves des classes TE avec les élèves dans les autres sections mais également entre les élèves des sections de MA et les élèves des autres sections (Figure 28).

Figure 28 Auteurs de dommages à la propriété et auteurs de délits contre le patrimoine au cours des 12 derniers mois selon la voie scolaire en 2017 (%)



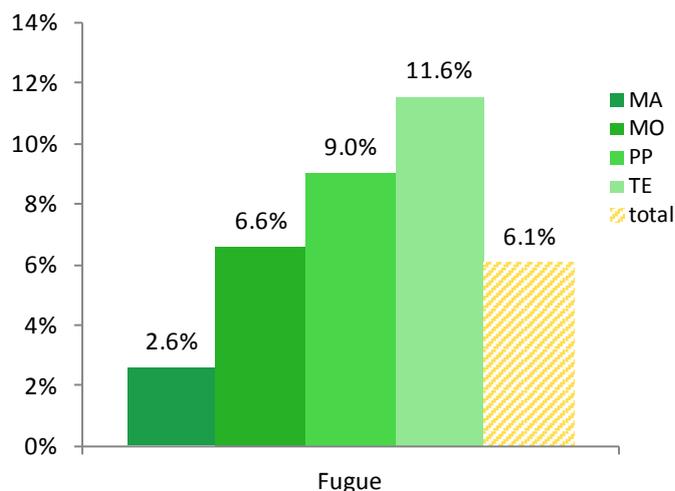
La vente de drogues illégales concerne 5.0% des répondants (Figure 29), plus fréquemment les élèves des classes TE (8.2%), les jeunes des sections MO (5.8%) et PP (6.0%) que ceux fréquentant les sections de MA (3.1%).

Figure 29 Vente de drogues illégales au cours des 12 derniers mois selon la voie scolaire en 2017 (%)



Enfin, environ un répondant sur dix (6.1%) déclare avoir fugué au moins une fois au cours des 12 derniers mois (Figure 30). Cette situation est significativement moins fréquente parmi les élèves des sections de MA (2.6%) que dans les autres voies scolaires. Relevons que la différence de taux observé entre les élèves en classes TE et celle et ceux des sections MO et PP n'est statistiquement par différente.

Figure 30 Fugue au cours des 12 derniers mois selon la voie scolaire en 2017 (%)

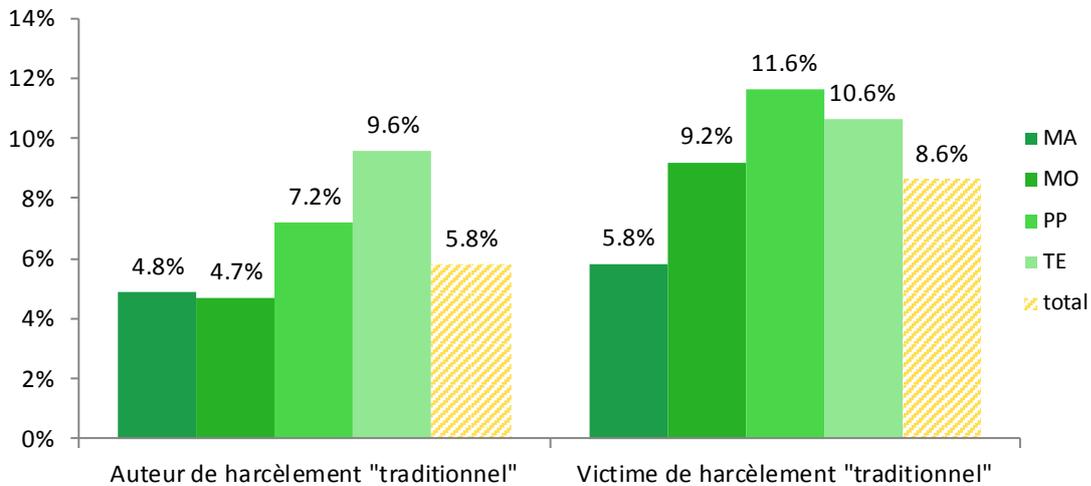


4.2 Harcèlement entre pairs

Cette section décrit la situation du harcèlement chez les jeunes du canton de Neuchâtel, selon la voie scolaire.

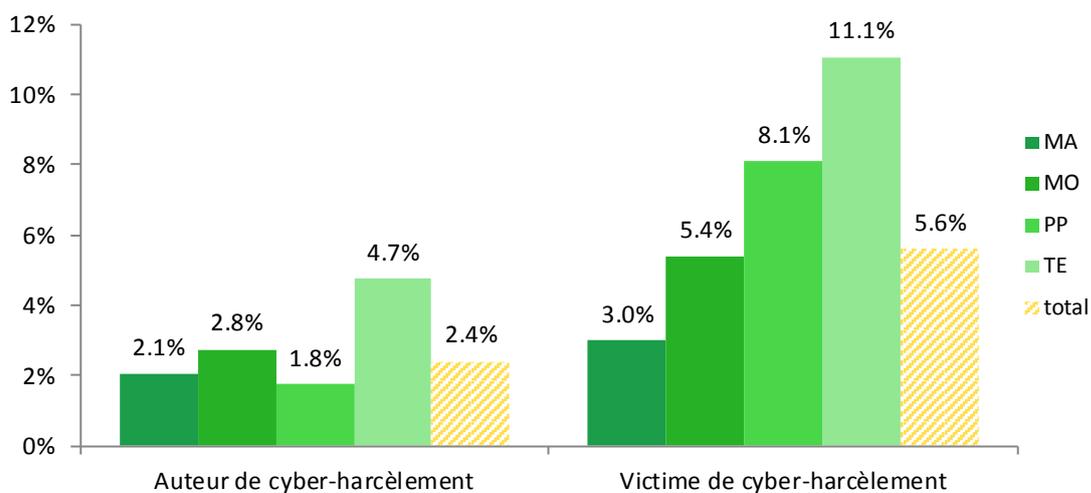
La Figure 31 présente les pourcentages de jeunes auteurs et victimes, au moins une fois par semaine au cours des 12 derniers mois, de différentes formes de harcèlement dit « traditionnel » (i.e. frapper, menacer, ridiculiser, casser des affaires, harceler sexuellement et ignorer, exclure). Un dixième des jeunes (8.6%) déclarent avoir été victimes de harcèlement et 5.8% se déclarent auteurs de harcèlement. Si le taux d'auteurs de harcèlement semble plus élevé dans les classes TE (9.6%) par rapport aux sections MO (4.7%) et de MA (4.8%), les différences ne sont pas statistiquement significatives. En revanche, on constate une faible exposition au harcèlement des élèves des sections de MA (5.8%) en comparaison aux jeunes des sections MO (9.2%) et PP (10.6%) (Figure 31).

Figure 31 Auteurs et victimes de harcèlement « traditionnel » au cours des 12 derniers mois selon la voie scolaire en 2017 (%)



Des actes de cyber-harcèlement ont été commis, au moins une fois au cours des 12 derniers mois, par 2.4% des répondants, soit par 4.7% des élèves des classes TE et environ 2.0% des élèves des autres sections (différences non significatives). 5.6% des jeunes ont déclaré avoir été victimes de cyber-harcèlement. Ces situations sont plus rares dans les classes de MA (3.0%) que dans les classes des autres voies scolaires (Figure 32).

Figure 32 Auteurs et victimes de cyber-harcèlement au cours des 12 derniers mois selon la voie scolaire en 2017 (%)

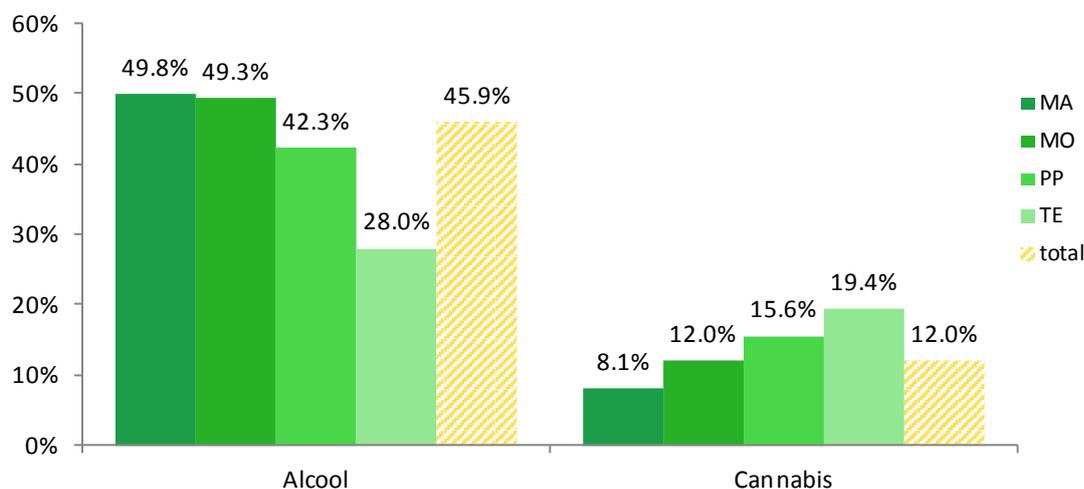


4.3 Consommation de substances psychoactives

La consommation d'alcool et de cannabis au cours des 30 derniers jours diffère significativement selon la voie scolaire (Figure 33). Plus de quatre jeunes sur dix (45.9%) ont consommé de l'alcool sur la période considérée, une consommation qui se retrouve plus fréquemment chez ceux fréquentant les sections de MA (49.8%) ou les sections MO (49.3%) que parmi les élèves des classes PP (42.3%) ou TE (28.0%). Bien que ce taux soit plus faible parmi les élèves de TE, nous constatons que le nombre moyen de verres consommés au cours des 30 derniers jours est plus élevé parmi ces derniers^w. Les jeunes des sections de MA ont également débuté leur consommation plus tôt : l'âge moyen de la première consommation est ainsi de 12.8 ans chez les jeunes des sections de MA contre 13.7 ans chez les jeunes des classes TE (résultats non présentés).

On constate une situation inverse concernant la consommation de cannabis, qui concerne globalement un dixième des répondants : les élèves des classes TE sont en effet deux fois plus nombreux, en proportion, à avoir consommé du cannabis au cours des 30 derniers jours que les élèves des sections de MA (19.4% vs 8.1%). Ce sont dans les sections de MA que le pourcentage de consommateurs de cannabis est le plus bas.

Figure 33 Consommation de substances psychoactives au cours des 30 derniers jours selon la voie scolaire en 2017 (%)

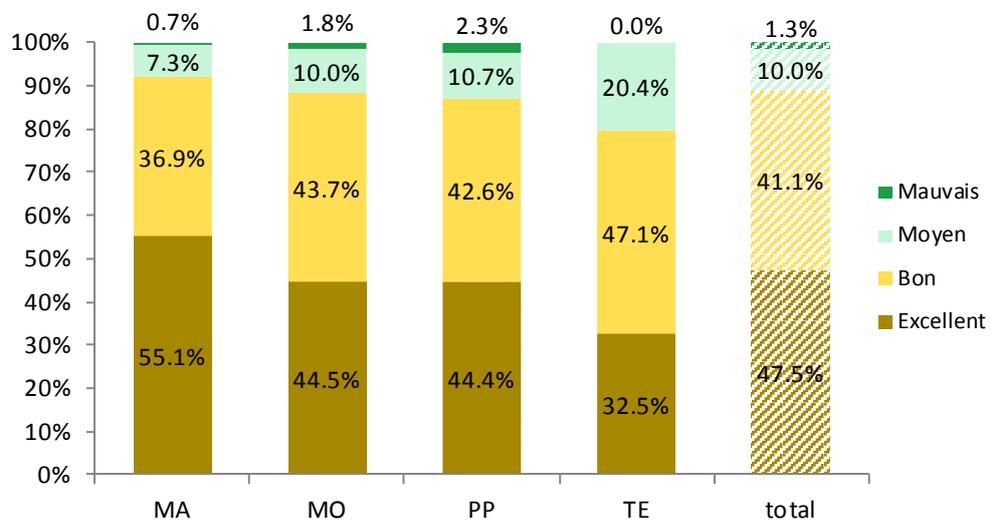


^w Nombre moyen de verres de bière, alcopop ou vin consommé au cours des 30 derniers jours : 1.5 (MA), 1.8 (MO), 1.4 (PP) et 3.0 (TE)
 Nombre moyen de verres d'alcool fort consommé au cours des 30 derniers jours : 0.6 (MA), 0.8 (MO), 0.7 (PP) et 1.2 (TE)

4.4 Etat de santé

La manière dont les jeunes perçoivent leur santé en général est significativement différente selon la voie scolaire suivie (Figure 34) : 20.4% des répondants en classes TE évaluent ainsi leur santé comme moyenne ou mauvaise alors qu'ils sont 8.0% en MA et respectivement 11.8% et 13.0% en MO et en PP. Et si plus de la moitié (55.1%) des jeunes en MA considèrent leur santé comme excellente, ce n'est le cas que d'un tiers des répondants en classes TE.

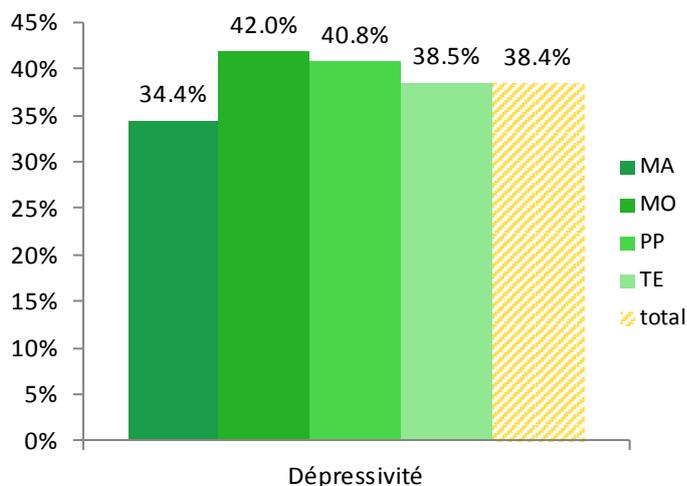
Figure 34 Santé générale selon la voie scolaire en 2017 (%)



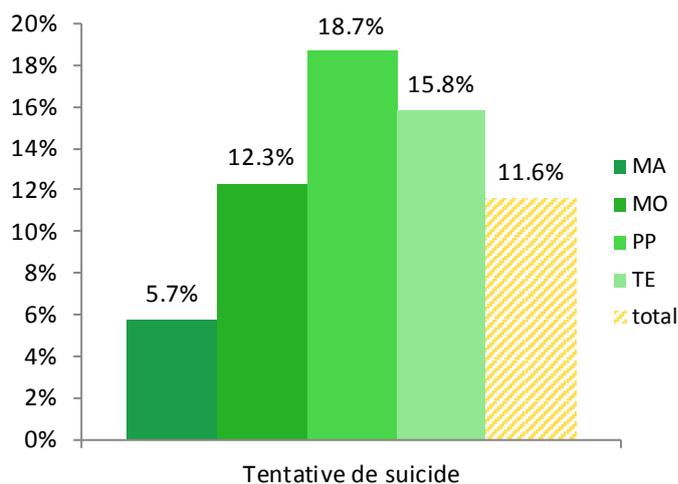
Exemple de lecture : Parmi les jeunes en MA, 55.1% déclarent être en excellente santé, 36.9% être en bonne santé, 7.3% être en moyenne santé et 0.7% en mauvaise santé.

Près de quatre jeunes sur dix (38.4%) disent avoir ressenti un des sept symptômes composant l'échelle de dépressivité^x de façon récurrente (i.e. plusieurs fois par semaine au cours des six derniers mois). La proportion de jeunes rapportant au moins un de ces symptômes est la plus basse chez ceux fréquentant les sections de MA (34.4%) en comparaison aux élèves des sections MO (42.0%) et PP (40.8%) (Figure 35).

^x La fatigue, la mauvaise humeur, la nervosité, les difficultés d'endormissement, la colère, la tristesse et l'anxiété.

Figure 35 Dépressivité selon la voie scolaire en 2017 (%)

La proportion de jeunes ayant tenté de mettre fin à leur jours au cours de leur vie est significativement différente selon la voie scolaire suivie (Figure 36). Cette proportion est la plus basse chez ceux fréquentant les sections de MA (5.7%) en comparaison aux élèves des sections MO (12.3%), PP (18.7%) et TE (15.8%). Il n'y a en revanche pas de différence significative entre les élèves des sections TE et ceux des classes MO et PP.

Figure 36 Tentative de suicide au cours de la vie selon la voie scolaire en 2017 (%)

4.5 Connaissance des ressources

Il a été demandé aux jeunes d'indiquer s'ils connaissaient les différentes ressources qui s'offrent à eux (médiateurs scolaires, service socio-éducatif des écoles, infirmiers scolaires, services en ligne). Globalement, 12.8% des élèves interrogés disent ne jamais avoir entendu parler d'aucune des ressources à disposition au sein de l'école tels que les médiateurs scolaires, le service socio-éducatif ou encore les infirmiers scolaires. De plus, un peu moins de la moitié des élèves (48.1%) n'a jamais entendu parler des services en lignes tels que www.ciao.ch ou encore www.147.ch (Tableau 14).

Les jeunes issus des classes TE sont généralement moins nombreux que la majorité de leurs pairs à indiquer connaître ces ressources à l'exception des services socio-éducatifs (Tableau 14). Mentionnons également que les filles sont plus nombreuses que les garçons à avoir indiqué avoir déjà entendu parlé de chacune des ressources listées (données non représentées).

Tableau 14 Connaissance des ressources à disposition

	MA	MO	PP	TE	Total
Médiateurs scolaires	73.1%	67.5%	63.0%	54.1%	67.5%
Service socio-éducatif des écoles	67.7%	65.9%	69.2%	62.0%	67.1%
Infirmiers scolaires	69.9%	60.3%	58.1%	49.3%	62.6%
Services en ligne (www.ciao.ch , www.147.ch)	55.8%	49.6%	39.0%	32.9%	48.1%

4.6 Synthèse des résultats selon la voie scolaire

Ce chapitre a mis en lumière une plus faible exposition à la violence et au harcèlement des jeunes des sections de maturité, comparativement aux répondants des sections MO, PP et des classes TE. Les jeunes fréquentant les sections de maturités rapportent ainsi moins fréquemment avoir été victimes de gifles, coups de poing ou de pied, de délits violents rares et de délits contre l'intégrité sexuelle ; ils comptent également une proportion d'auteurs d'actes violents moins élevée, qu'il s'agisse d'auteurs de délits violents, de dommages à la propriété, de délits contre le patrimoine, de vente de drogues illégales ou de fugues. Un constat similaire se retrouve également pour le harcèlement et le cyber-harcèlement. Globalement, les jeunes des sections de maturité présentent également une meilleure santé perçue que leurs pairs dans les autres voies scolaires et une proportion moins importante de jeunes ayant tenté de se suicider au cours de la vie. En revanche, la proportion de jeunes déclarant avoir consommé de l'alcool au cours des trente derniers jours est plus élevée dans les sections de maturité et dans les sections modernes qu'en PP ou dans les classes TE.

Par contraste, les jeunes des classes TE apparaissent comme particulièrement exposés à des situations de violence : à l'exception des vols, plus fréquemment rapportés par les élèves des sections préprofessionnelles, le taux de victimes de violence est significativement beaucoup plus élevé parmi les répondants des classes TE. La proportion de jeunes se déclarant auteurs d'actes violents est également plus importante quel que soit l'acte considéré. Les classes TE comptent de plus des taux plus élevés d'auteurs de harcèlement et de cyber-harcèlement et un taux de victimes de cyber-harcèlement plus élevé. Cette plus grande exposition des jeunes des classes TE à la violence s'accompagne d'une moins bonne santé perçue et d'une consommation auto-rapportée de cannabis plus importante également. Ce sont également dans ces sections que le pourcentage de jeunes connaissant les ressources à disposition dans le cadre scolaire et en ligne est le moins élevé.

Enfin, signalons que les élèves des classes MO et PP présentent globalement des taux intermédiaires entre ceux des MA et des classes TE, pour la santé générale comme pour les différents comportements à risque étudiés. Les élèves des classes MO et PP sont en revanche ceux qui présentent les plus forts taux de symptômes dépressifs, et l'on retrouve la plus forte prévalence de vols chez les élèves des sections PP.

Bien plus qu'une simple opposition entre les classes TE qui semblent les plus vulnérables et les sections MA qui apparaissent comme préservés, nos résultats identifient l'existence d'un gradient entre les différentes voies scolaires. Ces résultats mettent donc en exergue une vulnérabilité liée à l'environnement dans lequel évoluent les jeunes et l'importance de considérer, dans l'analyse de la violence, non seulement les facteurs individuels mais aussi les déterminants sociaux et les milieux de vie des jeunes.

5

Amour, sexualité et comportements violents ou abusifs au sein des jeunes couples

5 Amour, sexualité et comportements violents ou abusifs au sein des jeunes couples

Cette section présente les résultats des différentes questions posées dans le chapitre « amour et sexualité » du questionnaire. Cette partie n'était pas présente dans le questionnaire 2010, il n'est donc pas possible d'analyser l'évolution des réponses à ces questions entre 2010 et 2017. Les analyses ont été effectuées sur les 1'817 élèves ayant participé en 2017, dont les classes TE.

5.1 Relations sexuelles et relations de couple

Relations sexuelles

En 2017, 22.9% des garçons et 14.6% des filles indiquent avoir déjà eu des relations sexuelles volontaires ou non. L'âge médian^y de la première relation sexuelle, tant pour les garçons que pour les filles est de 14.0 ans. La médiane du nombre de partenaire est de 1.0 pour les deux sexes. Parmi les jeunes interrogés ayant déjà eu des relations sexuelles, 8.3% (n=26) ont subi une relation sexuelle forcée au cours de leur vie (5.3% de garçons, 12.9% de filles). Notons également que 3.9% des jeunes ayant déjà eu des relations sexuelles ont subi des violences sexuelles avant 13 ans et 4.8% à 13 ans ou après. La majorité des auteurs de ces violences sont de sexe masculin (environ 80%).

Relations de couple et leurs caractéristiques

Les résultats concernant le nombre de jeunes qui étaient en couple lors de l'étude ou dans les 12 mois précédant l'étude ainsi que les détails de cette relation sont présentés dans le Tableau 15. La question était formulée comme suit :

« As-tu actuellement ou as-tu eu au cours des 12 derniers mois une relation avec un garçon ou une fille ? Il peut s'agir de quelqu'un que tu fréquentes depuis longtemps ou de quelqu'un que tu n'as fréquenté que brièvement (mais au moins pendant une semaine) et cette relation peut ou non impliquer des relations sexuelles ».

En 2017, 41.3% des jeunes étaient dans une relation de couple. Les filles sont plus nombreuses à être dans une relation de couple que les garçons (43.5% vs 39.0% des garçons).

Parmi les jeunes qui sont en couple, 96.9% des jeunes disent être au moment de l'étude dans une relation hétérosexuelle ou l'avoir été dans leur dernière relation (97.6% des garçons, 96.4% des

^y La médiane est la valeur qui permet de couper l'ensemble des valeurs en deux parties égales. La médiane n'est donc pas affectée par les valeurs extrêmes comme c'est le cas avec les moyennes.

filles). L'âge médian du partenaire est de 15.0 ans. Les garçons ont des partenaires significativement plus jeunes (médiane= 15.0) que les filles (médiane= 16.0). Dans 28.1% des cas, la relation qu'entretiennent les jeunes dure depuis plus de 6 mois (26.0% des garçons, 29.7% des filles). Les jeunes considèrent dans 86.2% des cas que leur (dernière) relation est plutôt bonne ou très bonne (87.2% des garçons, 85.4% des filles). Finalement, 36.7% des jeunes ont eu des rapports sexuels avec leur partenaire. Les garçons sont significativement plus nombreux à rapporter avoir eu des relations sexuelles avec leur partenaire (40.8%) que les filles (33.3%).

Tableau 15 Caractéristiques de la relation de couple chez les jeunes en 2017 (médiane, %)

	Garçons (n=844)	Filles (n=904)	p	Total (n=1'748)
Avoir été en couple au cours des 12 mois précédant l'enquête ou être en couple au moment de l'enquête (<i>question filtre</i>)	39.0%	43.5%	+	41.3%
	n=327	n=389		n=716
Sexe du partenaire (sexe opposé)	97.6%	96.4%	ns	96.9%
Age médian du partenaire (en années)	15.0	16.0	***	15.0
Durée de la relation (6 mois ou plus)	26.0%	29.7%	ns	28.1%
Qualité de la relation (bonne ou très bonne)	87.2%	85.4%	ns	86.2%
Avoir eu des relations sexuelles avec le partenaire	40.8%	33.3%	*	36.7%

Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

5.2 Comportements violents ou abusifs au sein des jeunes couples (VJC)

Lest comportements violents ou abusifs au sein des jeunes couples (VJC) sont définis par la violence physique, sexuelle, psychologique ou émotionnelle rencontrée dans les relations de couple. Ceci peut se produire en face-à-face ou par voie électronique dans une relation actuelle ou terminée². Il s'agit donc aussi bien d'un type de violence juvénile que d'un type de violence domestique.

Des études menées aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne montrent que les comportements violents ou abusifs dans les jeunes couples sont des problèmes tout aussi importants que les comportements violents ou abusifs chez les couples adultes et que les deux sexes sont touchés par ces problèmes^{1, 2, 48, 49}. Il apparaît également que les jeunes qui se montrent violents dans leur couple ont également tendance à se montrer violents avec d'autres personnes^{1, 2}.

Les comportements violents ou abusifs au sein des jeunes couples ont été peu étudiés en Suisse. Deux études datant de 2002³⁰ et 2011⁵⁰ se sont penchées sur les violences sexuelles dans la relation de couple en Suisse. Cependant, ces recherches se sont concentrées sur les violences sexuelles en

² Selon la définition du Centers for Disease Control and Prevention aux Etats-Unis. Site Internet : http://www.cdc.gov/violenceprevention/intimatepartnerviolence/teen_dating_violence.html, consulté le 23.01.18

tant que tel, et non pas comme un type de violence conjugale. Seules les études de victimisation et délinquance menées en 2014 dans les cantons de Vaud et de Zurich abordent les différentes perspectives de ce type de violence^{9, 37, 47}.

5.2.1 Perspective des victimes

Les taux présentés dans les figures suivantes concernent les jeunes au moment de l'étude en couple ou qui l'ont été au cours des 12 mois précédant l'étude (n=716).

Parmi les jeunes en couple au moment de l'enquête ou qui l'ont été au cours des 12 mois précédents, 60.0% des jeunes ont été victime d'au moins une forme de violence (66.7% des filles, 51.9% des garçons): 54.4% ont été victime d'actes de monitoring, 20.3% d'actes de violence physique, 9.8% de violences sexuelles et 5.5% de cyber-violence.

La Figure 37 montre le pourcentage de jeunes ayant été victimes au moins une fois au cours des 12 mois précédant l'étude, des quatre différentes formes de VJC (histogrammes hachurés) ainsi que des différents éléments qui sont regroupés dans chaque sous-échelle (histogrammes pleins).

Le *monitoring* est le type de comportement abusif dont les jeunes en couple sont le plus victimes (54.4%). Parmi les différents éléments regroupés au sein de cette catégorie, les jeunes ont été plus nombreux à être victimes du fait que leur partenaire ait regardé leur portable pour savoir avec qui ils étaient en contact (56.4% des filles, 39.2% des garçons). Une part non négligeable de ces jeunes a également été victimes du fait que leur partenaire ait insisté pour savoir avec qui ils étaient et où à tout moment (37.4% des filles, 24.5% des garçons). Les filles sont significativement plus nombreuses à avoir été victimes de ce genre de comportement pour les deux items précités. Les résultats indiquent également une tendance selon laquelle les filles sont plus nombreuses que les garçons à empêcher leur partenaire de rencontrer d'autres personnes (22.3% et 16.9%, respectivement). Aucune différence significative ne peut être observée entre les garçons et les filles par rapport au fait de limiter les contacts de son partenaire avec ses amis (23.5% des filles, 19.6% des garçons).

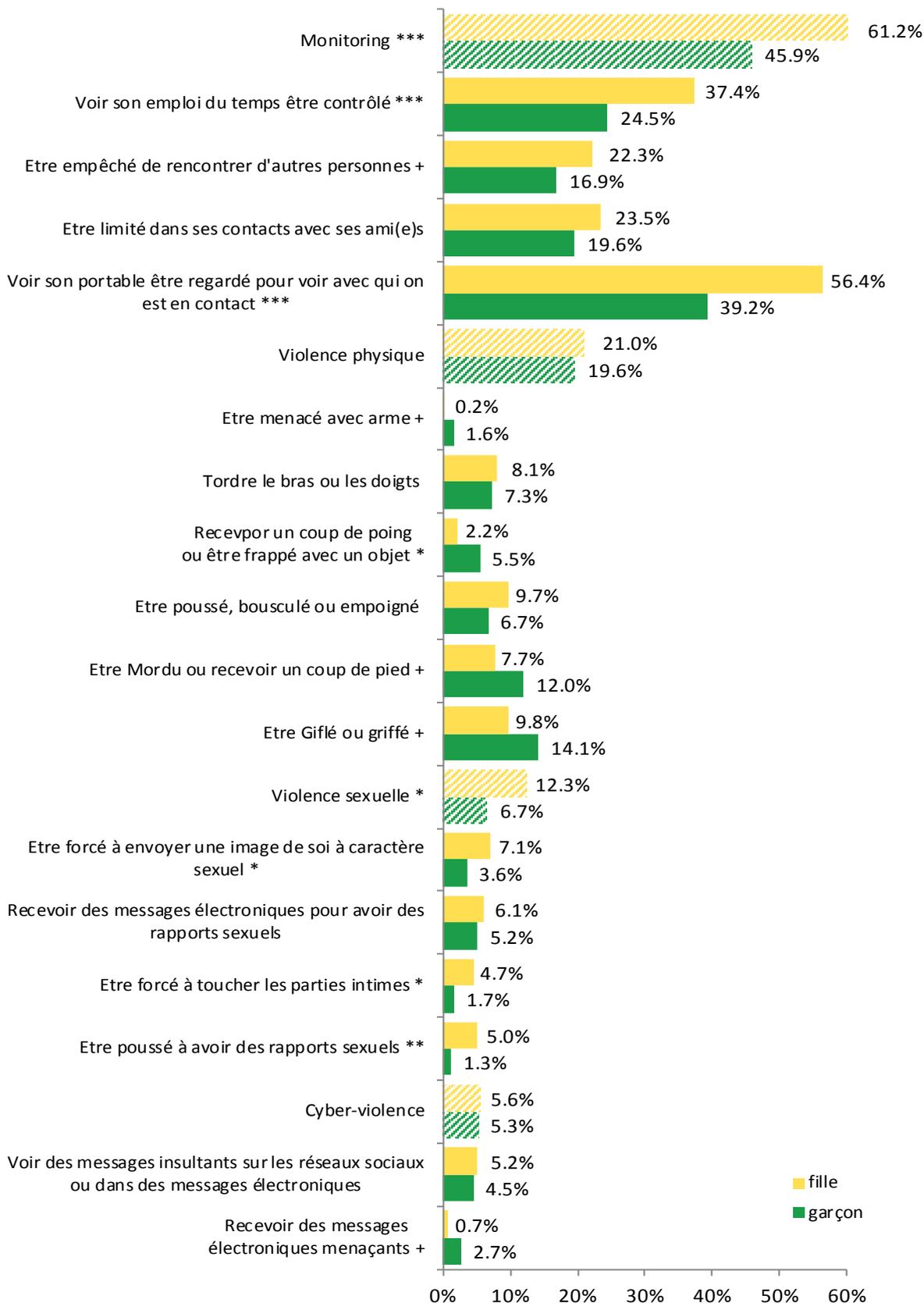
Globalement, 20.3% des jeunes en couple sont victimes de *violence physique* de la part de leur partenaire. D'un point de vue général, il n'y a pas de différence entre les sexes pour les victimes de violence physique (21.0% des filles, 19.6% des garçons). Entre 7 à 12% des jeunes disent que leur partenaire leur a, au moins une fois au cours des 12 mois précédant l'enquête, tordu le bras ou les doigts ; les a poussés, bousculés ou empoignés ; mordus, ou leur a donné un coup de pied ; les a giflés ou griffés. Ils sont par contre moins de 4% à avoir été menacés avec une arme ou avoir reçu un coup de poing ou avoir été frappés avec un objet. Bien qu'il n'y ait pas de différence significative lorsque l'on regarde la violence physique générale, le taux de garçons ayant reçu un coup de poing ou ayant été frappés avec un objet est significativement plus élevé que celui des filles (5.5%, n=17). Les garçons ont également tendance à être proportionnellement plus nombreux à avoir été menacé avec une arme (1.6%, n=5), avoir été mordus ou à avoir reçu un coup de pied (12.0%, n=37), et à avoir été giflés ou griffés (14.1%, n=44) par leur partenaire que les filles.

La *violence sexuelle* touche 9.8% des jeunes en couple, mais en particulier les filles, dont 12.3% rapportent avoir été au moins une fois victimes d'un des actes énoncés au cours des 12 mois

précédant l'étude contre 6.7% des garçons. Selon les résultats, 7.1% des filles ont été forcées à envoyer au moins une fois une image d'elles-mêmes à caractère sexuel alors que 3.6% des garçons rapportent avoir vécu la même chose. Elles sont également 4.7% à avoir été forcées à toucher les parties intimes de leur partenaire ou à rapporter que leur partenaire a touché leurs parties intimes contre leur gré (contre 1.7% des garçons). Les résultats montrent que les filles sont 5.0% à avoir été forcées à avoir un rapport sexuel au sein de leur couple (contre 1.3% des garçons). La différence entre la part de filles et de garçons ayant reçu un message électronique (tel que SMS, chat, Tweet) les poussant à avoir des rapports sexuels n'est pas significative (6.1% et 5.2% respectivement).

La *cyber-violence* est la forme de violence la moins rencontrée au sein des jeunes couples (5.5%). Les résultats montrent que les garçons ont été significativement plus nombreux que les filles à avoir déjà reçu un message électronique menaçant de leur partenaire (0.7% des filles, 2.7% des garçons). En revanche, il n'y a pas de différence significative entre les sexes en ce qui concerne les rumeurs que le partenaire aurait fait circuler ou des messages insultants que ce dernier aurait postés sur les réseaux sociaux (5.2% des filles, 4.5% des garçons).

Enfin, compte tenu des liens importants entre la voie scolaire et la violence, nous avons exploré si des différences existaient entre voies scolaires pour les VJC. L'Annexe 18 montre le pourcentage de jeunes ayant été victimes au moins une fois au cours des 12 mois précédant l'étude, des quatre différentes formes de VJC selon la voie scolaire. De manière générale, nous constatons que la proportion de jeunes rapportant avoir été victimes de violence est la plus basse chez ceux fréquentant les sections de MA en comparaison aux élèves des sections PP.

Figure 37 Victimes de VJC au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2017 (%), (n=716)

Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

Exemple de lecture : En 2017, parmi les jeunes filles en couple ou qui l'ont été au cours des 12 derniers mois, 61.2% ont été victime de monitoring contre 45.9% des garçons. Cette différence est significativement différente (p <0.001).

5.2.2 Perspective des auteurs

Les résultats concernant les mêmes formes de violence mais selon la perspective des auteurs sont présentés dans la Figure 38. Nous avons demandé aux jeunes à quelle fréquence ils avaient eux-mêmes commis ces actes de violence sur leur partenaire au moins une fois au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Parmi les jeunes en couple au moment de l'enquête ou qui l'ont été au cours des 12 mois précédents, 49.8% ont eu recours à au moins une forme de violence ou de comportement abusif contre leur partenaire (59.7% des filles, 37.2% des garçons) : 45.8% à des actes de monitoring sur leur partenaire, 13.9% à des actes de violence physique, 3.4% à des actes de violences sexuelles et 2.6% à de la cyber-violence.

Si les filles sont plus nombreuses à dire être victimes de *monitoring*, elles sont aussi nettement plus nombreuses à annoncer y avoir déjà eu recours (55.6% de filles contre 33.2% de garçons). Les différents items de ce type de comportement abusif suivent les mêmes tendances que pour les victimes : le plus grand nombre de jeunes à avoir été auteurs de monitoring ont dit avoir regardé sur le portable de leur partenaire avec qui ce partenaire était en contact (50.3% des filles, 26.0% des garçons). Les actions que le plus de jeunes admettent commettre sont ensuite le contrôle de l'emploi du temps de du partenaire (32.1% des filles, 19.2% des garçons), la limitation des contacts avec les amis (19.5% des filles, 14.7% des garçons), suivies par le fait d'empêcher le partenaire de rencontrer quelqu'un (16.5% des filles, 17.3% des garçons). Notons que, pour ces deux derniers items, la différence entre les sexes n'est pas significative.

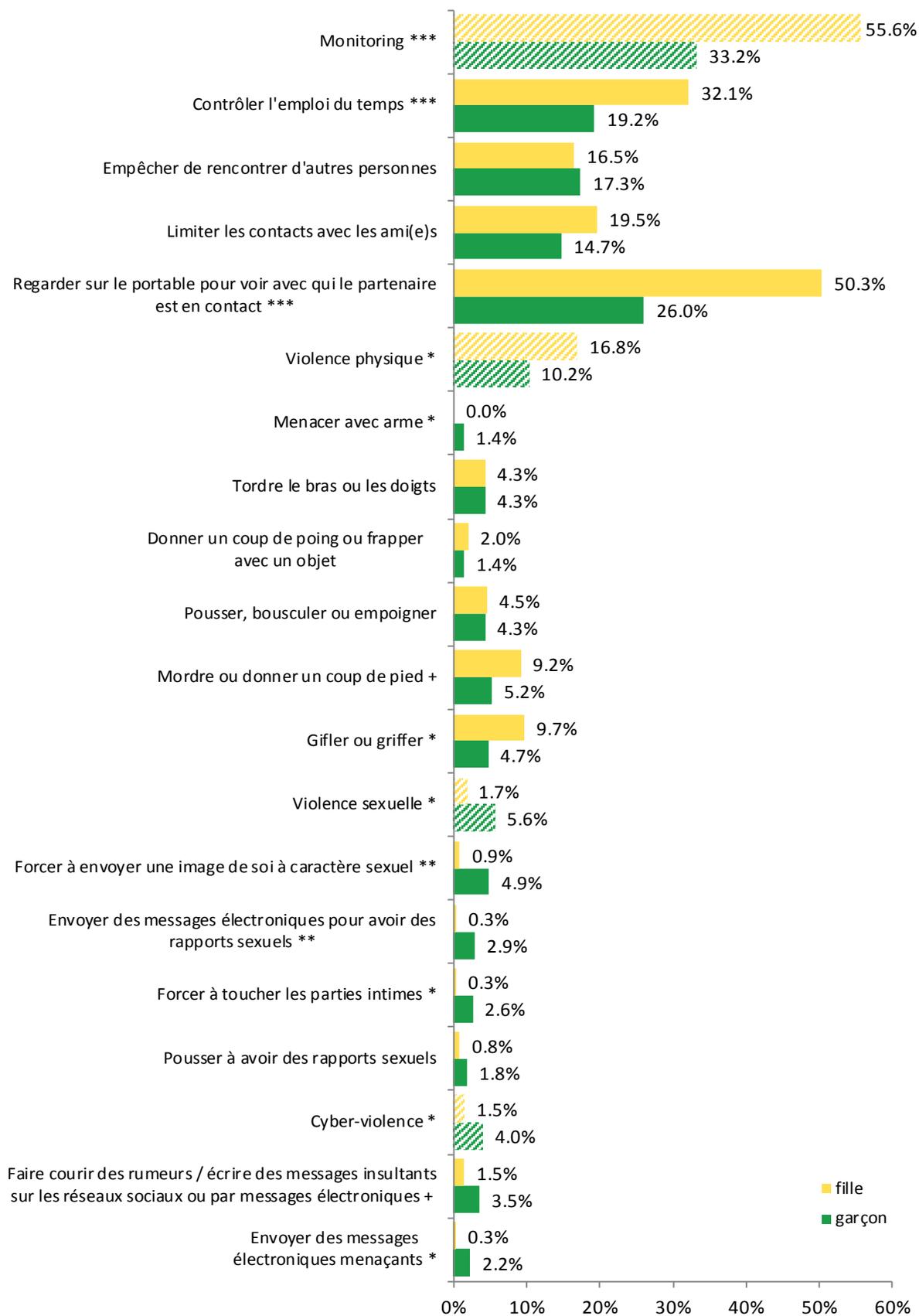
Les filles sont également significativement plus nombreuses à avoir commis un acte de *violence physique* sur leur partenaire (16.8% de filles, 10.2% de garçons). Elles sont 9.7% (n=35) à dire qu'elles ont déjà giflé ou griffé leur partenaire alors que les garçons ne sont que 4.7% (n=13) à avoir commis ce type d'acte. En ce qui concerne le fait d'avoir tordu le bras ou les doigts de son partenaire, les filles ont tendance à admettre plus souvent ce type de comportement (9.2%, n=33) que les garçons (5.2%, n=15). Finalement, les résultats indiquent qu'aucune fille n'a menacé son partenaire avec une arme, alors que 1.4% des garçons (n=4) l'ont fait.

Beaucoup moins de jeunes avouent avoir commis des actes de *violences sexuelles* (3.4%) que ceux qui disent en avoir subi (9.8%). Ce résultat n'est cependant pas surprenant étant donné que les auteurs sont en général plus âgés que leurs victimes. De plus, il est très probable que l'auteur commette ces actes sur plusieurs partenaires. De manière cohérente parmi ces couples majoritairement hétérosexuels, les garçons qui étaient moins nombreux à être victimes de violences sexuelles sont plus nombreux à commettre ce type de violences que les filles (5.6% et 1.7% respectivement). Il y a significativement plus de garçons qui admettent avoir forcé leur partenaire à envoyer des images de soi à caractère sexuel (0.9% des filles, 4.9% des garçons), à l'avoir envoyé des messages électroniques pour avoir des rapports sexuels (0.3% des filles et 2.9% des garçons) et à l'avoir forcé à toucher ses parties intimes (0.3% des filles, 2.6% des garçons).

Le taux d'auteurs de *cyber-violence* est très faible (2.6%). Les garçons sont néanmoins plus nombreux que les filles à être auteurs de ce type de violence (1.5% des filles, 4.0% de garçons). Ils sont plus nombreux à avoir envoyé des messages électroniques menaçants à leur partenaire (0.3% des filles et 2.2% des garçons). Ils ont également tendance à être plus nombreux à avoir fait courir

des rumeurs ou à avoir écrit des messages insultants sur les réseaux sociaux ou par message électronique que les filles (1.5% des filles et 3.5% des garçons).

Enfin, la figure en Annexe 19 présente le pourcentage de jeunes ayant été violents envers son partenaire une fois au cours des 12 mois précédant l'étude, des quatre différentes formes de VJC selon la voie scolaire. A nouveau, aucun pattern clair n'est observable selon la perspective des auteurs. La proportion de jeunes rapportant avoir eu des comportements violents ou abusifs envers leur partenaire a tendance à être plus basse chez les élèves des sections de MA en comparaison aux élèves des sections PP.

Figure 38 Auteurs de VJC au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2017 (%), (n=716)

Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

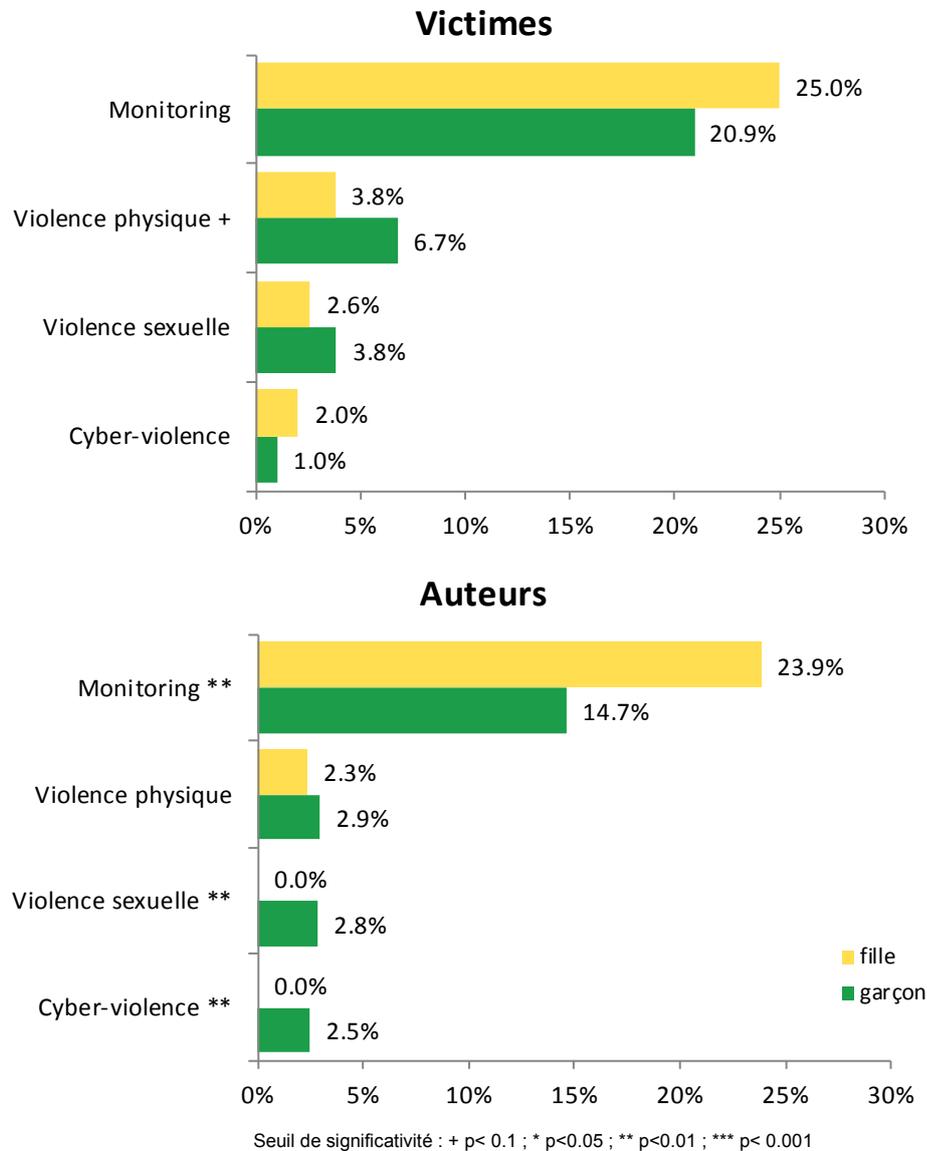
5.2.3 VJC récurrentes

Nous avons jusqu'ici observé des actes qui se produisent souvent de manière unique (au moins une fois au cours des 12 mois précédant l'enquête). Il est également important d'analyser la fréquence d'actes de VJC récurrents, tels qu'ils sont représentés à la Figure 39. En fonction de l'échelle de réponse utilisée, un acte de VJC est perçu comme récurrent s'il s'est produit au moins quatre fois au cours de 12 mois. Il s'agit donc ici de formes de VJC plus graves et qui nous donnent une idée de la taille du groupe-cible à haut risque, particulièrement important pour les efforts de prévention.

La Figure 39 (en haut) montre le pourcentage de jeunes ayant été victimes d'un acte violent ou abusif quatre fois ou plus dans les 12 mois précédant l'étude. On constate que le *monitoring* est de loin l'acte pour lequel le plus de jeunes disent être le plus fréquemment victimes (25.0% des filles, 20.9% des garçons). Cependant, ces résultats sont fortement influencés par l'item « regarder sur le portable du partenaire pour voir avec qui il est en contact ». Sans cet item, les taux sont plus bas (15.9% des filles et 15.0% des garçons) mais restent toutefois élevés par rapport aux autres types de violence. Les différences observées précédemment entre les filles et les garçons disparaissent, par contre, lorsqu'il s'agit d'actes de *monitoring* récurrents. Les *violences physiques*, *sexuelles* et la *cyber-violence* répétées sont, quant à elles, beaucoup plus rares (5.1%, 3.2% et 1.6%). Les différences entre les sexes sont non significatives en ce qui concerne ces formes de violences. Néanmoins, ces résultats indiquent que les garçons ont tendance à être proportionnellement plus nombreux que les filles à subir des violences physiques répétées (3.8% des filles et 6.7% des garçons).

Le second graphique de la Figure 39 représente le pourcentage de jeunes à avoir été auteurs d'un acte de VJC au moins quatre fois dans les 12 mois précédant l'enquête. A nouveau, c'est le *monitoring* qui apparaît comme le type de comportement violent ou abusif récurrent au sein des jeunes couples commis par le plus grand nombre de jeunes (19.8%). La différence entre les sexes pour la perpétration fréquente de ce type de violence est également très importante : 23.9% des filles disent avoir commis un tel acte au moins quatre fois dans les 12 mois précédant l'enquête contre 14.7% des garçons. Les jeunes ont moins recours aux autres types de violence de manière régulière. Les résultats indiquent même qu'aucune fille n'a commis d'actes de *violences sexuelles* ou d'actes de *cyber-violence* de manière répétée au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Figure 39 VJC récurrentes au cours des 12 derniers mois selon la perspective des victimes et des auteurs, selon le sexe en 2017 (%), (n=716)



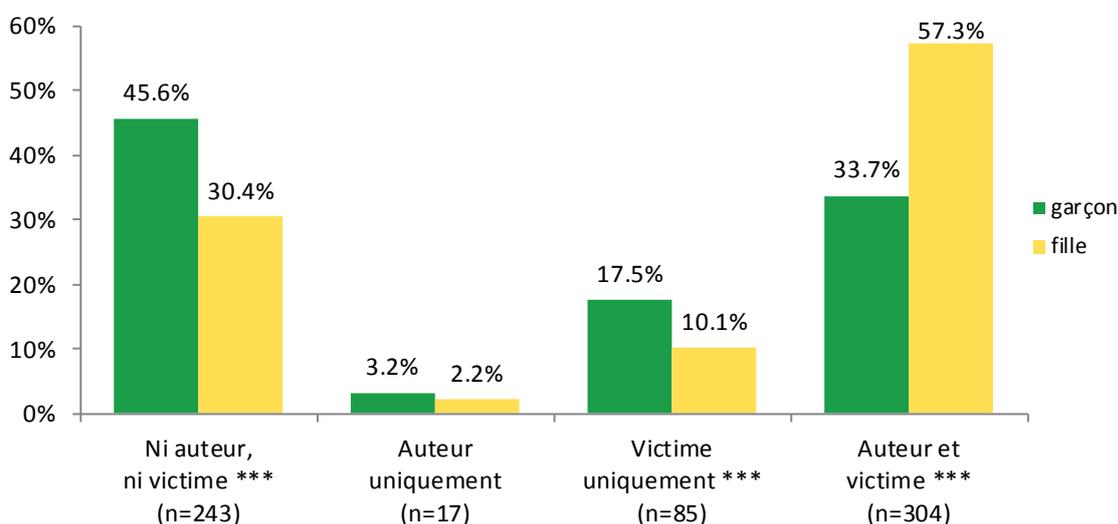
5.2.4 La dynamique auteur – victime

Comme nous le verrons également plus loin (Tableau 16), il existe un lien entre le fait d'être auteur et le fait d'être victime de comportements violents ou abusifs sur son partenaire. Nous analysons ici l'implication des jeunes dans les VJC en distinguant les « auteurs uniquement », les « victimes uniquement », les « auteurs – victimes » ainsi que les jeunes qui ne sont pas impliqués dans les VJC.

Parmi les jeunes qui sont en couple, 37.1% (n=243) n'ont jamais eu/vécu des comportements violents ou abusifs sur/de la part de leur partenaire, seuls 2.6% (n=17) sont des « auteurs uniquement », 13.4% (n=85) sont des « victimes uniquement ». Par contre 46.9% (n=304) des jeunes en couple sont à la fois des « auteurs et des victimes » (Figure 40). Ces résultats indiquent que 62.9% des jeunes sont impliqués d'une manière ou d'une autre dans les VJC.

Notons également que les filles sont significativement plus nombreuses à être auteures et victimes (57.3% des filles et 33.7% des garçons) et les garçons sont significativement plus nombreux que les filles à être victimes uniquement (10.1% des filles et 17.5% des garçons) et à être ni auteurs, ni victimes (30.4% des filles et 45.6% des garçons). Les filles sont donc plus nombreuses à être impliquées dans les VJC (69.6%) que les garçons (54.4%).

Figure 40 Relation auteur-victime de VJC selon le sexe en 2017 (%), (n=716)



Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

5.2.5 Corrélats et facteurs de risque associés à la commission de VJC

Nous examinons ici le lien entre plusieurs facteurs de risque potentiels liés à la commission de VJC, ceci pour les garçons et les filles. Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux 16 questions chez les auteurs de VJC. Ce score, allant de 0 à 3, a été utilisé pour mener les études de corrélations (Tableau 16).

Facteurs individuels

Chez les garçons, nous relevons une corrélation entre le fait d'être auteur de VJC et le fait d'avoir été auteur de délits contre le patrimoine (r=.231), ainsi qu'avec le fait d'avoir fugué de son domicile au cours des 12 mois précédant l'enquête (r=.214). Il existe également une corrélation de niveau

plus faible avec le fait d'avoir été auteur de délits violents^{aa} (i.e. au moins un des comportements suivants : port d'arme, bagarre en groupe, vol à l'arraché, racket, brigandage, lésions corporelles avec une arme ; $r=.158$) et un faible niveau de maîtrise de soi ($r=.176$). Chez les filles, nous avons constaté une corrélation de niveau moyen avec le fait d'avoir une faible maîtrise de soi ($r=.253$). Il existe également une corrélation entre le fait d'être auteure de VJC et le fait d'avoir été auteur de délits violents ($r=.192$) et d'avoir été auteur de délits contre le patrimoine ($r=.185$) au cours des 12 mois précédant l'enquête. Chez les filles, le fait d'avoir vécu plusieurs événements de vie négatifs (par exemple : décès d'un membre de la famille, longue maladie du jeune ou d'un proche) est également corrélé avec le fait d'être auteure de VJC ($r=.167$).

Etat de santé des auteurs de VJC

Il ne semble pas y avoir de corrélation, chez les filles, avec le fait d'être auteure de violence contre son partenaire et l'état de santé de ces mêmes filles. Chez les garçons, par contre, le fait de faire état de symptômes de dépressivité est moyennement corrélé avec le fait d'être auteur de VJC ($r=.206$) et le fait d'avoir commis au moins une tentative de suicide au cours de la vie est faiblement corrélé avec le fait d'être auteur de VJC ($r=.175$).

Facteurs scolaires

Le fait d'avoir un bas niveau scolaire est faiblement corrélé avec le fait d'être auteur de VJC tant chez les garçons ($r=.169$) que chez les filles ($r=.118$). Alors que l'absentéisme scolaire n'est corrélé avec la commission de VJC que chez les garçons ($r=.174$).

Facteurs associés au contexte social des parents

Les facteurs associés au contexte social des parents ne sont pas corrélés avec le fait d'être auteur de VJC, à l'exception des garçons dont les parents sont au bénéfice de l'aide sociale ($r=.142$) ou dont les parents ont un faible niveau socio-économique ($r=.103$).

Education et autres facteurs familiaux

L'analyse des facteurs liés à l'éducation indique que ces facteurs ne sont pas corrélés avec la commission de VJC chez les garçons. Chez les filles, par contre, le fait d'avoir vécu de la négligence parentale pendant l'enfance (avant 12 ans) est moyennement corrélé avec le fait d'être auteure de VJC ($r=.207$). Il existe également une corrélation faible, chez les filles, entre le fait d'être auteure de VJC et le manque d'affection parentale pendant l'enfance (avant 12 ans ; $r=.154$) et un attachement faible à ses parents ($r=.102$).

^{aa} Nous ne pouvons pas exclure que le jeune ayant indiqué avoir commis un acte violent au cours des 12 mois précédant l'enquête l'ait perpétré sur son partenaire.

Facteurs associés aux loisirs

Chez les garçons, une majorité des facteurs associés aux loisirs étudiés sont légèrement corrélés avec le fait d'être auteur de VJC. Il s'agit du fait d'avoir consommé du cannabis au cours des 30 jours précédant l'enquête ($r=.137$), de la consommation problématique de médias violents et pornographiques ($r=.157$), du fait de sortir fréquemment le soir ($r=.200$) et du fait de passer la plupart de son temps libre avec un grand groupe de copains ($r=.101$). Chez les filles, seuls la consommation problématique de médias violents et pornographiques ($r=.119$) et le fait de passer la plupart de son temps libre avec un grand groupe de copains ($r=.117$) sont corrélés avec le fait d'être auteure de VJC.

La dynamique auteur-victime

L'indicateur le plus fortement corrélé au fait d'être auteur de VJC est le fait d'être soi-même victime de comportements violents ou abusifs au sein du couple tant chez les filles que chez les garçons ($r=.753$ pour les garçons et $r=.657$ pour les filles, ce qui avait déjà été observé à la Figure 40).

Tableau 16 Corrélats et facteurs de risque pour les auteurs de VJC en 2017

Corrélats et facteurs de risque	r _{Garçons}	r _{Filles}
Facteurs individuels		
Auteur de délits violents	.158	.192
Auteur de délits contre le patrimoine	.231	.185
Fuguer de la maison	.214	.043
Plusieurs événements de vie négatifs	.048	.167
Faible maîtrise de soi	.176	.253
Santé		
Mauvaise santé générale	.033	.065
Dépressivité	.206	.057
Tentative de suicide	.175	.089
Facteurs scolaires		
Bas niveau scolaire	.169	.118
Absentéisme scolaire	.174	.072
Contexte social des parents		
Famille monoparentale/recomposée	.002	.074
Statut migratoire	.045	.019
Faible niveau socio-économique (ISEI)	.103	.065
Bénéficiaire de l'aide sociale	.142	.019
Education & climat familial		
<i>Pendant l'enfance (avant 12 ans)</i>		
Manque d'affection parentale	.061	.154
Négligence parentale	-.018	.207
<i>Actuellement</i>		
Attachement faible à ses parents	-.022	.102
Loisirs		
Consommation d'alcool (30 derniers jours)	-.031	.076
Consommation de cannabis (30 derniers jours)	.137	.050
Consommation problématique de médias	.157	.119
Sorties fréquentes	.200	.024
Passer son temps libre avec un groupe de copains	.101	.117
Violence au sein du couple		
Victime de violence au sein du couple	.753	.657

Légende

- Aucun effet (r < .10)
- Effet faible (.10 < r < .20)
- Effet moyen (.20 < r < .30)
- Effet fort (r > .30)

Exemple de lecture : en 2017, chez les garçons, le lien entre le fait d'avoir été auteur de VJC au cours des 12 derniers mois et le fait d'avoir été auteur de délits violents est de faible magnitude (r = .158). La situation est similaire à celle observée chez les filles (r = .192).

5.3 Synthèse des résultats relatifs aux comportements violents ou abusifs au sein des jeunes couples

Les données recueillies au sujet comportements violents ou abusifs commis au sein des jeunes couples corroborent les informations recueillies dans la littérature : les jeunes sont bel et bien touchés par la violence conjugale de différents types (monitoring, cyber-violence, violence physique, et violences sexuelles).

En effet, dans notre échantillon, 41% des jeunes étaient dans une relation de couple au moment de la passation du questionnaire ou l'ont été dans les 12 mois précédant l'enquête. Parmi ces derniers, 60% ont été au moins une fois victimes d'un acte de VJC au cours des 12 mois précédant l'enquête, et 50% rapportent avoir commis un de ces actes.

L'usage de violence et les comportements abusifs commis sur son partenaire est corrélé avec le fait d'avoir été auteur de délits violents et avec le fait d'avoir été auteur de délits contre le patrimoine au cours des 12 mois précédant l'enquête, et également avec un faible niveau de maîtrise de soi. La consommation problématique de médias violents et pornographiques et le fait de passer la majorité de son temps libre avec un grand groupe de copains sont également corrélés à la commission de VJC tant chez les filles que chez les garçons. Les corrélats et facteurs de risques liés aux VJC semblent pourtant ne pas être exactement les mêmes chez les garçons et chez les filles.

Notons qu'il existe tant chez les filles que chez les garçons un lien entre les victimes et les auteurs de VJC. En effet, dans notre échantillon, 47% des jeunes en couple sont à la fois auteurs et victimes de VJC. Ce lien semble être le point central du fonctionnement de ce type de violence. Ces résultats indiquent que les comportements violents ou abusifs commis au sein des jeunes couples correspondent à une dynamique de couple et non à une caractéristique individuelle de l'une des deux personnes formant le couple. Comme le montre la littérature⁶, les jeunes tendent à banaliser les comportements abusifs, surtout lorsqu'ils sont de nature verbale et émotionnelle, ce qui n'est pas sans lien avec l'adhésion à des stéréotypes sur les rôles des hommes et des femmes. Les premières expériences amoureuses sont donc déterminantes pour la construction des modèles de relation à plus long terme et constituent ainsi une période favorable pour l'apprentissage de modèles relationnels positifs.

6

Les minorités sexuelles

6 Les minorités sexuelles

Les jeunes lesbiennes, gays, bisexuel-le-s, transgenres et en questionnement (LGBTQ) subissent régulièrement des violences psychologiques, verbales et/ou physiques⁵¹⁻⁵⁵ et sont davantage exposés aux troubles dépressifs ou à la consommation de substances psychoactives⁵⁶⁻⁶³. Hormis les difficultés auxquelles ils doivent faire face lorsqu'ils découvrent leur orientation sexuelle, ces derniers affrontent également un stress quotidien lié au fait d'appartenir à une minorité qui est aujourd'hui encore fortement stigmatisée.

Les difficultés auxquelles doivent faire face les jeunes faisant partie de minorités sexuelles sont des sujets bien décrits dans la littérature, mais peu de données européennes sont disponibles, notamment en Suisse. En effet, les enquêtes intégrant adéquatement l'orientation sexuelle sont très rares en Suisse. Ce manque de données empêche un monitoring adéquat des disparités en matière de santé et limite le pilotage des politiques de prévention. Ce chapitre a pour but de palier en partie ce manque et de faire le lien avec les analyses effectuées sur les données vaudoises et zurichoises récoltées en 2014⁵¹. En effet, dans chacune de ces enquêtes, une question relative à l'attraction sexuelle a été posée permettant de distinguer les jeunes avec une attirance exclusivement hétérosexuelle des jeunes avec une attirance non exclusivement hétérosexuelle. Cette distinction a pour but de déterminer dans quelle mesure les jeunes scolarisés dans le canton de Neuchâtel avec une attirance non exclusivement hétérosexuelle sont plus touchés par différentes problématiques comme la victimisation, la consommation de substances psychoactives, le harcèlement en milieu scolaire, la délinquance, ou encore les problèmes de santé.

6.1 Attirance sexuelle

L'indicateur utilisé pour caractériser l'attraction sexuelle s'appuie sur la question suivante : « *Chaque personne est différente et se distingue quant à l'attraction sexuelle qu'elle éprouve envers les autres. Comment décrirais-tu tes attirances sexuelles ? Coche l'énoncé qui te correspond le plus (Une seule réponse possible).* » Les réponses possibles étaient : 1) Je suis uniquement attiré par des garçons, 2) Je suis surtout attiré par des garçons mais aussi parfois par des filles, 3) Je suis autant attiré par des garçons que par des filles, 4) Je suis surtout attiré par des filles mais aussi parfois par des garçons et 5) Je suis uniquement attiré par des filles.

Deux groupes ont été constitués : les jeunes ayant une attirance sexuelle uniquement hétérosexuelle et les jeunes ayant une attirance sexuelle non exclusivement hétérosexuelle (regroupant les jeunes attirés uniquement par des personnes du même sexe, autant par des personnes du même sexe que par des personnes du sexe opposé, et surtout attiré par des personnes du sexe opposé mais également par des personnes du même sexe). Bien que le groupe « non exclusivement hétérosexuel » soit hétérogène, nous avons considéré, sur la base des données de la littérature, que le risque accru de victimisation lié à l'orientation sexuelle pouvait survenir même chez les jeunes qui déclarent une attirance majoritairement mais non exclusivement hétérosexuelle.

Comme indiqué dans le Tableau 17, les jeunes ayant une attirance sexuelle non exclusivement hétérosexuelle représentent 7.7% de notre échantillon (10.1% de filles et 5.2% de garçons). La différence entre les deux sexes provient du fait que les filles sont proportionnellement plus nombreuses à indiquer être « surtout attirées par des garçons mais aussi parfois par des filles » (5.4%) et « autant attirées par des garçons que par des filles » (3.2%) que les garçons. En effet, les garçons sont 1.6% à être « surtout attirés par des filles mais aussi parfois par des garçons » et 1.4% à être « autant attirés par des garçons que par des filles ». Aucune différence n'est observée selon la voie scolaire.

Tableau 17 Répartition des jeunes selon l'attirance sexuelle en fonction du sexe en 2017 (n, %)

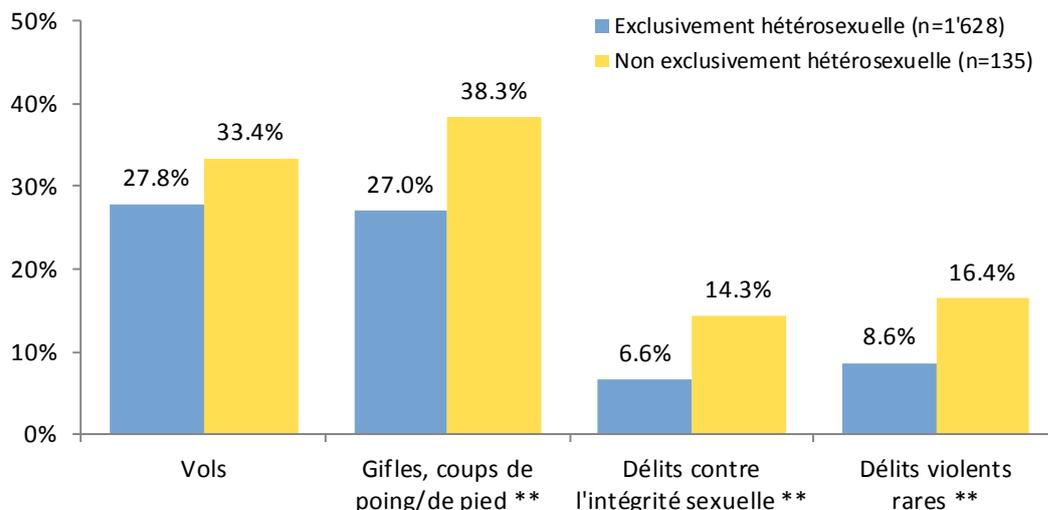
	Fille		Garçon		Total	
	n	%	n	%	n	%
Attirance sexuelle uniquement hétérosexuelle	813	89.9	815	94.8	1628	92.3
Attirance sexuelle non exclusivement hétérosexuelle	92	10.1	43	5.2	135	7.7

6.2 Actes déviants

6.2.1 Perspective des victimes

La Figure 41 présente les proportions de jeunes ayant été victimes de violence dans les cantons de Neuchâtel (au moins une fois cours des 12 mois précédant l'enquête) selon leur attirance sexuelle. Comme nous pouvons le constater, les jeunes ayant une attirance non exclusivement hétérosexuelle déclarent avoir été proportionnellement plus souvent victimes que les jeunes ayant une attirance exclusivement hétérosexuelle. Ce constat est valable pour trois des quatre types de violences étudiés. La différence entre les jeunes avec une attirance exclusivement hétérosexuelle et ceux avec une attirance non exclusivement hétérosexuelle ayant été victimes de vols n'est pas significative.

Figure 41 Victimes de violences selon l'attrance sexuelle en 2017 (%)



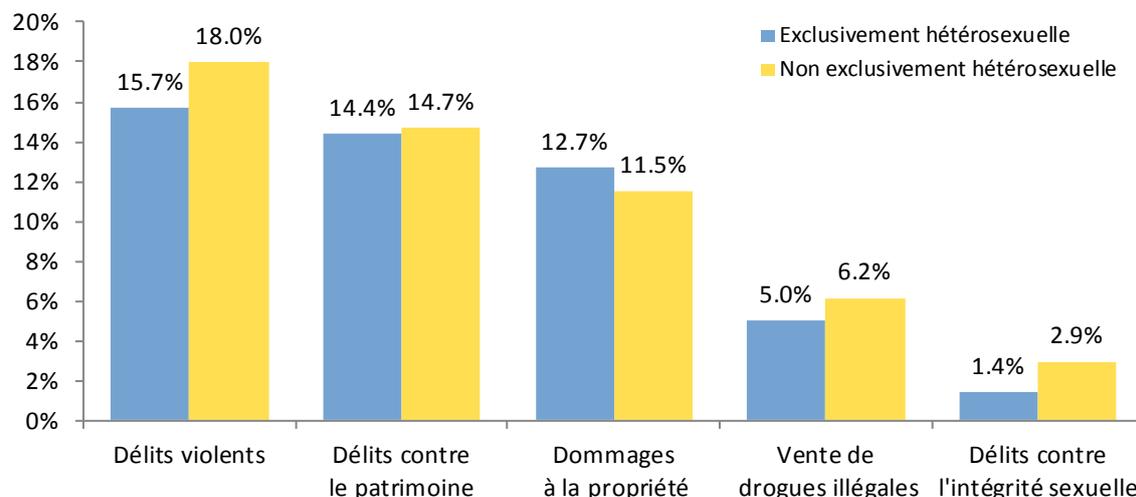
Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

Exemple de lecture : En 2017, parmi les jeunes avec une attrance exclusivement hétérosexuelle, 27.0% ont été victime de gifle, coups de poing ou de pied contre 38.3% des jeunes avec une attrance non exclusivement hétérosexuelle. Cette différence est significativement différente (p <0.01).

6.2.2 Perspective des auteurs

La Figure 42 présente les proportions de jeunes ayant commis des délits au cours des 12 mois précédant l'enquête selon leur attrance sexuelle. Aucune différence entre les jeunes hétérosexuels et les jeunes non exclusivement hétérosexuels n'est observée au niveau d'aucun des délits étudiés.

Figure 42 Auteurs de délits selon l'attrance sexuelle en 2017 (%)



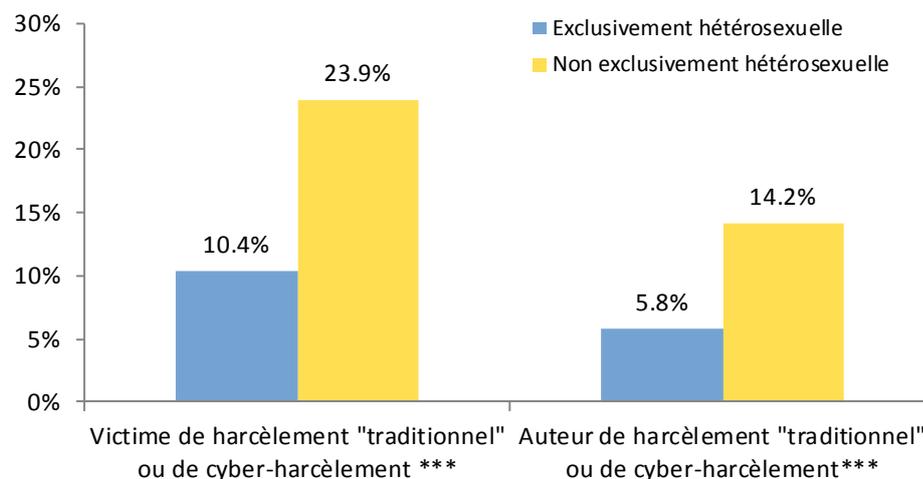
Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

Les jeunes non exclusivement hétérosexuels sont, par contre, proportionnellement plus nombreux à avoir fugué de leur domicile dans les 12 mois précédant l'enquête que les jeunes non exclusivement hétérosexuels (17.2% vs 5.1%, respectivement ; données non représentées).

6.3 Harcèlement « traditionnel » ou cyber-harcèlement

La Figure 43 présente la proportion de jeunes ayant été victimes d'actes de harcèlement ou de cyber-harcèlement ainsi que la proportion de jeunes en ayant commis selon leur attirance sexuelle. Ces résultats indiquent que les jeunes non exclusivement hétérosexuels sont proportionnellement plus nombreux que les jeunes exclusivement hétérosexuels à être victimes de harcèlement ou cyber-harcèlement ainsi qu'à avoir été auteurs de ce genre de comportement.

Figure 43 Victimes et auteurs de harcèlement « traditionnel » ou de cyber-harcèlement selon l'attirance sexuelle en 2017 (%)

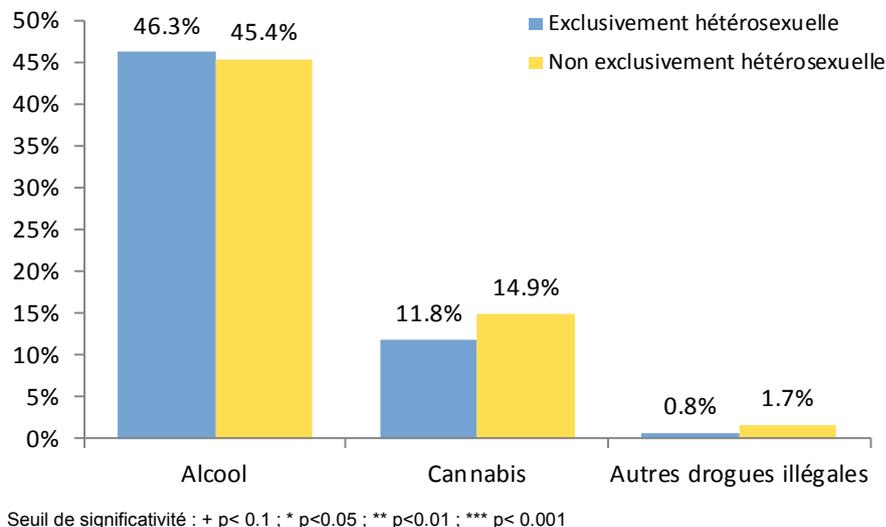


Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

6.4 Consommation de substances psychoactives

La Figure 44 présente les proportions de jeunes ayant consommé au moins une fois de l'alcool, du cannabis ou d'autres drogues illégales au cours des 30 jours précédant l'enquête selon leur attirance sexuelle. Nous constatons qu'il n'y a aucune différence selon l'attirance sexuelle des jeunes sur la consommation de substances sur 30 jours. Ce constat est valable pour les trois types de substances étudiées.

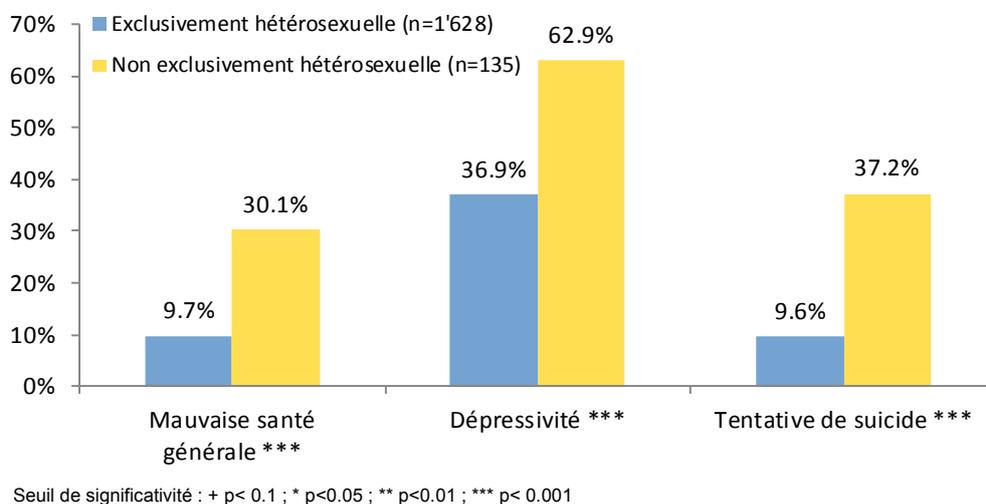
Figure 44 Consommation de substances psychoactives au cours des 30 derniers jours selon l'attirance sexuelle en 2017 (%)



6.5 Etat de santé

L'état de santé des jeunes selon leur attirance sexuelle est présenté par trois mesures différentes à la Figure 45. Ces résultats montrent que les jeunes ayant une attirance sexuelle non exclusivement hétérosexuelle sont proportionnellement plus nombreux à rapporter être en mauvaise santé générale (30.1% contre 9.7% des jeunes ayant une attirance exclusivement hétérosexuelle), à faire état de dépressivité (62.9% vs 36.9%, respectivement) et à annoncer avoir fait au moins une tentative de suicide au cours de la vie (37.2% vs 9.6%, respectivement).

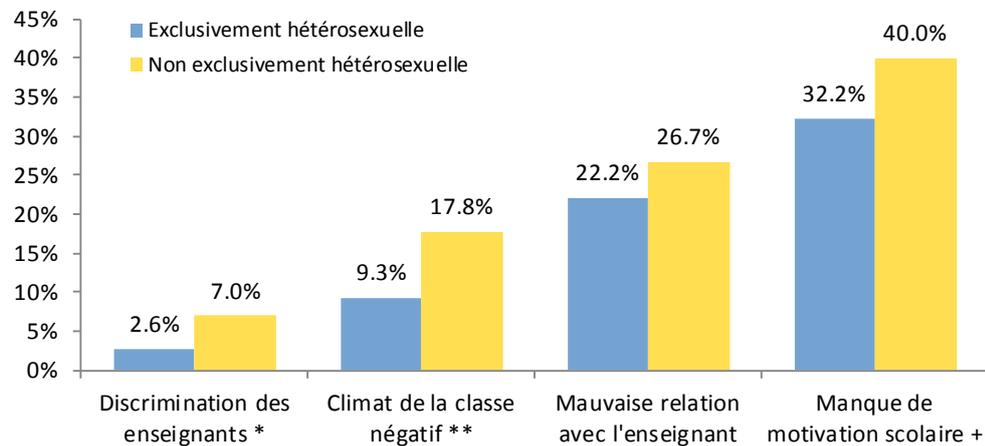
Figure 45 Etat de santé selon l'attirance sexuelle en 2017 (%)



6.6 Facteurs scolaires

Sachant que les jeunes passent beaucoup de temps en milieu scolaire, il est primordial de s'intéresser à ce contexte. Les jeunes non exclusivement hétérosexuels sont proportionnellement plus nombreux à se sentir discriminés par leurs enseignants (7.0% vs 2.6%, respectivement) et à décrire un climat de classe négatif (17.8% et 9.3%, respectivement). Les résultats montrent que ces jeunes ont également tendance à être proportionnellement plus nombreux que les jeunes exclusivement hétérosexuels à faire état d'un manque de motivation scolaire. Nous ne relevons cependant pas de lien entre le fait d'avoir une mauvaise relation avec un enseignant et l'orientation sexuelle (Figure 46).

Figure 46 Relation avec l'enseignant, climat de la classe, motivation scolaire selon l'attirance sexuelle en 2017 (%)



Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

Nous n'observons, par contre, pas de différence significative entre la part de jeunes avec une attirance exclusivement hétérosexuelle et celle des jeunes ayant une attirance non exclusivement hétérosexuelle, à avoir redoublé une année (27.2% des jeunes non exclusivement hétérosexuels et 21.4% des jeunes exclusivement hétérosexuels, données non représentées).

6.7 Synthèse des résultats relatifs aux minorités sexuelles

Nos résultats indiquent une grande concordance entre les différents types de risques qui sont pratiquement tous accrus chez les jeunes non exclusivement hétérosexuels. Ces jeunes sont proportionnellement plus nombreux à avoir été victimes de gifles, coups de poing ou de pied, de délits contre l'intégrité sexuelle, de délits violents et de harcèlement « traditionnel » ou de cyberharcèlement. Ils sont également proportionnellement plus nombreux à avoir fugué de leur domicile dans les 12 mois précédant l'enquête. Ce résultat peut être pris en compte dans le travail des professionnels et souligne l'intérêt d'investiguer les conditions de vie au sein de la famille chez les jeunes qui font un coming-out.

Lorsqu'il s'agit de décrire leur état de santé, ces jeunes sont proportionnellement plus nombreux à rapporter être en mauvaise santé générale, à faire état de symptômes dépressifs et à déclarer avoir déjà tenté de se suicider. Les questions relatives à l'école indiquent que les jeunes non exclusivement hétérosexuels décrivent dans une plus grande proportion le climat de leur classe comme négatif. Ils sont également proportionnellement plus nombreux à indiquer avoir subi des discriminations de la part de leurs enseignants.

Aucune différence entre les jeunes exclusivement hétérosexuels et les jeunes non exclusivement hétérosexuels n'est observée au niveau de la commission de délits violents, de délits contre le patrimoine, de dommages à la propriété, de vente de drogues illégales ou de délits contre l'intégrité sexuelle. Le seul comportement déviant pour lequel les jeunes non exclusivement hétérosexuels sont surreprésentés concerne la commission de harcèlement « traditionnel » ou de cyberharcèlement.

Ces résultats démontrent clairement que les jeunes ayant une attirance sexuelle non exclusivement hétérosexuelle constituent une population en situation de vulnérabilité.

7

Conclusion

7 Conclusion

Sept ans après un premier sondage visant à connaître la vie des jeunes dans le canton de Neuchâtel⁸, ainsi que les difficultés auxquelles ils sont confrontés, le Département de l'éducation et de la famille (DEF, Service de l'enseignement obligatoire) et le Département de la justice, de la sécurité et de la culture (DJSC, Police judiciaire) ont souhaité réitérer ce pointage. Menée par l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP), la présente enquête a pour premier objectif de suivre l'évolution de la victimisation, de la délinquance et de la consommation de substances psychoactives chez les jeunes fréquentant la 11^{ème} année HarmoS dans le canton de Neuchâtel entre 2010 et 2017. L'enquête menée en 2017 a permis également, en interrogeant des élèves des classes terminales, de comparer les résultats concernant la santé, les actes déviants, le harcèlement « traditionnel » ou le cyber-harcèlement et la consommation de substances psychoactives par voie scolaire, ainsi que d'explorer les comportements abusifs (physiques ou émotionnels) lors des premières fréquentations amoureuses.

Les données sur les actes de victimisation et de délinquance pour ce groupe d'âge sont peu nombreuses au niveau suisse. Les enquêtes menées dans le canton de Neuchâtel en 2010 et en 2017 fournissent donc, dans un premier temps, des informations précieuses quant à la prévalence des actes de victimisations et de délinquances dans cette population. Les résultats de la présente enquête peuvent être également comparés à ceux d'enquêtes similaires réalisées en 2004 et 2014 dans la ville de Lausanne et dans la ville de Zurich auprès de la même population^{9,47}. Ces différentes enquêtes ont en effet adopté une méthodologie quasiment identique aux enquêtes neuchâteloises tant au niveau de l'échantillonnage que du questionnaire, ce qui permet des comparaisons facilitées même si la période de référence n'est pas la même.

En ce qui concerne **l'évolution dans le temps des comportements déviants**, les enquêtes réalisées à Lausanne et à Zurich montraient une diminution significative, entre 2004 et 2014, du taux de comportements violents au cours des 12 derniers mois. A l'exception de l'absentéisme scolaire, cette diminution concernait tous les délits et comportements déviants considérés⁴⁷. Nous ne retrouvons pas les mêmes résultats dans le canton de Neuchâtel. En effet, le taux de comportements déviants rapportés est resté globalement stable entre 2010 et 2017, qu'il s'agisse de délits violents, de délits contre l'intégrité sexuelle, de dommages à la propriété, de délits contre le patrimoine ou d'autres comportements déviants comme la vente de drogues illégales, la fugue. De la même manière, le pourcentage de jeunes déclarant avoir commis des actes violents avant 13 ans n'a pas évolué de manière significative. Nous observons les mêmes tendances selon la perspective des victimes qui sont aussi nombreuses qu'en 2010 à avoir subi des délits violents rares, des délits contre l'intégrité sexuelle, des vols ou de gifles, coups de poing/ de pied au cours des 12 derniers mois.

Cette étonnante stabilité dans les taux de violence et de victimisation peut s'expliquer par l'absence d'évolution majeure et claire dans les principaux facteurs de risque ou corrélats associés à la commission d'actes violents. En effet, parmi les facteurs de risque ou corrélats identifiés, nos résultats confirment le changement de style de vie des jeunes, observé à Neuchâtel comme à Lausanne ou à Zurich⁴⁷ : la proportion de jeunes déclarant sortir fréquemment diminue entre 2010

et 2017, de même que la part de jeunes sortant avec des groupes de copains, deux facteurs significativement associés à la commission d'actes violents. Toutefois, ce changement ne se traduit pas par une plus faible consommation d'alcool ou de cannabis, qui reste stable et très similaire aux niveaux de consommation dans cette tranche d'âge relevés dans l'enquête *Health Behaviour in School-aged Children* (HBSC), dont la dernière vague a été menée en Suisse en 2014^{64, 65}. D'autres facteurs de risque tendent même à être plus fréquents en 2017 : c'est le cas de l'absentéisme scolaire, de la faible motivation scolaire ou de la consommation problématique de médias violents ou pornographiques.

Ces derniers résultats traduisent une forme de malaise chez les jeunes neuchâtelois interrogés, qui nécessitent, selon nous, des investigations approfondies. En effet, les analyses relatives à **l'évolution de l'état de santé** des jeunes montrent que l'augmentation importante de la part de jeunes, et principalement de jeunes filles, qui ont déjà tenté à 15 ans de se suicider au moins une fois dans leur vie, est à considérer avec la plus grande attention. Des enquêtes représentatives et répétées menées en France en population générale révèlent une tendance à l'augmentation des pensées suicidaires et des tentatives de suicide au cours des douze derniers mois entre 2010 et 2014, qui n'est en revanche pas significative chez les 15-19 ans⁶⁶. On ne constate pas non plus de pattern clair dans l'évolution des taux de suicide chez les adolescents suisses⁶⁷, et les comparaisons internationales font plutôt état d'une stabilité quand on considère cet indicateur⁶⁸. Les comparaisons intercantionales montrent en outre que le canton de Neuchâtel se situe, en termes de taux de suicide et tous âges confondus, dans la moyenne nationale⁶⁹. On sait en revanche que les adolescents et jeunes adultes présentent en Suisse des taux nettement plus élevés de tentatives de suicide que les autres classes d'âge^{3, 4} et que le suicide est la seconde cause de décès chez les jeunes, après les accidents (tous types confondus), ce qui fait de ce groupe d'âge un public prioritaire du plan d'action pour la prévention du suicide proposé au niveau fédéral en 2016^{bb} et du plan d'actions cantonal neuchâtelois « Santé psychique 2017-2021 »^{cc}. Les liens entre la violence subie ou commise et les tentatives de suicide sont par ailleurs bien documentés, en particulier chez les minorités sexuelles⁷⁰, et font état d'interactions complexes : par exemple, lors d'un sondage réalisé en Suisse auprès de recrues militaires, les hommes âgés de 19 ou 20 ans qui avaient fréquemment subi des moqueries ou des brimades à l'école ou qui avaient commis des violences sur des tiers ont déclaré une fois et demi à trois fois plus de tentatives de suicide que les jeunes adultes ayant vécu peu ou pas d'agressions à l'école⁷¹. Des analyses complémentaires, qui dépassent le champ du présent rapport, pourraient utilement être menées pour identifier les facteurs associés aux tentatives de suicide chez les jeunes neuchâtelois et permettre d'ajuster ou de renforcer les actions de prévention entreprises.

Concernant le **harcèlement « traditionnel » ou le cyber-harcèlement**, les résultats montrent une augmentation significative du pourcentage de victimes de harcèlement « traditionnel » et de cyber-harcèlement parmi les jeunes neuchâtelois interrogés. Alors qu'en 2010, les taux de harcèlement « traditionnel » ou de cyber-harcèlement étaient particulièrement bas dans le canton de Neuchâtel, ils se rapprochent désormais des taux mis en évidence dans les enquêtes menées dans les cantons de Vaud et de Zurich en 2014^{9, 37}, soit un jeune sur dix environ victime d'une forme de harcèlement

^{bb} Cf. <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/themen/mensch-gesundheit/psychische-gesundheit/politische-auftraege-im-bereich-psychische-gesundheit/aktionsplan-suizidpraevention.html>

^{cc} Cf. http://www.ne.ch/autorites/GC/objets/Documents/Rapports/2018/18001_CE_Annexe.pdf

« traditionnel » ou de cyber-harcèlement. En revanche, le taux de jeunes qui se déclarent auteurs de harcèlement « traditionnel » ou de cyber-harcèlement reste inchangé entre 2010 et 2017. Ces évolutions sont sans doute à rapprocher des actions de prévention mises en œuvre dans le canton de Neuchâtel. Depuis 2014, dans le cadre du programme cantonal de prévention en lien avec les risques liés aux médias sociaux, les écoles neuchâteloises proposent en effet une sensibilisation au cyber-harcèlement dans toutes les classes de 10^{ème} année HarmoS, dont ont bénéficié les jeunes interrogés dans le cadre de cette enquête. Cette sensibilisation a pu rendre les jeunes plus attentifs aux mésusages des nouvelles technologies et faciliter la perception et la dénonciation d'actes de harcèlement « traditionnel » ou de cyber-harcèlement à leur encontre. Compte tenu de la part non négligeable de victimes déclarées, il semble par ailleurs important d'apporter une attention à la prise en charge des jeunes ayant subi du harcèlement ou du cyber-harcèlement.

Dans un deuxième temps, l'enquête 2017 apporte un éclairage inédit sur les résultats en proposant une **analyse comparative par voie scolaire**, en intégrant également les élèves TE qui n'avaient pas pu être étudiés en 2010. La voie scolaire est en effet significativement associée à la commission d'actes violents. Les élèves des sections de maturité apparaissant comme moins exposés à la délinquance que leurs pairs des MO, des PP et surtout des TE où les taux de victimes et d'auteurs sont les plus élevés, qu'il s'agisse de délits violents rares, de délits contre l'intégrité sexuelle, de dommages à la propriété, de délits contre le patrimoine ou de comportements déviants. Plusieurs pistes explicatives peuvent être avancées. Tout d'abord, nos données montrent l'existence d'un net gradient dans la répartition des facteurs de risque ou corrélats associés à la violence entre les voies scolaires : les élèves des sections de maturité cumulent plusieurs facteurs de protection (taux élevé de jeunes filles, peu ou pas d'événements de vie négatifs, meilleure santé perçue), alors que ceux des TE cumulent un parcours de vie et un parcours scolaire difficile avec un statut socio-économique plus souvent défavorisé que leurs pairs. En cela, nos résultats s'inscrivent dans les travaux décrivant la présence d'inégalités sociales face à la violence et plus largement face à la santé, inégalités qui se dessinent très tôt durant les parcours des enfants et des jeunes. L'importance d'actions de prévention, agissant sur les déterminants sociaux et structurels de la violence, a été pointée à de nombreuses reprises et s'applique également au contexte neuchâtelois. Parmi les déterminants structurels que notre étude pointe, le contexte scolaire semble jouer un rôle important⁷²⁻⁷⁵. Une étude comparant les taux de délinquance dans plusieurs pays européens avait par exemple mis en évidence en 2012 des taux significativement plus élevés de délits violents dans les pays ayant adopté un système avec des voies scolaires que dans les pays où les élèves demeurent dans une seule voie⁷⁶, même si ces résultats n'avaient pas été confirmés au niveau suisse⁷⁷. Les chercheurs ayant travaillé sur les liens entre climat scolaire et violence ont notamment mis en évidence les effets d'agrégation qui peuvent être induits par l'agencement spatial ou l'organisation du système scolaire : le regroupement, dans un même endroit géographique ou dans une même classe, des élèves présentant des facteurs les disposant à commettre des actes de violence, augmente le risque de survenue de ces comportements déviants et, ce faisant, affecte également les attitudes des jeunes et leur bien-être⁷². Il semble ainsi important à la fois d'ajuster les actions de prévention en fonction de la voie scolaire, mais aussi d'adopter une réflexion plus globale sur les déterminants structurels de l'égalité des chances à l'école ; des actions sur les environnements scolaires semblent particulièrement adaptées dans ce contexte^{78, 79}. La stratégie cantonale de prévention et de promotion de la santé 2016-2026 du canton de Neuchâtel comporte ainsi un axe visant à « favoriser l'égalité des chances en matière de santé », proposant d'adopter,

dans le cadre scolaire, une approche universelle, transversale et axée sur les ressources. Les données de la présente enquête pourraient utilement être utilisées dans ce cadre.

Troisièmement, l'enquête menée en 2017 explore les **comportements violents ou abusifs lors des premières fréquentations amoureuses**, une thématique encore peu étudiée à ce jour. Les taux d'auteurs et de victimes de VJC mis en évidence sont très proches de ce qui a déjà pu être étudié en Suisse dans le canton de Vaud⁹ et légèrement plus bas que ce qui a pu être observé dans le canton de Zurich^{37, 47}, mais l'ensemble du pattern est très similaire. Les jeunes sont bel et bien touchés par la violence conjugale. De plus, l'analyse des corrélations effectuée sur l'échantillon neuchâtelois donne des résultats concordant avec les analyses effectuées en 2014 dans le canton de Zurich³⁷, mais concordent moins avec les analyses vaudoises menées la même année⁹. Toutefois, le fort lien existant entre les victimes de VJC et les auteurs de VJC s'observe dans chacune des études menées en Suisse récemment^{9, 37}, mais également dans d'autres études menées à l'étranger² : ainsi, les comportements violents ou abusifs commis au sein des jeunes couples correspondent à une dynamique de couple qui touche une part non négligeable des jeunes. Comme le montre la littérature⁶, les jeunes tendent à banaliser les comportements abusifs, surtout lorsqu'ils sont de nature verbale et émotionnelle, ce qui n'est pas sans lien avec l'adhésion à des stéréotypes sur les rôles des hommes et des femmes. Les premières expériences amoureuses sont donc déterminantes pour la construction des modèles de relation à plus long terme et constituent ainsi une période favorable pour l'apprentissage de modèles relationnels positifs. Le programme « Sortir ensemble et se respecter »^{dd} fait partie des mesures de prévention contre les violences conjugales préconisées dans les cantons qui est en cours d'implémentation au niveau national.

Enfin, les résultats de notre enquête sur les **minorités sexuelles** corroborent globalement les analyses effectuées sur les données vaudoises et zurichoises⁵¹. Le taux de jeunes ayant une attirance non exclusivement hétérosexuelle dans le canton de Neuchâtel (7.7%) est toutefois supérieur à celui observé dans les cantons de Vaud (4.5%) et de Zurich (4.9%). Les jeunes neuchâtelois avec une attirance non exclusivement hétérosexuelle sont proportionnellement plus nombreux à avoir été victimes de différents délits et de harcèlement « traditionnel » ou de cyber-harcèlement. Ils sont également proportionnellement plus nombreux à avoir fugué de leur domicile dans les 12 mois précédant l'enquête. Lorsqu'il s'agit de décrire leur état de santé, ces jeunes sont proportionnellement plus nombreux à rapporter être en mauvaise santé générale, à faire état de symptômes dépressifs et à déclarer avoir déjà tenté de se suicider. Ils sont également proportionnellement plus nombreux à indiquer avoir subi des discriminations de la part de leurs enseignants. Il est donc essentiel de continuer les efforts initiés il y a quelques années afin de promouvoir un milieu scolaire inclusif qui lutte activement contre la stigmatisation, la discrimination et toutes les formes de LGBTQ-phobies. Les efforts de promotion de la santé des jeunes LGBTQ sont également à poursuivre et à développer dans les autres politiques publiques (cf. la feuille d'information n°19 de Promotion Santé Suisse⁷).

^{dd} <https://www.radix.ch/Ecoles-en-sante/Prevention-de-la-violence/Sortir-ensemble-et-se-respecter/>, consulté le 5.2.2018

8

Références

8 Références

- 1 Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG). Feuille d'information violence domestique n°18: Violence dans les relations de couple entre jeunes. Berne: Département fédéral de l'intérieur (DFI); 2014.
- 2 O'Keefe M. Predictors of Dating Violence Among High School Students. *Journal of Interpersonal Violence*. 1997;12(4):546-68.
- 3 Walter E, Duetz Schmucki M, Bürli C, Amstad F, Haas F, Schibli D, et al. La prévention du suicide en Suisse : contexte, mesures à prendre et plan d'action. Berne: Office fédéral de la santé publique (OFSP), Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), Fondation Promotion Santé Suisse 2016.
- 4 Muheim F, Eichhorn M, Berger P, Czernin S, Stoppe G, Keck M, et al. Suicide attempts in the county of Basel: results from the WHO/EURO Multicentre Study on Suicidal Behaviour. *Swiss medical weekly*. 2013;143:w13759.
- 5 République et canton de Neuchâtel. Stratégie cantonale de prévention et de promotion de la santé 2016-2026
- 6 Minore R, Hofner M-C. Conditions d'implantation dans le canton de Vaud d'un programme de prévention des violences et des comportements abusifs auprès des jeunes. L'exemple de Sortir Ensemble Et Se Respecter 2014.
- 7 Promotion Santé Suisse. Les minorités sexuelles et de genre dans la promotion de la santé et la prévention. Groupe cible: enfants et adolescent_e_s 2016.
- 8 Lucia S, Dumas J. Les jeunes neuchâtelois en 2010. Enquête auprès des jeunes de 14-15 ans. Genève: Université de Genève 2011.
- 9 Lucia S, Stadelmann S, Ribeaud D, Gervasoni J. Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Vaud. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive 2015.
- 10 Aebi MF. Comment mesurer la délinquance? Paris: Armand Colin; 2006.
- 11 Ribeaud D. Evolution des comportements violents chez les jeunes ces 20 dernières années. Tentative d'interprétation cohérente de résultats apparemment contradictoires. *Sécurité sociale CHSS*. 2013:35-45.
- 12 Lucia S. Multidimensional Approach to Bullying. PhD Thesis: Ecole de Sciences Criminelles - UNIL; 2009.
- 13 Killias M, Lucia S, Villettaz P. Les jeunes et l'insécurité: victimes et auteurs. Enquête auprès de jeunes de 14 à 16 ans. Lausanne: Université de Lausanne - Institut de criminologie et de droit pénal (ICDP) 2004.
- 14 Eisner M, Manzoni P, Ribeaud D. Gewalterfahrungen von Jugendlichen : Opfererfahrungen und selbstberichtete Gewalt bei Schülerinnen und Schülern im Kanton Zürich. Aarau: ETH Zürich / Dept. Geistes-, Sozial- und Staatswissenschaften 2000.
- 15 Wetzels P, Enzmann D, Mecklenburg E, Pfeiffer C. Jugend und Gewalt: Eine repräsentative Dunkelfeldanalyse in München und acht anderen deutschen Städten. Baden-Baden: Nomos; 2001.

- 16 Junger-Tas J, Terlouw G-J, Klein MW. Delinquent behavior among young people in the western world: First results of the international self-report delinquency study. Amsterdam: Kugler Publications; 1994.
- 17 Killias M, Villettaz P, Rabasa J. Self-reported Juvenile Delinquency in Switzerland. In: Junger-Tas J, Terlouw G-J, Klein MW, editors. Delinquent behavior among young people in the western world: First results of the international self-report delinquency study. Amsterdam: Kugler Publications; 1994. p. 186-211.
- 18 Grasmick HG, Tittle CR, Bursik RJ, Arneklev BJ. Testing the core empirical implications of Gottfredson and Hirschi's general theory of crime. *Journal of Research in Crime and Delinquency*. 1993;30(1):5-29.
- 19 Lucia S, Herrmann L, Killias M. How important are interview methods and questionnaire designs in research on self-reported juvenile delinquency? An experimental comparison of Internet vs paper-and-pencil questionnaires and different definitions of the reference period. *Journal of Experimental Criminology*. 2007;3(1):39-64.
- 20 Cohen J. *Statistical power analysis for the behavioral sciences*. 2nd ed. New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates; 1988.
- 21 Sticca F, Ruggieri S, Alsaker F, Perren S. Longitudinal Risk Factors for Cyberbullying in Adolescence. *Journal of Community & Applied Social Psychology*. 2013;23(1):52-67.
- 22 Taylor B, Stein ND, Woods D, Mumford E. *Shifting Boundaries: Final Report on an Experimental Evaluation of a Youth Dating Violence Prevention Program in New York City Middle Schools*. Washington, DC: Police Executive Research Forum 2013.
- 23 Zweig JM, Dank M, Lachman P, Yahner J. *Technology, Teen Dating Violence and Abuse, and Bullying*: Washington, DC: Urban Institute 2013.
- 24 Straus MA. Measuring intrafamily conflict and violence: The Conflict Tactics (CT) Scales. *Journal of Marriage and the Family*. 1979;41(1):75-88.
- 25 Straus MA, Hamby SL, Boney-McCoy S, Sugarman DB. The revised Conflict Tactics Scales (CTS2) – Development and preliminary psychometric data. *Journal of Family Issues*. 1996;17(3):283-316.
- 26 Farrington DP. Childhood risk factors and risk-focused prevention. In: Maguire M, Morgan R, Reiner R, editors. *The Oxford handbook of criminology*. Oxford (Royaume-Uni): Oxford University Press; 2007. p. 602-40.
- 27 Kraemer HC, Kazdin AE, Offord DR, Kessler RC, Jensen PS, Kupfer DJ. Coming to terms with the terms of risk *Archives of General Psychiatry*. 1997;54 337-43.
- 28 Hunt SM. Subjective health indicators and health promotion. *Health Promotion International*. 1988;3(1):23-34.
- 29 Storni M, Kaeser M, Lieberherr R. *Enquête suisse sur la santé 2012. Vue d'ensemble*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique (OFS) 2013.
- 30 Narring F, Tschumper A, Inderwildi Bonivento L, Jeannin A, Addor V, Bütikofer A, et al. *Santé et styles de vie des adolescents âgés de 16 à 20 ans en Suisse (2002). SMASH 2002 : Swiss multicenter adolescent survey on health 2002*. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive 2004.
- 31 Ganzeboom HBG, Degraaf PM, Treiman DJ, Deleeuw J. A Standard International Socioeconomic Index of Occupational- Status. *Social Science Research*. 1992;21(1):1-56.

- 32 Ganzeboom HB, Treiman DJ. Internationally Comparable Measures of Occupational Status for the 1988 International Standard Classification of Occupations. *Social Science Research* 1996;25:201–39.
- 33 Mössle T, Kleimann M, Rehbein F. Bildschirmmedien im Alltag von Kindern und Jugendlichen. Problematische Mediennutzungsmuster und ihr Zusammenhang mit Schulleistungen und Aggressivität. Baden-Baden: Nomos; 2007.
- 34 Farrington DP, Loeber R, Elliott DS, Hawkins JD, Kandel DB, Klein MW, et al. Advancing knowledge about the onset of delinquency and crime. In: Blechman E, Campbell SB, Rapoport JL, Routh DK, Rutter M, Werry JS, editors. *Advances in clinical child psychology*. New York: Plenum Press; 1990. p. 283-342.
- 35 Moffitt TE. Adolescence-limited and life-course-persistent antisocial behavior: A developmental taxonomy. *Psychological Review*. 1993;100(4):674-701.
- 36 Hirigoyen M-F. *Le harcèlement moral: La violence perverse au quotidien*. Paris: La Découverte & Syros; 2003.
- 37 Ribeaud D. *Entwicklung von Gewalterfahrungen Jugendlicher im Kanton Zürich 1999-2014* 2015.
- 38 Olweus D. *Violences entre élèves, harcèlements et brutalités: les faits, les solutions*. Paris: ESF Editeur; 1999.
- 39 Blaya C. La cyberviolence doit-elle être prise au sérieux par les équipes éducatives? Exploration du lien entre la cyberviolence et le climat scolaire. In: Beaumont C, Galand B, Lucia S, editors. *Les violences en milieu scolaire : définir, prévenir et agir*. Québec: Presses de l'Université Laval; 2015. p. 89-110.
- 40 Alsaker FD. *Quälgeister und ihre Opfer: Mobbing unter Kindern - und wie man damit umgeht*. Bern: Hans Huber; 2003.
- 41 Bosworth K, Espelage DL, Simon TR. Factors associated with bullying behavior in middle school students. *The Journal of Early Adolescence*. 1999;19(3):341-62.
- 42 Junger-Tas J. The Netherlands. In: Smith P, Morita Y, Junger-Tas J, Olweus D, Catalano R, Slee P, editors. *The nature of school bullying: a cross-national perspective*. London/New York: Psychology Press; 1999. p. 205-23.
- 43 Baldry AC, Farrington DP. Bullies and delinquents: Personal characteristics and parental styles. *Journal of Community & Applied Social Psychology*. 2000;10(1):17-31.
- 44 Junger-Tas J, Van Kesteren JN. *Bullying and Delinquency in a Dutch School Population*. Leiden: Kugler Publications; 1999.
- 45 Perren S, Hornung R. Bullying and Delinquency in Adolescence: Victims' and Perpetrators' Family and Peer Relations. *Swiss Journal of Psychology*. 2005;64(1):51-64.
- 46 Smith PK, Mahdavi J, Carvalho M, Fisher S, Russel S, Tippett N. Cyberbullying : Its nature and impact in secondary school pupils. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*. 2008;49:376-85.
- 47 Ribeaud D, Lucia S, Stadelmann S. *Évolution et ampleur de la violence parmi les jeunes. Résultats d'une étude comparative entre les cantons de Vaud et de Zurich*. Berne: Office fédérale des assurances sociales 2015.
- 48 Davis A. *Interpersonal and Physical Dating Violence among Teens*. The National Council on Crime and Delinquency Focus. 2008:1-8.

- 49 Barter C, McCarry M, Berridge D, Evans KM. Partner exploitation and violence in teenage intimate relationship: NSPCC/University of Bristol 2009.
- 50 Averdijk M, Müller-Johnson K, Eisner M. Victimization sexuelle des enfants et des adolescents en Suisse. Rapport final pour l'UBS Optimus Foundation. Zurich: UBS Optimus Foundation 2011.
- 51 Lucia S, Stadelmann S, Amiguet M, Ribeaud D, Bize R. Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans les cantons de Vaud et Zurich. Les jeunes non exclusivement hétérosexuel-le-s: populations davantage exposées? Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive 2017.
- 52 Toomey RB, Russell ST. The Role of Sexual Orientation in School-Based Victimization: A Meta-Analysis. *Youth & society*. 2016;48(2):176-201.
- 53 Russell ST, Everett BG, Rosario M, Birkett M. Indicators of victimization and sexual orientation among adolescents: analyses from Youth Risk Behavior Surveys. *Am J Public Health*. 2014;104(2):255-61.
- 54 Garofalo R, Wolf RC, Kessel S, Palfrey SJ, DuRant RH. The association between health risk behaviors and sexual orientation among a school-based sample of adolescents. *Pediatrics*. 1998;101(5):895-902.
- 55 Kann L, Olsen EOM, McManus T, Harris WA, Shanklin SL, Flint KH, et al. Sexual Identity, Sex of Sexual Contacts, and Health-Related Behaviors Among Students in Grades 9–12 - United States and Selected Sites. *Centers for Disease Control and Prevention Surveillance summaries: MMWR Surveill Summ* 2016. 2015;65(9):1-202.
- 56 Coulter RW, Birkett M, Corliss HL, Hatzenbuehler ML, Mustanski B, Stall RD. Associations between LGBTQ-affirmative school climate and adolescent drinking behaviors. *Drug and alcohol dependence*. 2016;161:340-7.
- 57 Bontempo DE, D'Augelli AR. Effects of at-school victimization and sexual orientation on lesbian, gay, or bisexual youths' health risk behavior. *The Journal of adolescent health : official publication of the Society for Adolescent Medicine*. 2002;30(5):364-74.
- 58 Huebner DM, Thoma BC, Neilands TB. School victimization and substance use among lesbian, gay, bisexual, and transgender adolescents. *Prevention science : the official journal of the Society for Prevention Research*. 2015;16(5):734-43.
- 59 Bize R, Volkmar E, Berrut S, Medico D, Balthasar H, Bodenmann P, et al. Vers un accès à des soins de qualité pour les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres. *Revue médicale suisse*. 2011;7(307):1712-7.
- 60 Remafedi G, Farrow JA, Deisher RW. Risk factors for attempted suicide in gay and bisexual youth. *Pediatrics*. 1991;87(6):869-75.
- 61 Russell ST, Joyner K. Adolescent sexual orientation and suicide risk: evidence from a national study. *Am J Public Health*. 2001;91(8):1276-81.
- 62 Wang J, Häusermann M, Wydler H, Mohler-Kuo M, Weiss MG. Suicidality and sexual orientation among men in Switzerland: findings from 3 probability surveys. *J Psychiatr Res*. 2012 Aug;46(8):980-6.
- 63 Wang J, Häusermann M, Vounatsou P, Aggleton P, Weiss MG. Health status, behavior, and care utilization in the Geneva Gay Men's Health Survey. *Preventive Medicine*. 2007;44(1):70-5.

- 64 Marmet S, Archimi A, Windlin B, Delgrande Jordan M. Substanzkonsum bei Schülerinnen und Schülern in der Schweiz im Jahr 2014 und Trend seit 1986: Resultate der Studie "Health Behaviour in School-aged Children" (HBSC). : Lausanne: Sucht Schweiz 2015.
- 65 Kretschmann A, Archimi A, Windlin B, Eichenberger Y, Bacher E, Delgrande Jordan M. Enquête sur les comportements de santé des élèves de 11 à 15 ans. Une statistique descriptive des données 2014 du canton de Vaud. Lausanne: Addiction Suisse 2015.
- 66 Robert M, Léon C, Du Roscoät E. Comportements suicidaires en France métropolitaine : résultats du Baromètre santé 2014. *Evolutions*. 2017;36.
- 67 Steck N, Egger M, Schimmelmann BG, Kupferschmid S. Suicide in adolescents: findings from the Swiss National cohort. *European child & adolescent psychiatry*. 2018;27(1):47-56.
- 68 McLoughlin AB, Gould MS, Malone KM. Global trends in teenage suicide: 2003-2014. *QJM: An International Journal of Medicine*. 2015;108(10):765-80.
- 69 Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel. Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil en réponse au postulat 16.146 du Groupe socialiste, du 24 mai 2016, « Prévention du suicide des jeunes. » N° 18.0012018.
- 70 Beck F, Firdion J-M, Legleye S, Schiltz M-A. Risques suicidaires et minorités sexuelles: une problématique récente. *Agora débats/jeunesses*. 2011(2):33-46.
- 71 Staubli S, Killias M. Long-term outcomes of passive bullying during childhood: Suicide attempts, victimization and offending. *European journal of criminology*. 2011;8(5):377-85.
- 72 Janosz M, Georges P, Parent S. L'environnement socioéducatif à l'école secondaire: un modèle théorique pour guider l'évaluation du milieu. *Revue Canadienne de Psycho-Éducation*. 1998;27(2):285-306.
- 73 Steffgen G, Recchia S, Viechtbauer W. The link between school climate and violence in school: A meta-analytic review. *Aggression and Violent Behavior*. 2013;18(2):300-9.
- 74 Azeredo CM, Rinaldi AEM, de Moraes CL, Levy RB, Menezes PR. School bullying: A systematic review of contextual-level risk factors in observational studies. *Aggression and violent behavior*. 2015;22:65-76.
- 75 Felouzis G. Systèmes éducatifs et inégalités scolaires : une perspective internationale. *Sociologies, Théories et recherches*. 2009.
- 76 Lucia S, Killias M, Junger-Tas J. The school and its impact on delinquency. *The Many Faces of Youth Crime*: Springer; 2012. p. 211-35.
- 77 Egli NM, Lucia S, Berchtold A. Integrated vs. differentiated school systems and their impact on delinquency. *European Journal of Criminology*. 2012;9(3):245-59.
- 78 Bantuelle M, Demeulemeester R. Comportements à risque et santé: agir en milieu scolaire. Saint-Denis: INPES; 2008.
- 79 Matjasko JL, Vivolo-Kantor AM, Massetti GM, Holland KM, Holt MK, Cruz JD. A systematic meta-review of evaluations of youth violence prevention programs: Common and divergent findings from 25 years of meta-analyses and systematic reviews. *Aggression and Violent Behavior*. 2012;17(6):540-52.

9

Annexes

9 Annexes

9.1 Documents annexes

Annexe 1 Papillon distribué aux élèves lors de l'enquête 2017



ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION
ET DE LA FAMILLE
SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Enquête "Les jeunes neuchâtelois en 2017"

Chère élève, cher élève,

Nous te remercions d'avoir participé à cette enquête ; grâce à tes réponses, le canton de Neuchâtel pourra mieux comprendre la vie des jeunes d'aujourd'hui afin de répondre au mieux à leurs besoins. Le questionnaire est anonyme et confidentiel ; ni les enseignants, ni la direction, ni les parents n'auront accès à tes réponses.

Si ce questionnaire soulève des questions pour toi ou si tu ressens le besoin de parler d'un événement particulier maintenant ou par la suite, n'hésite pas à t'adresser aux **PERSONNES A TON ÉCOUTE DANS TON ÉTABLISSEMENT** :

Les médiatrices et les médiateurs scolaires, les services socio-éducatifs ou les infirmières scolaires.

Tu peux également prendre contact avec les services suivants :

CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE – PLANNING FAMILIAL
Information, accompagnement dans les domaines de la sexualité, la contraception et la grossesse.
La Chaux-de-Fonds : 032 967 20 91 / Neuchâtel : 032 717 74 35

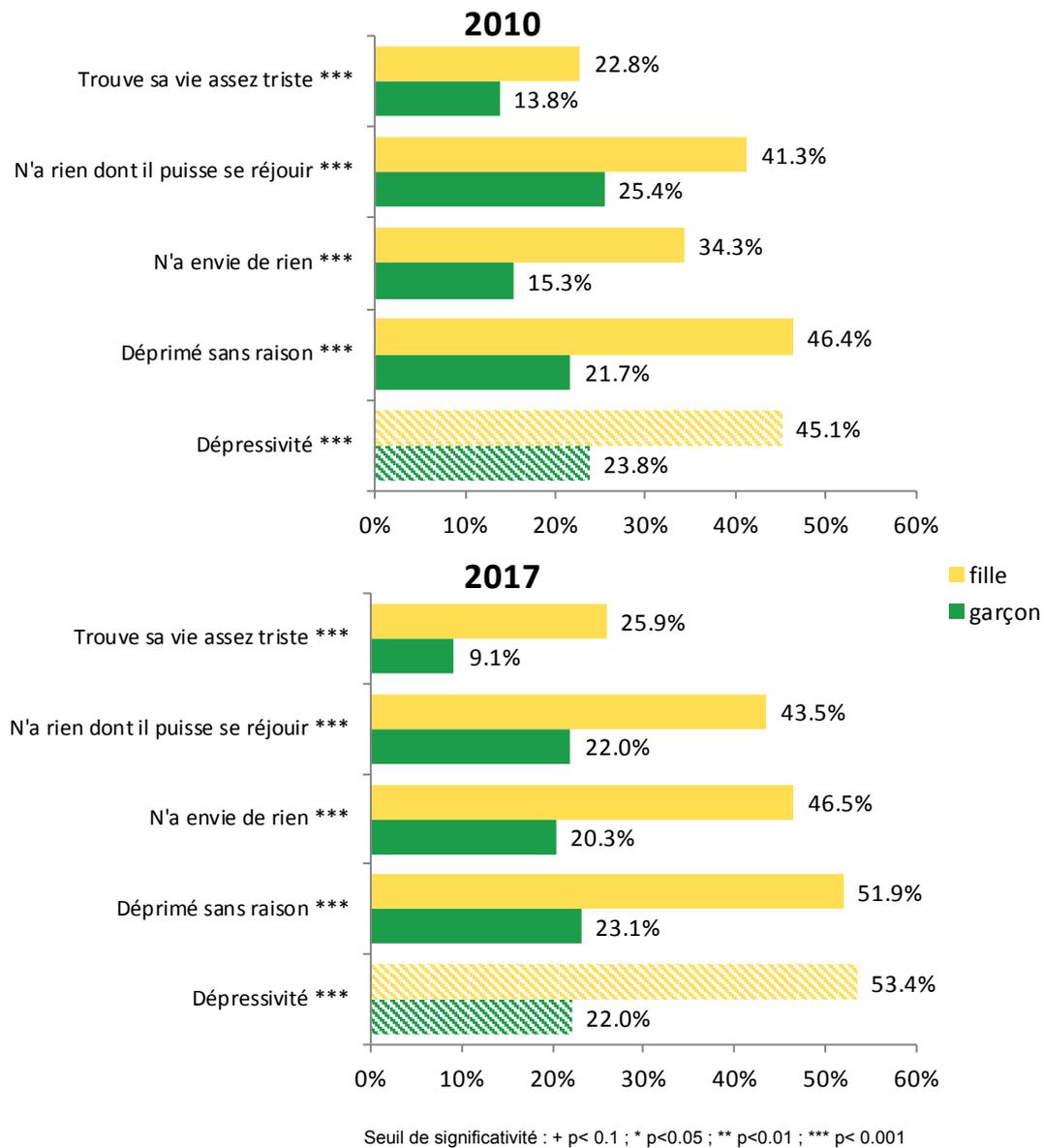
147 - PRO JUVENTUTE
En service 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, tu peux contacter ce site par téléphone, SMS ou e-mail. Ils te fourniront conseils professionnels gratuits et anonymes.
Téléphone et SMS : 147 – E-mail : conseils@147.ch – Internet : 147.ch

Autres adresses utiles : ciao.ch - www.rpn.ch/aide

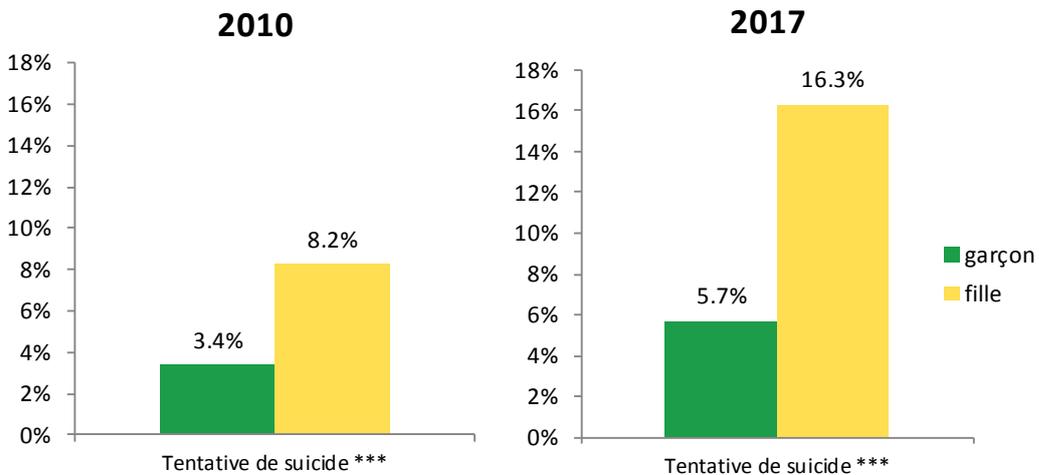
Une information concernant cette enquête sera disponible sur www.rpn.ch en début d'année 2018

9.2 Résultats complémentaires pour l'évolution selon le sexe

Annexe 2 Dépressivité selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)

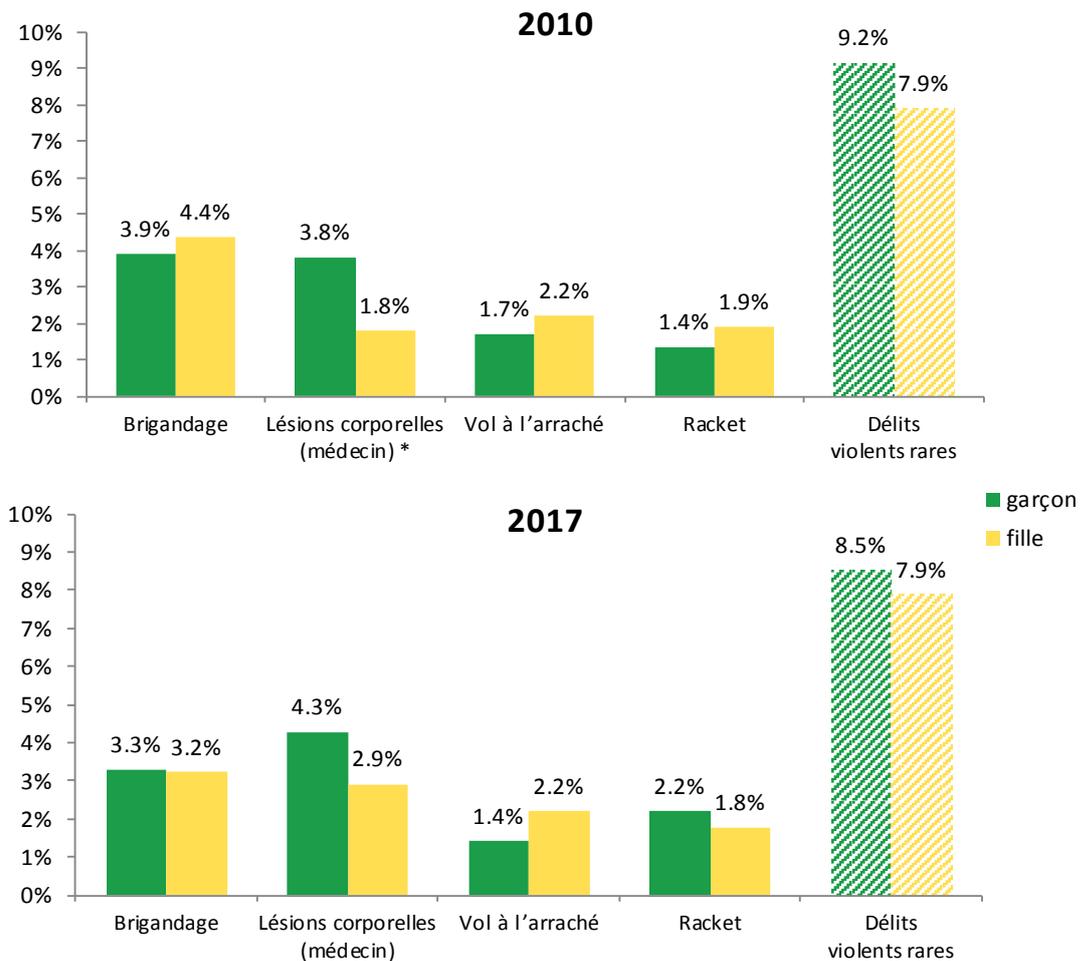


Annexe 3 Tentative de suicide au cours de la vie selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)



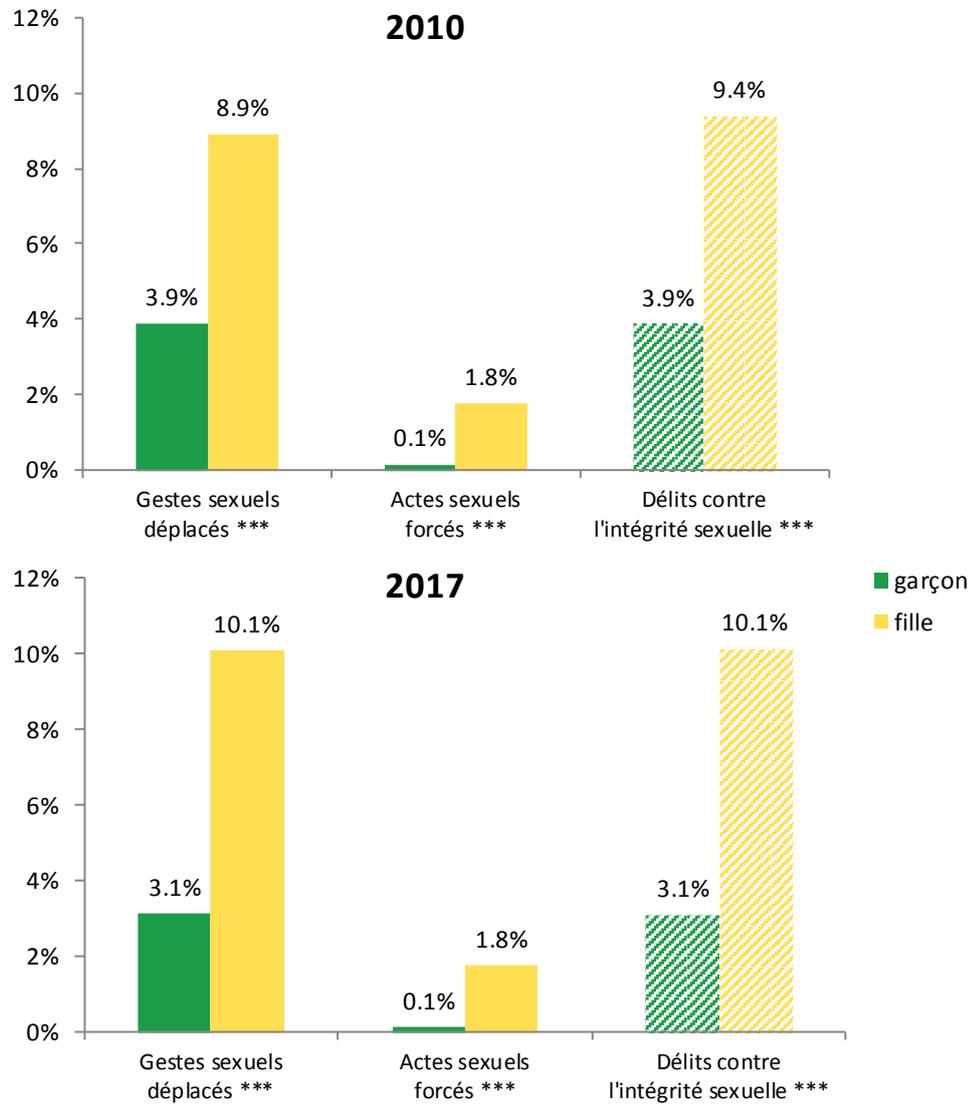
Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

Annexe 4 Victimes de délits violents rares au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)



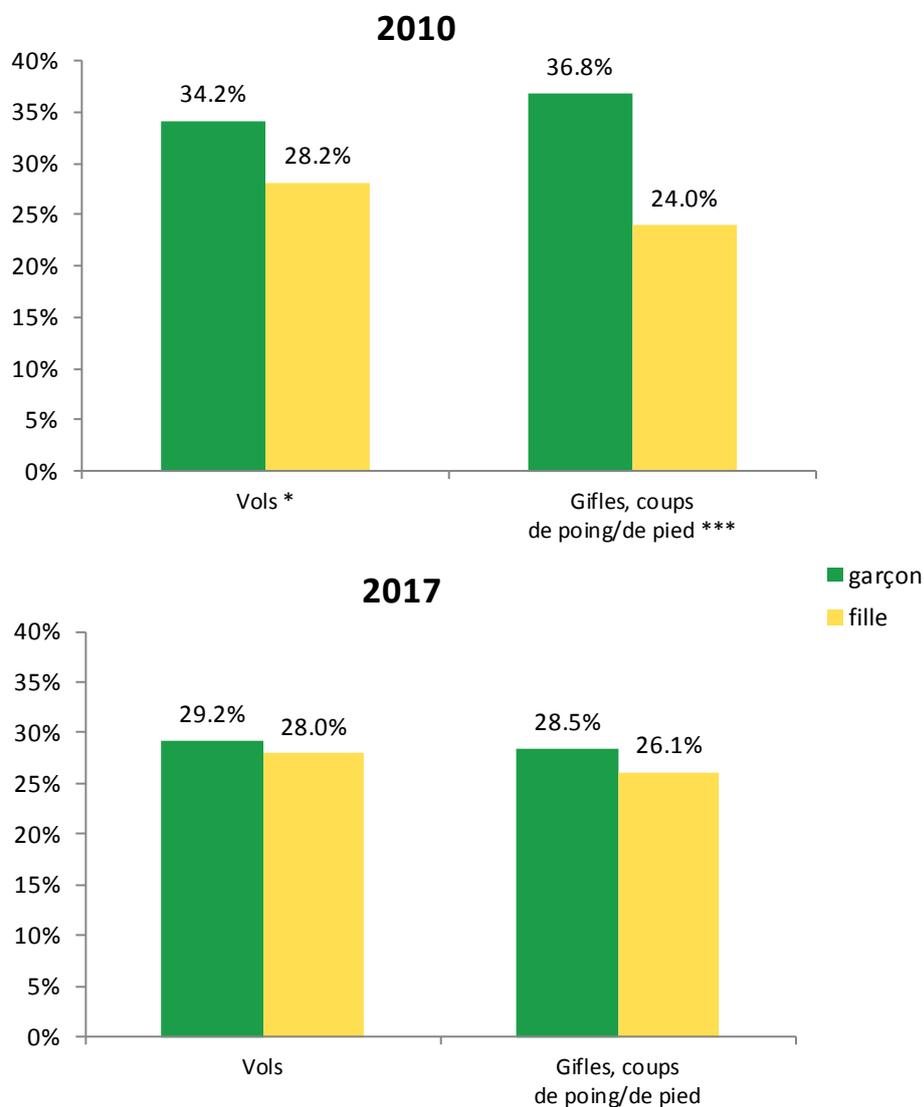
Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

Annexe 5 Victimes de délits contre l'intégrité sexuelle au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)



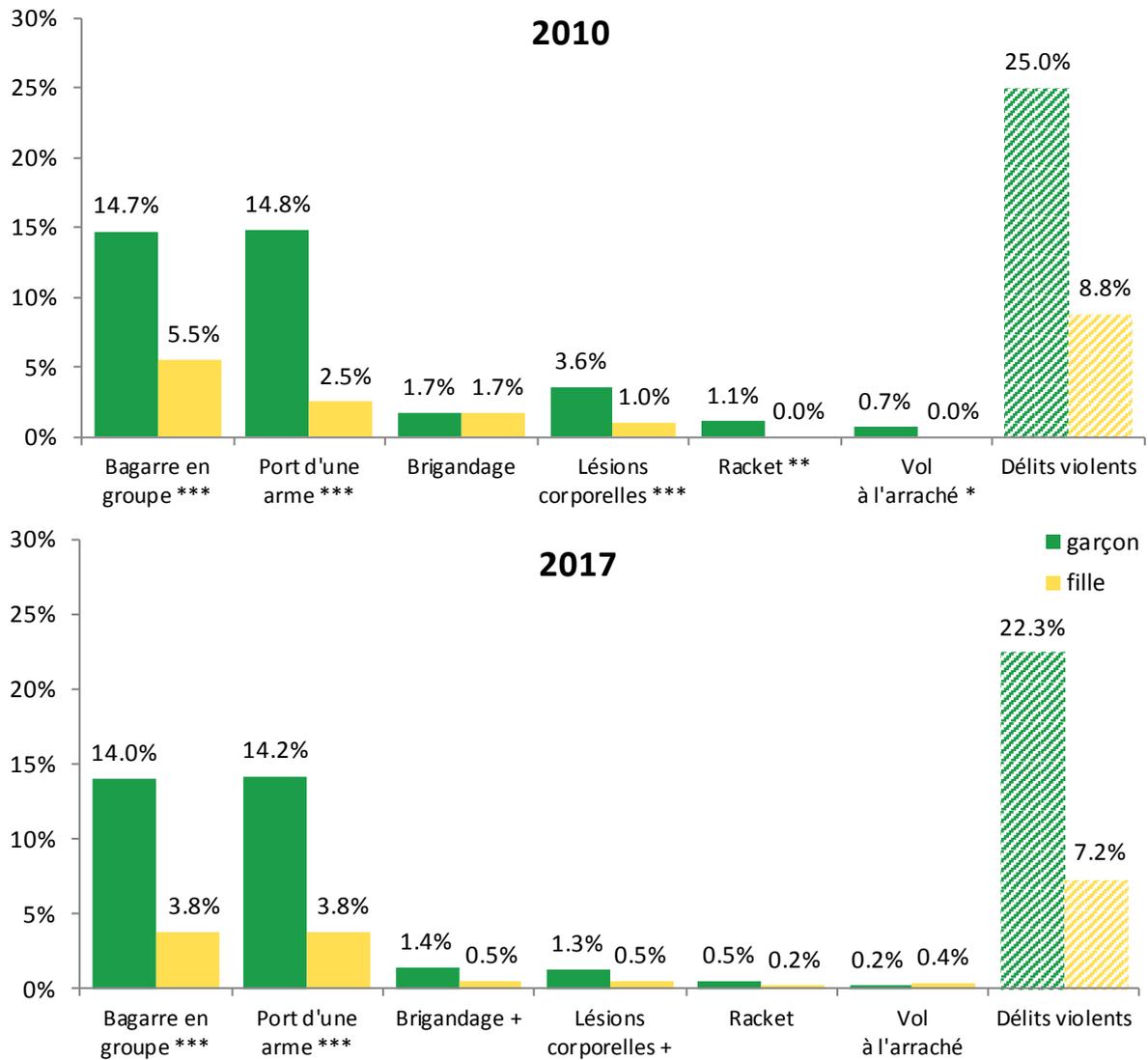
Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

Annexe 6 Victimes de vols ou de gifle, coups de poing/de pieds au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)



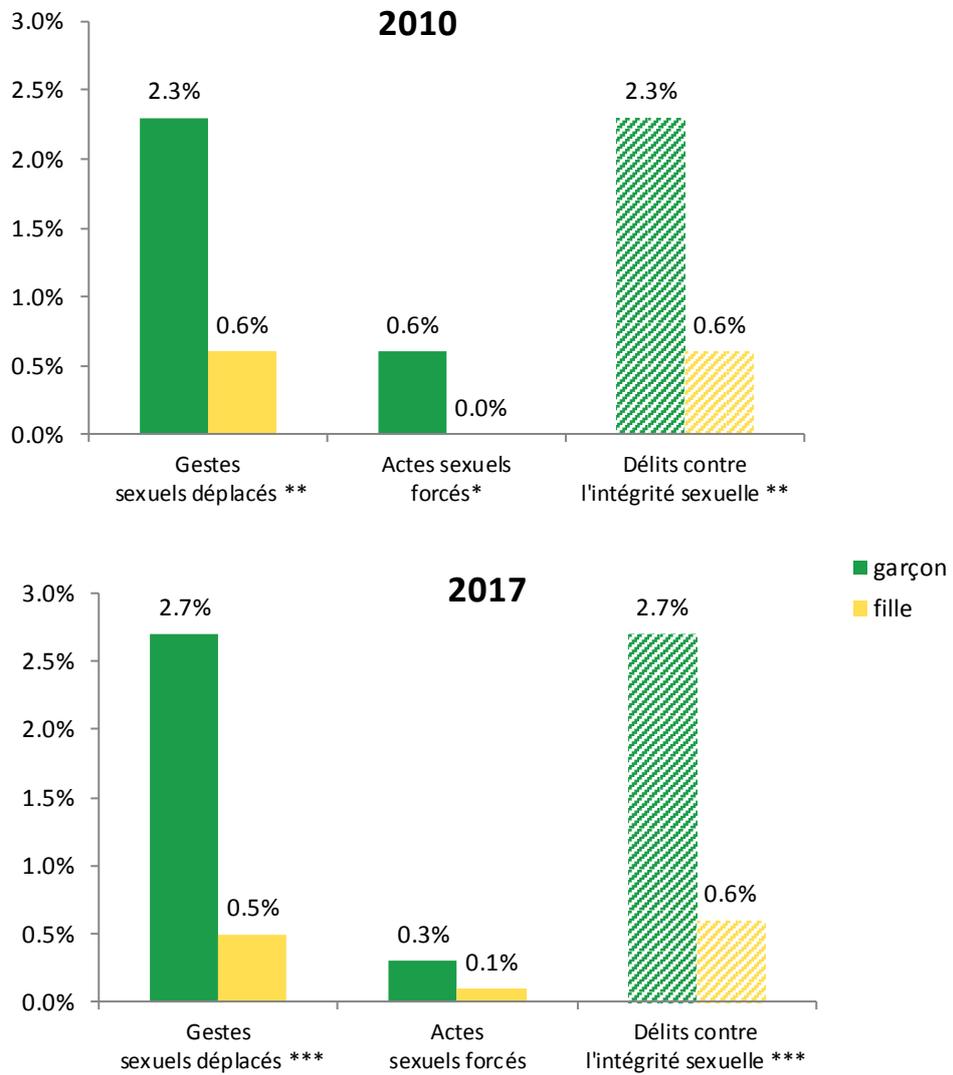
Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

Annexe 7 Auteurs de délits violents au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)



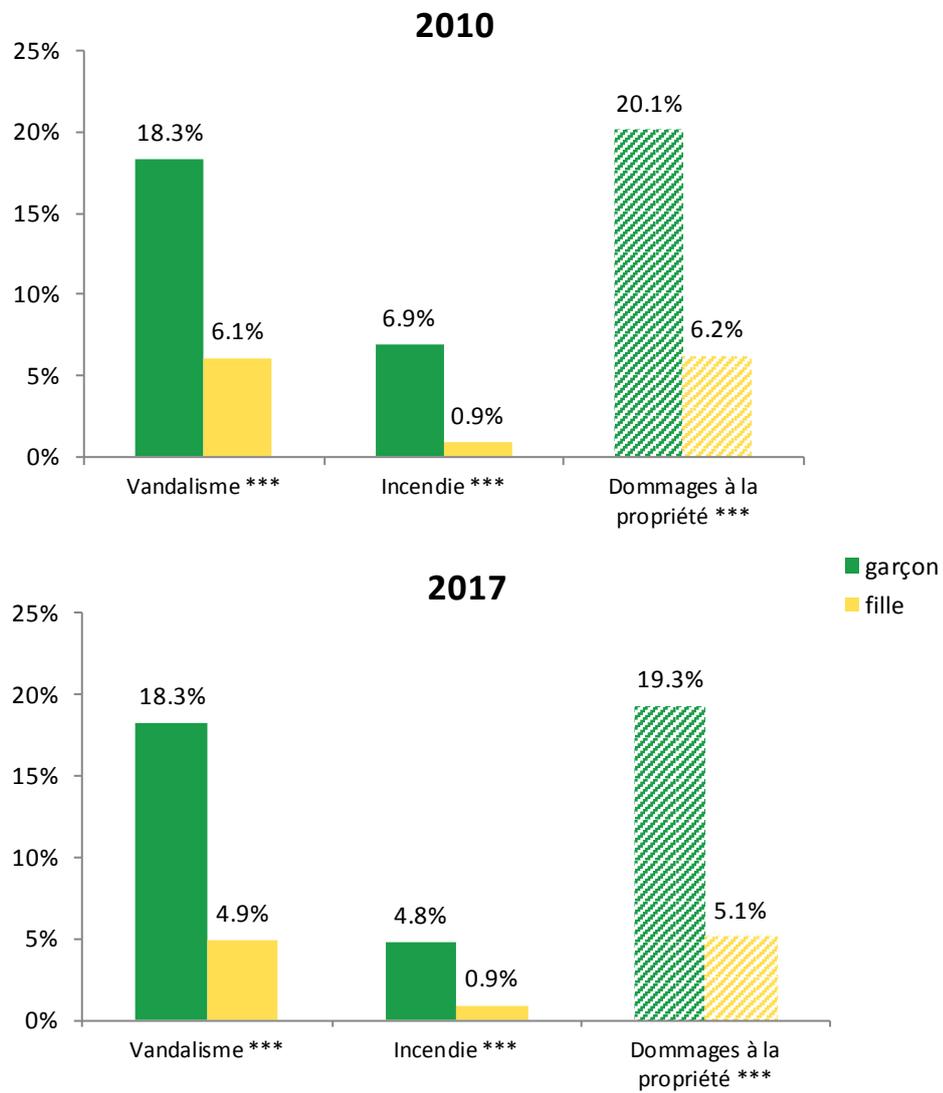
Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

Annexe 8 Auteurs de délits contre l'intégrité sexuelle au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)



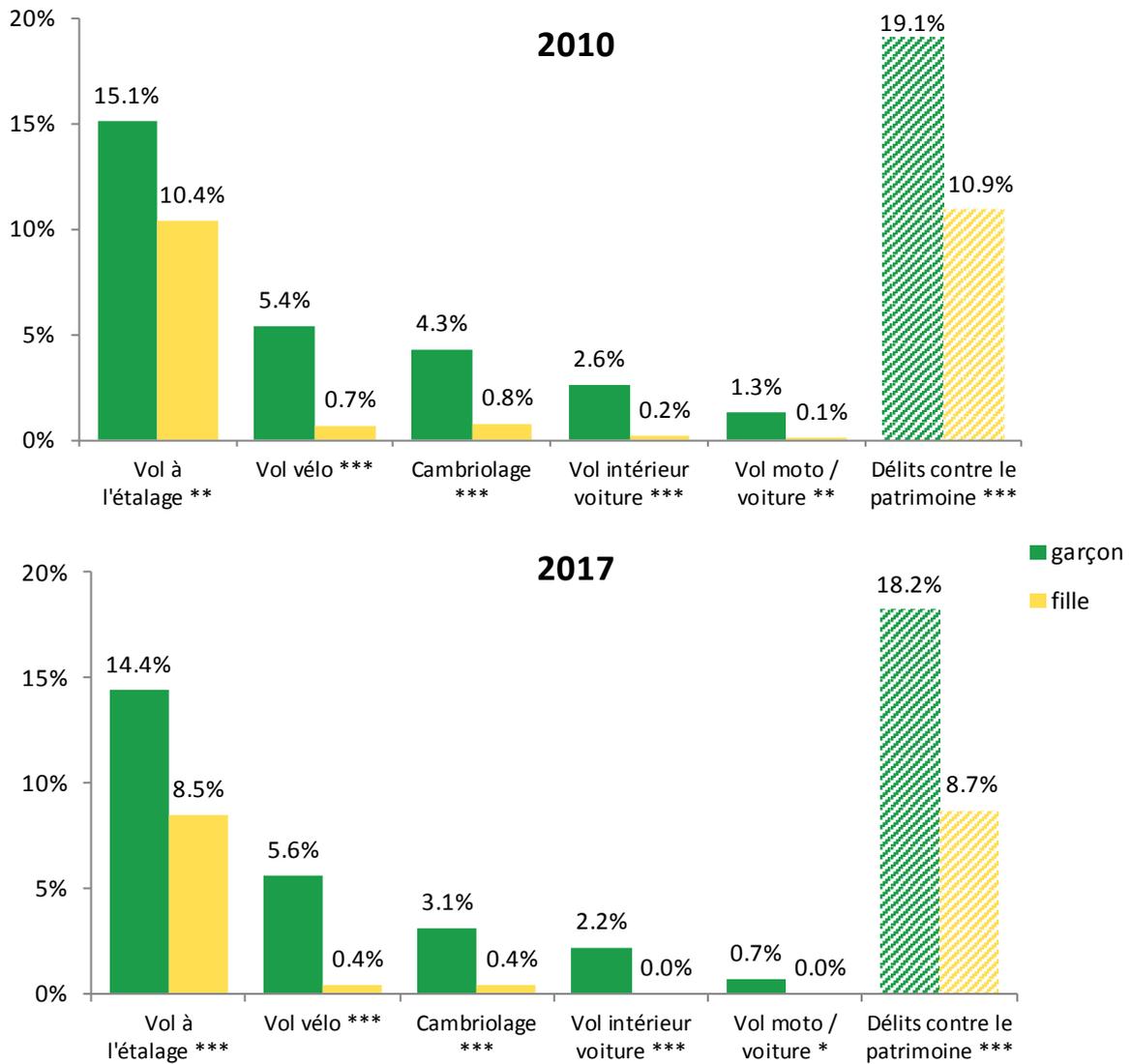
Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

Annexe 9 Auteurs de dommages à la propriété au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)



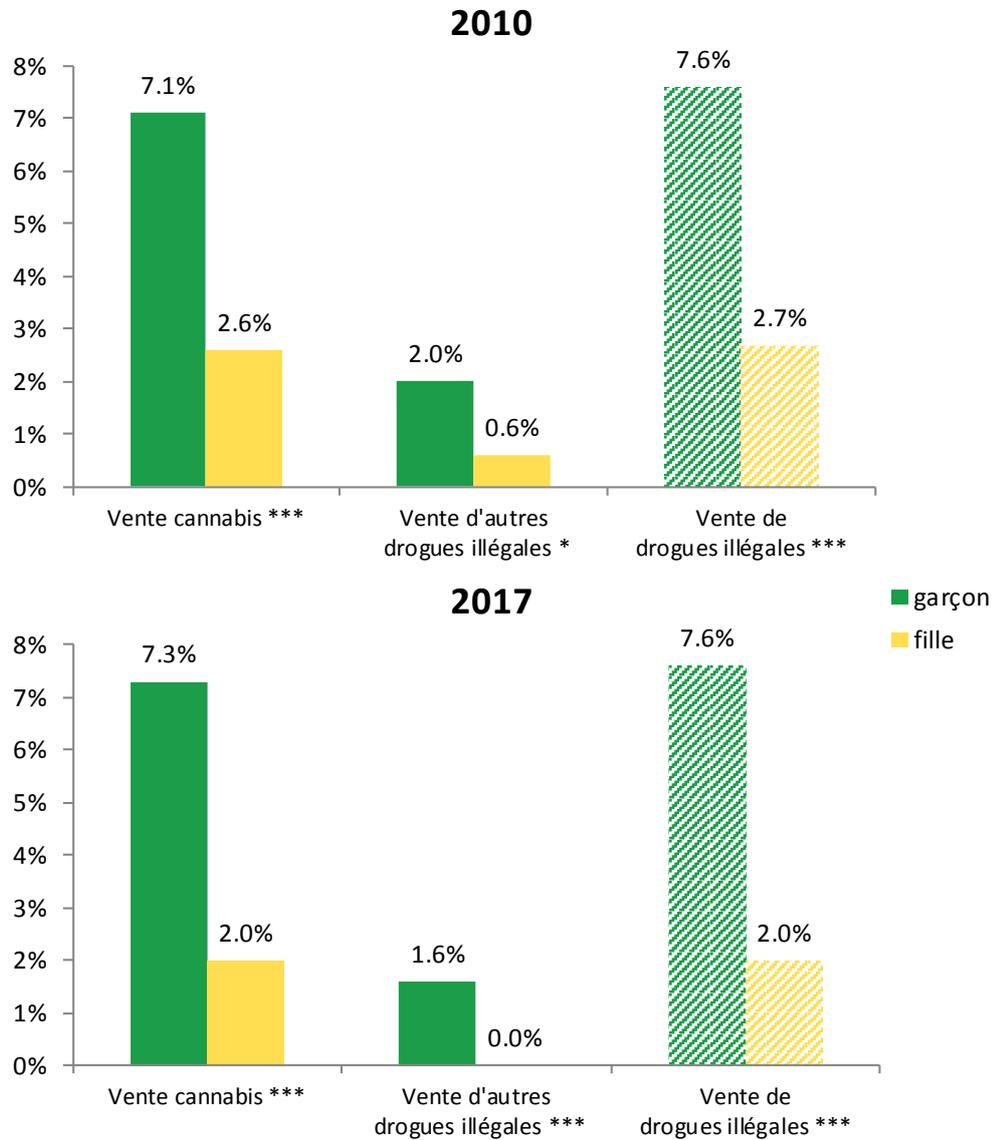
Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

Annexe 10 Auteurs de délits contre le patrimoine au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)



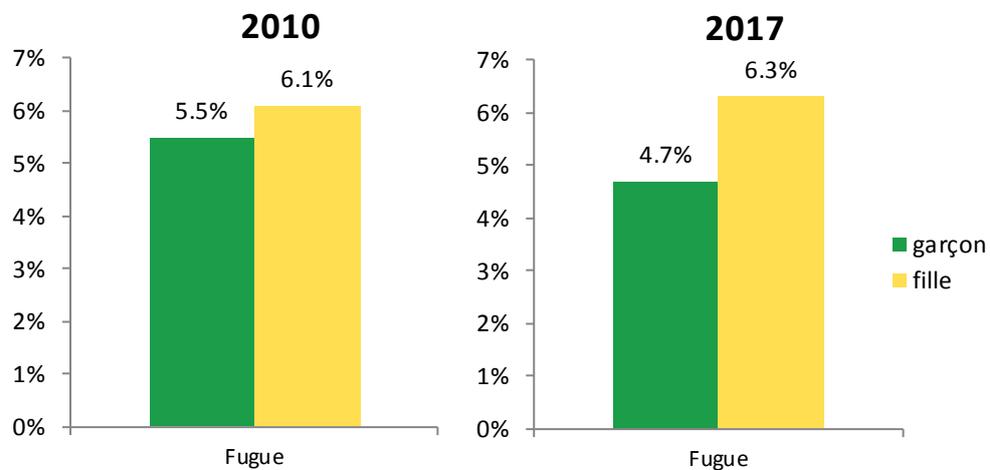
Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

Annexe 11 Vente drogues illégales au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)



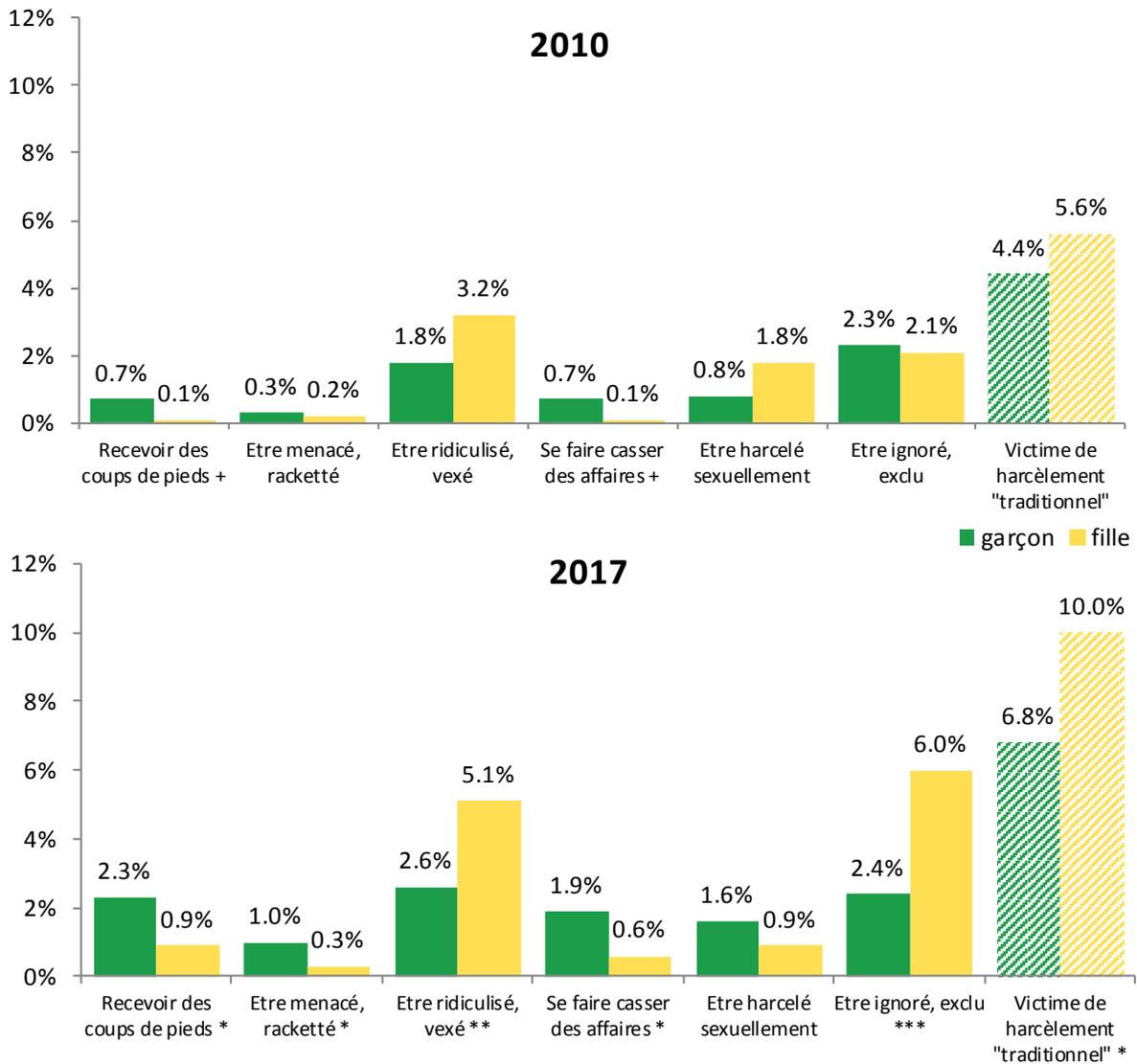
Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

Annexe 12 Avoir fugué de son domicile au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)



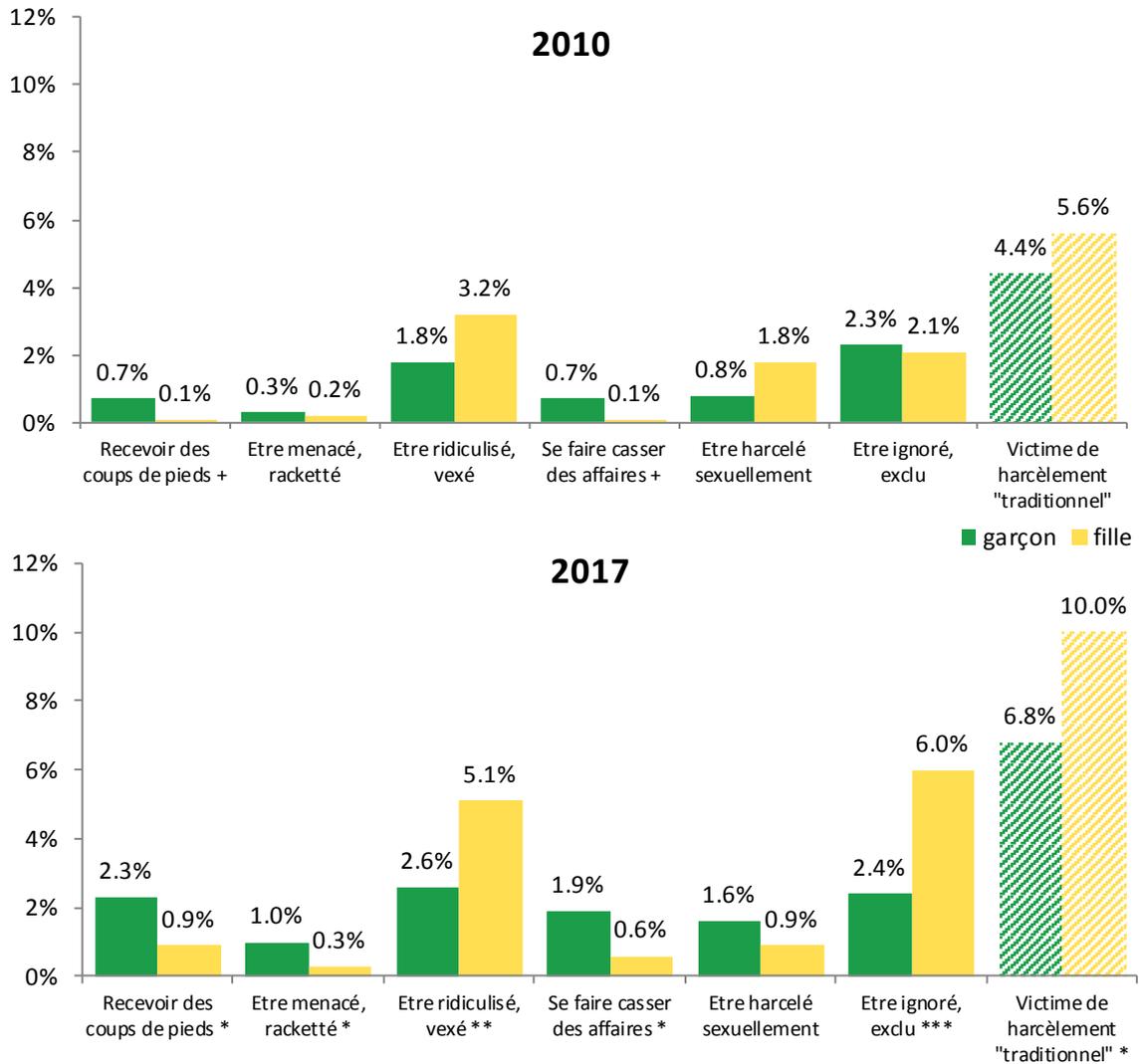
Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

Annexe 13 Victimes de harcèlement « traditionnel » (au moins 1x/semaine) au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)



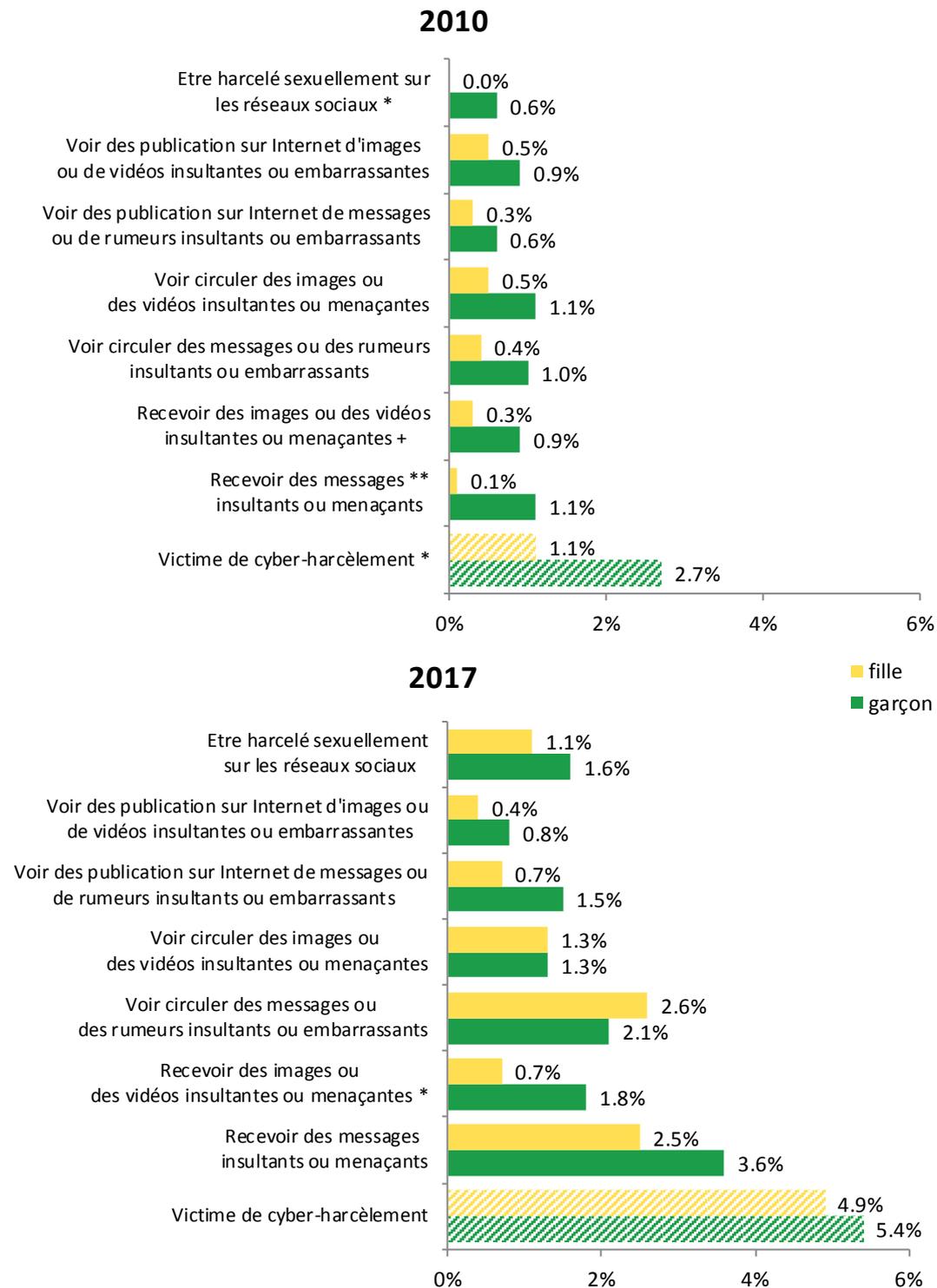
Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

Annexe 14 Auteurs de harcèlement « traditionnel » (au moins 1x/semaine) au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)



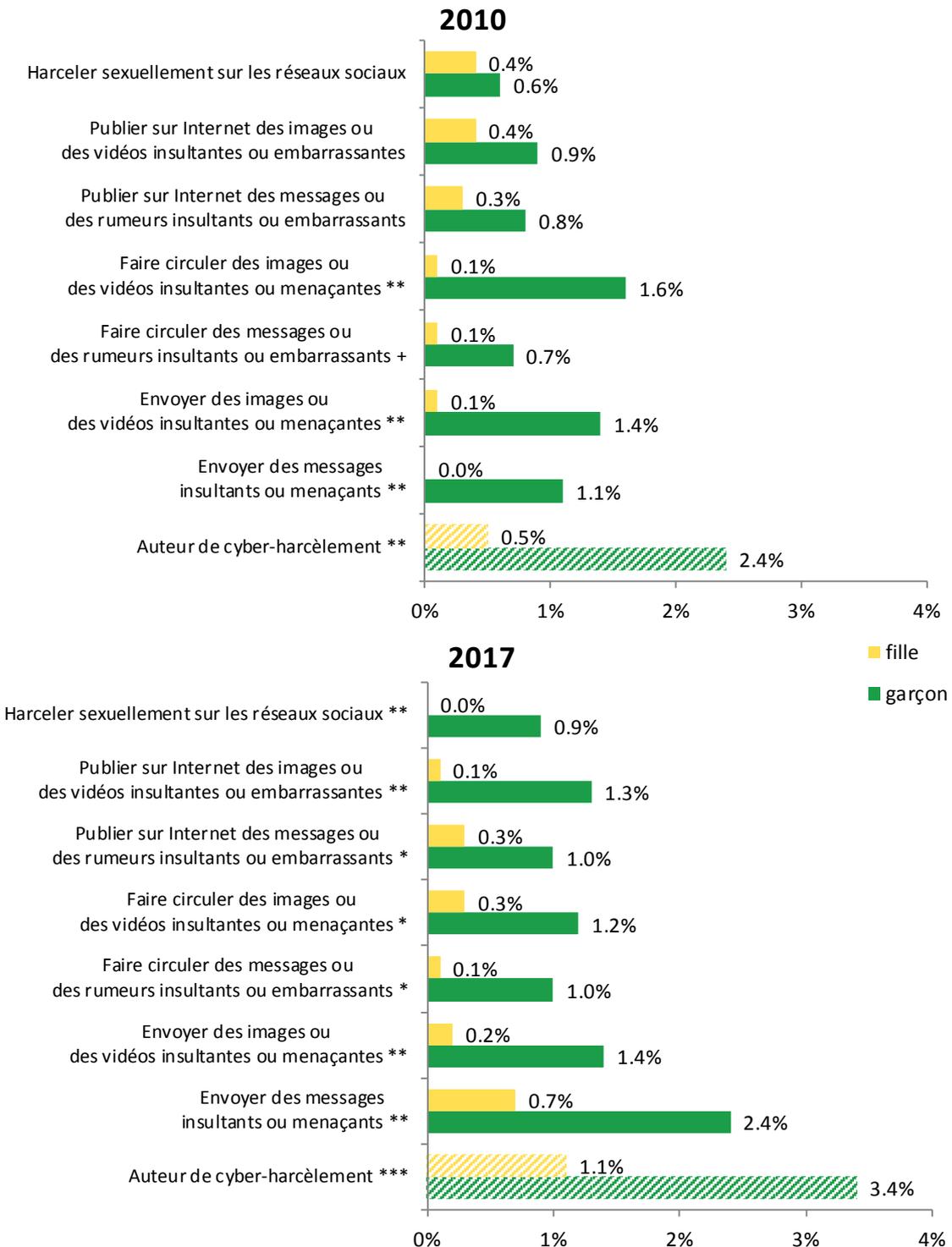
Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

Annexe 15 Victimes de cyber-harcèlement (au moins 1x/semaine) au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)

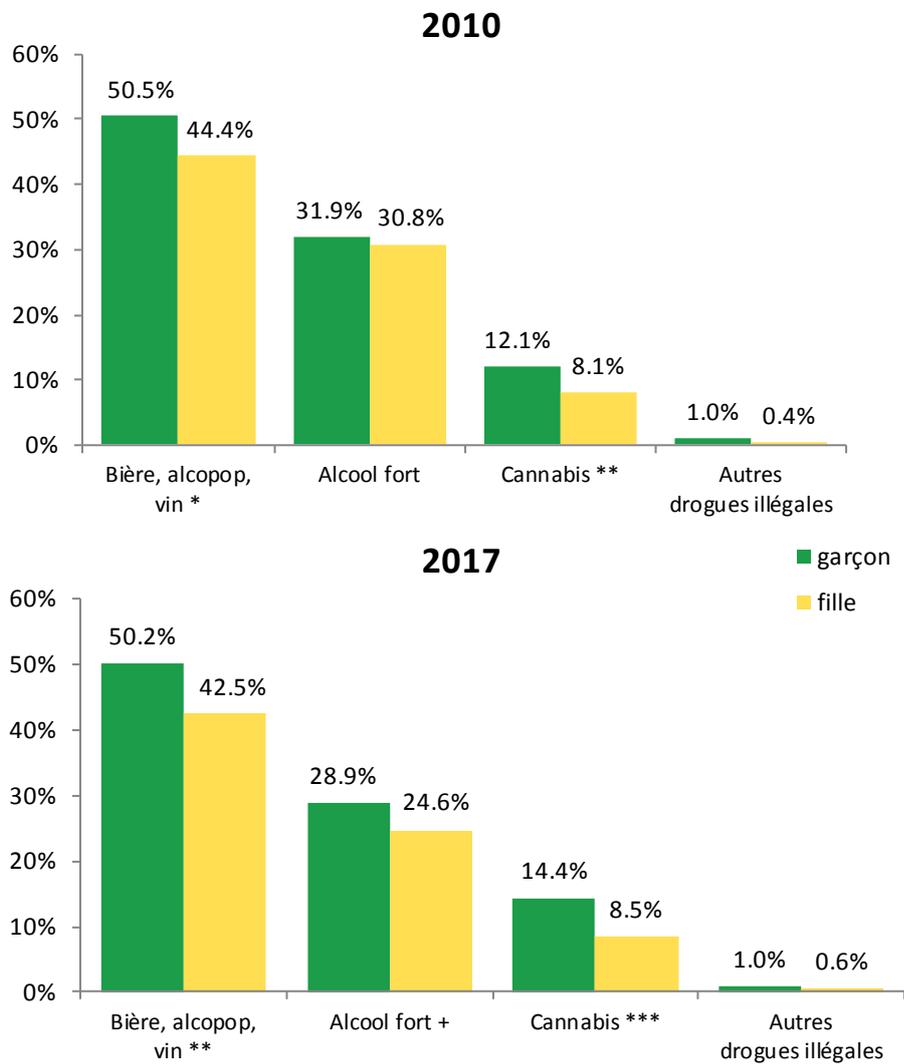


Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

Annexe 16 Auteurs de cyber-harcèlement (au moins 1x/semaine) au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)

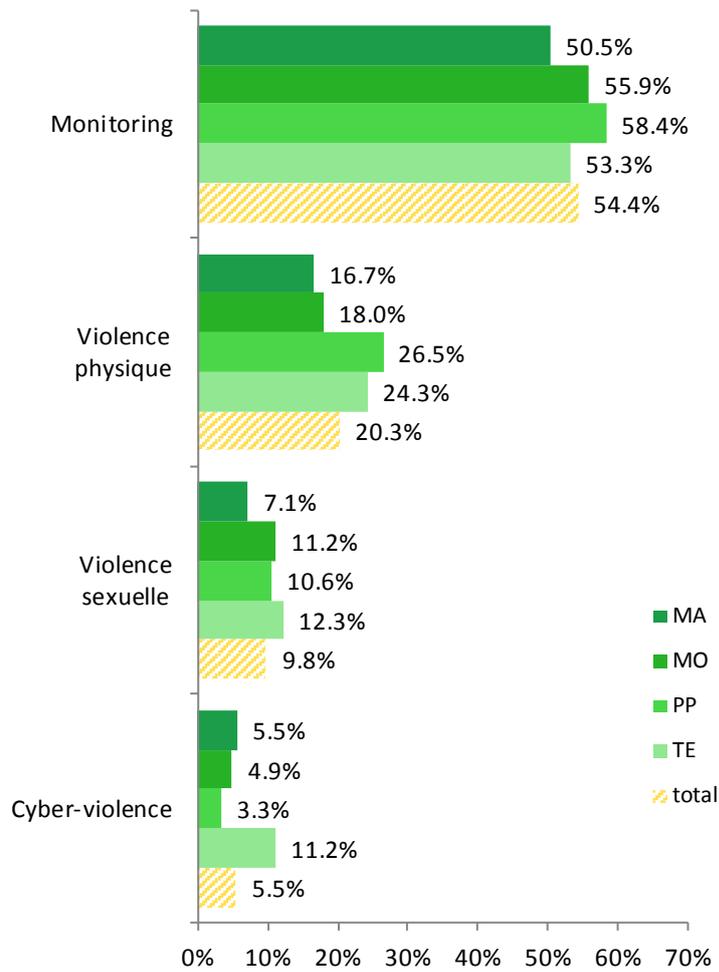


Annexe 17 Consommation de substances psychoactives au cours des 30 derniers jours selon le sexe en 2010 et en 2017 (%)



Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

Annexe 18 Victime de VJC au cours des 12 derniers mois selon la voie scolaire en 2017 (%)



Annexe 19 Auteur de VJC au cours des 12 derniers mois selon la voie scolaire en 2017 (%)

